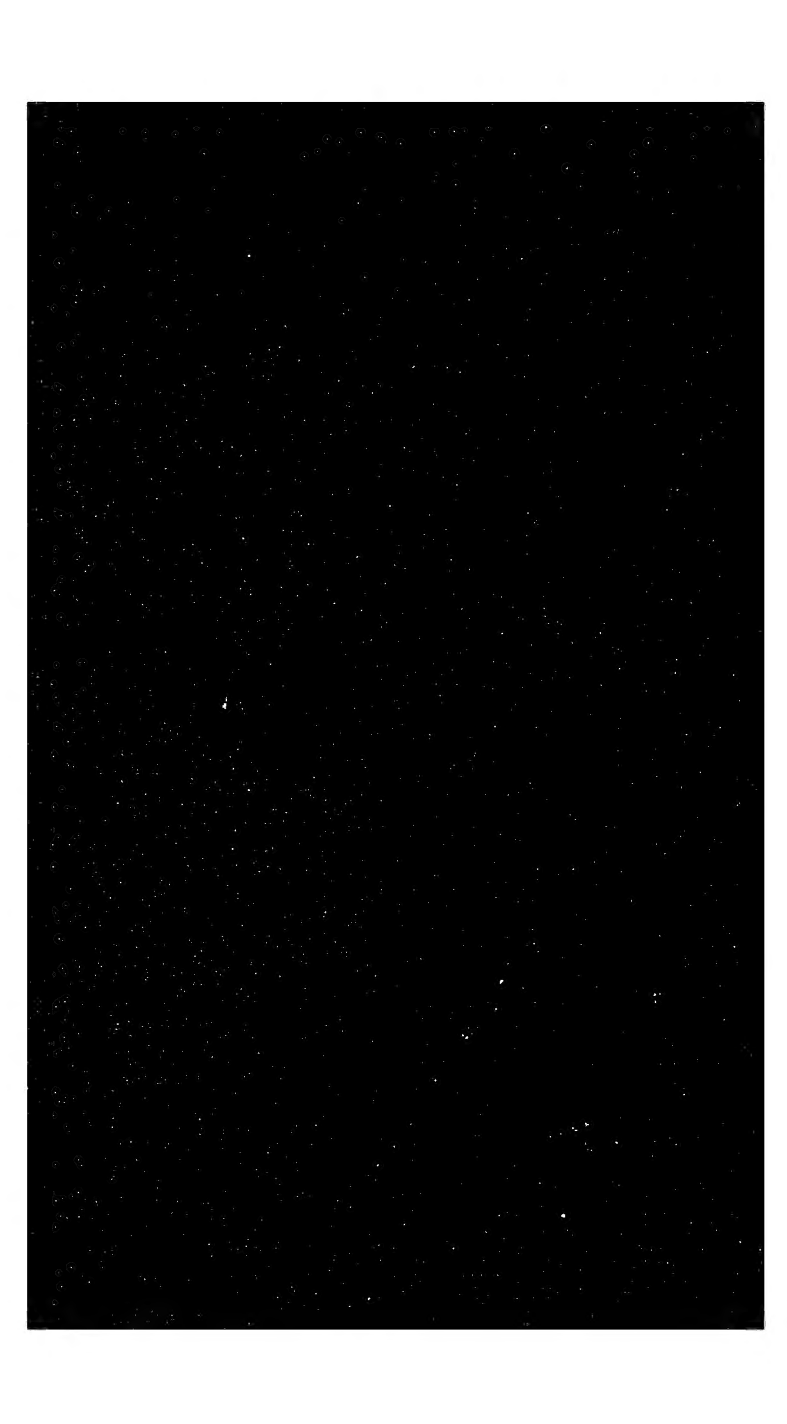
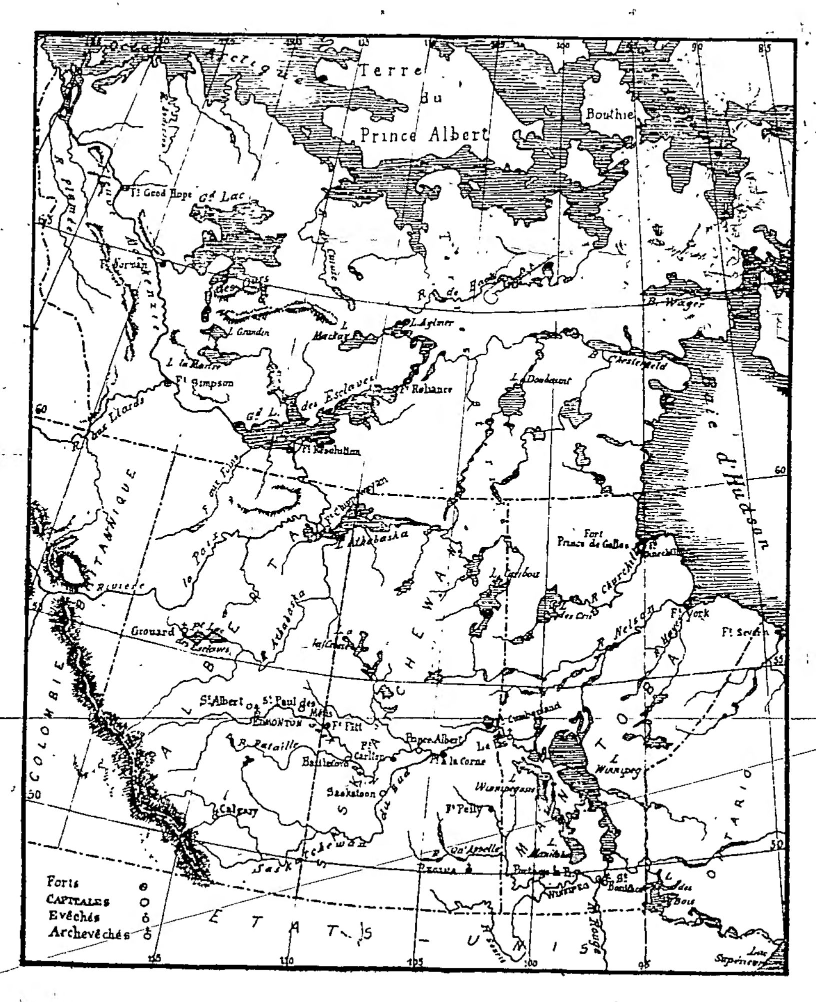


CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE



HISTOIRE DE L'OUEST CANADIEN



CARTE DE L'OUEST CANADIEN.

HISTOIRE ABRÉGÉE

DE

L'OUEST CANADIEN

MANITOBA, SASKATCHEWAN, ALBERTA
ET GRAND-NORD

PAR

A.-G. MORICE, O. M. I., M. A.

SAINT-BONIFACE, MAN.

1914

PRÉFACE

Le petit manuel que nous offrons au public des écoles de l'Ouest canadien vient, croyons-nous, à son heure. Malgré son extrême jeunesse en tant que pays civilisé, l'immense région dont il raconte l'histoire a maintenant pris une importance qu'il convient d'admettre. Les déserts d'hier seront demain le centre politique du Canada, et les millions d'habitants qui doivent y élire domicile, ajoutés au million et demi qu'il contient aujourd'hui, nous font une loi de ne pas laisser inaperçu de l'enfance ce qu'ont fait les valeureux pionniers qui les y ont précédés.

Or cette importance n'a point jusqu'ici été officiellement reconnue dans nos écoles, et si le présent ouvrage a quelque valeur, il la doit surtout au fait qu'il est le premier dans son genre.

Personne ne sera tenté de lui attribuer la moindre tendance séparatiste, puisque la Colombie britannique, qu'il exclut de son cadre, a longtemps vu sa propre histoire enseignée à sa population scolaire. Nous sommes Canadiens, et nous prétendons rester Canadiens. Mais les histoires du Cana-

da ne suffisent plus à nos besoins : outre qu'elles ne sont pas toujours aussi correctes qu'on pourrait le désirer, les rares pages qu'elles consacrent à notre pays sont loin de lui rendre la justice qui lui est due.

D'un autre côté, nous avons visé à être aussi bref que possible. Inutile de répéter à ce propos la remarque, assez commune en pareil cas, relativement à la difficulté qui accompagne toujours la préparation d'un travail comme le nôtre. Chacun sait, en effet, que la composition d'une histoire détaillée est considérablement plus facile que celle d'un manuel qui doit briller surtout par sa concision et la sûreté de ses données. Il faut ici savoir se borner et distinguer le nécessaire de l'utile et de l'agréable.

Comme notre petit livre a trait au passé de toutes sortes de gens, nous nous sommes appliqué à donner à chacun ce qui lui est dû, sans distinction de croyance ou de nationalité, et, s'il faut en croire le verdict de personnes autorisées, nos efforts sous ce rapport n'ont pas été sans résultats satisfaisants.

Pour faciliter la tâche du maître, nous avons cru bon de faire suivre chaque chapitre d'un petit questionnaire portant, après chaque demande, le numéro de la leçon à laquelle elle se rapporte. On ne verra là qu'une simple suggestion, puisque pareilles questions peuvent aisément se multiplier.

Enfin un glossaire à la fin du manuel est destiné à aider l'élève peu versé dans la littérature française. Nous avons revêtu naturellement notre récit d'une forme aussi simple que possible; mais nous n'avons aucune difficulté à avouer notre conviction que l'élève y gagnera de ne point trouver dans les pages qui suivent, un style enfantin, qui ne lui offrirait aucune opportunité de faire des progrès dans sa connaissance du français.

Nous pourrions aussi faire remarquer que la liste des gouverneurs de l'Ouest canadien, qui précède ce glossaire, est absolument inédite : aucun auteur n'a jusqu'ici eu l'idée de pareille compilation.

En terminant, il nous fait plaisir de remercier de l'obligeante coopération dont a bien voulu nous gratifier la grande maison de William Briggs, Toronto, en nous prêtant les clichés d'une quinzaine des gravures qui ornent ce petit ouvrage, dans lequel les éducateurs de l'Ouest verront, nous n'en doutons pas, une aide, si minime fût-elle, qui leur permettra d'infuser plus facilement chez les générations futures la mentalité à laquelle leur donne droit l'histoire de leurs devanciers dans ce vaste pays.

PREMIÈRE PARTIE

PÉRIODE DES EXPLORATIONS

CHAPITRE PREMIER.

LE PAYS ET SES HABITANTS.

(1650)

1. **Description du Pays.** — Le présent ouvrage a trait au vaste territoire qui s'étend entre le lac Supérieur et les montagnes Rocheuses, d'un côté, et la frontière des Etats-Unis et la mer Glaciale, de l'autre. Il raconte les événements qui se sont passés dans l'immense contrée qui forme aujourd'hui les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi que les déserts de l'Extrême-Nord canadien.

Ce pays se divise en trois régions bien distinctes : les prairies, vastes étendues de terres très fertiles entre les confins orientaux du Manitoba et les montagnes Rocheuses; la forêt subarctique, qui commence un peu au nord de la branche septentrionale de la Saskatchewan et ne finit qu'à la limite du bois, un peu en deçà de la mer Glaciale, et les fameuses Terres Stériles, ou *Barren Grounds*, interminables espaces sans végétation aucune entre le lac Caribou, non loin de la baie d'Hudson, et le grand lac des Esclaves.

Un grand nombre de lacs rompent la monotonie de cet immense territoire. Les principaux sont les lacs Winnipeg, Manitoba, Winnipegosis et Caribou, dans le Manitoba ac-

tuel; Athabaska, qui est commun à la Saskatchewan et à l'Alberta; le petit lac des Esclaves, dans la dernière province, et le grand lac des Esclaves avec le grand lac des Ours, dans l'Extrême-Nord.

Ses principaux cours d'eau sont la rivière Rouge, les deux Saskatchewan, le Nelson, le Churchill, l'Athabaska, la rivière la Paix, ainsi que le Mackenzie, qui n'est que le prolongement de cette dernière.

2. **Aborigènes.** — Bien que dix fois grand comme la France, ce pays était, il y a trois cents ans, la patrie exclusive de sauvages divisés en une trentaine de tribus appartenant à quatre familles principales, à savoir celles des Algonquins, des Sioux, des Dénés et des Esquimaux.

Les Algonquins allaient et venaient, au sud du fleuve Churchill et de la Saskatchewan, sous le nom de Sauteux, les plus à l'est, de Cris, au centre, et de Pieds-Noirs, à l'extrémité occidentale des grandes plaines. Les Sauteux étaient alors au moins 35.000, les Cris entre 50.000 et 60.000, et les Pieds-Noirs pouvaient compter 20.000 âmes.

Entre le territoire des Cris et celui des Pieds-Noirs, se trouvait une tribu d'origine siouse qui, sous le nom d'Assiniboines, avait émigré du sud et s'était alliée aux Cris. Elle comptait alors environ 15.000 individus.

Au nord de ces indigènes, connus généralement sous le nom de sauvages des plaines, erraient les nombreuses bandes de Dénés, parmi lesquelles nous citerons les Montagnais, qui rayonnaient autour du lac Athabaska, à une assez grande distance de chaque côté; les Esclaves, à l'ouest du grand lac des Esclaves et dans la vallée du Mackenzie, les Peaux-de-Lièvre, sur la rive orientale du Bas-Mackenzie, et les Loucheux, tribu importante formant nombre de sous-tribus, dont les terres de chasse s'étendaient à l'ouest du Mackenzie et dans tout l'Alaska.

Enfin, au nord de ces derniers et le long des côtes de la baie d'Hudson, se trouvait comme aujourd'hui la curieuse peuplade des Esquimaux, dont la langue et les coutumes sont partout à peu près les mêmes.

3. **Vie domestique.** — Les Indiens portaient des vêtements de peaux de bêtes et vivaient dans des *tipis*, loges coniques de même matière qui se transportaient facilement. Les sauvages des plaines étaient surtout chasseurs et se nourrissaient principalement de la chair du buffle ou bison, tandis que ceux des grandes forêts du nord étaient autant pêcheurs que chasseurs. Quant aux Esquimaux, ils se revêtaient aussi de peaux de bêtes, mais sans en enlever le poil, et vivaient en plein air en été, dans des cabanes de glace en hiver, se nourrissant du fruit de leur pêche dans la mer et les rivières qui s'y jettent.



SAUVAGE DES PLAINES CANADIENNES.

Les uns et les autres étaient nomades, c'est-à-dire qu'ils allaient et venaient constamment dans les limites de leur territoire respectif. Les Cris, et surtout les Pieds-Noirs, étaient renommés pour leurs dispositions belliqueuses, tandis que les Dénés, simples et superstitieux, n'étaient

guère braves qu'en paroles, ce qui ne les empêchait nullement de se montrer cruels à l'occasion, ainsi, du reste, que leurs ennemis séculaires, les Esquimaux.

4. **Mœurs et Coutumes.** — Des armes de facture primitive, telles que flèches à tête de pierre ou d'os, lances de même matière, harpons en os ou en corne, servaient à tous en temps de guerre, à la chasse ou à la pêche. Dans le nord, on prenait aussi le poisson au moyen d'appareils ingénieux qui participaient de la nature d'un piège.

Les guerres consistaient surtout en des surprises suivies du massacre du plus faible par le plus fort, et, comme une tribu était rarement en paix avec sa voisine, la sécurité publique n'était pas grande.

Quant à la femme, son sort était partout des plus malheureux, puisqu'elle était la bête de somme en voyage et devait presque tout faire à la maison. La jeune fille n'avait généralement rien à dire lorsqu'il était question de se marier, et le chasseur pouvait prendre autant d'épouses qu'il se croyait capable d'en faire vivre. Par contre, le divorce était des plus faciles. C'est dire que le niveau moral était bien bas, surtout chez les Indiens des plaines et chez les Esquimaux.

5. **Croyances et Culte.** — Ces peuplades croyaient à un Grand Esprit, qu'elles regardaient comme le maître de la vie, et la plupart honoraient aussi un mauvais esprit, qu'elles tâchaient de se rendre propice au moyen de sacrifices de tabac, d'habits ou d'autres objets. Les Indiens des plaines avaient chaque année quelque cérémonie, comme la « danse de la soif » ou la « fête du soleil », qui leur tenait lieu de culte. Tous croyaient à l'existence d'esprits, généralement nuisibles, qui se manifestaient par des contretemps, et surtout des maladies, qui ne disparaissaient

que devant les objurgations de certains sorciers appelés chamans. Ceux-ci étaient supposés en possession d'un esprit supérieur qui leur permettait de chasser celui qui causait la maladie et par là de rendre leur patient à la santé.

En cas de décès, le cadavre était, dans la plaine et chez les Esquimaux, laissé sur le sol ou sur des échafaudages qui le mettaient hors d'atteinte de la dent des bêtes fauves. Parmi les Dénés, on le déposait parfois dans l'intérieur d'un arbre creux, assez souvent sur un échafaudage de pièces de bois entre deux arbres, et certaines de leurs tribus se contentaient de faire retomber sur lui l'abri en branchages qui leur servait d'habitation temporaire, puis reprenaient le cours de leurs pérégrinations.

Dans tous les cas, on laissait près du mort certains objets, comme sa pipe, sa chaudière, son arc et ses flèches, ainsi que la nourriture dont il pouvait avoir besoin dans le pays de chasse mystérieux pour lequel on le croyait parti.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelles sont, aux points de vue géographique et politique, les différentes divisions de l'Ouest Canadien (1) ?

2. Quels sont ses principaux lacs et ses principales rivières (1) ?

3. Nommez et décrivez les quatre familles de sauvages établies dans cette région (2).

4. Comment vivaient ces sauvages (3) ?

5. Comment se faisaient leurs guerres (4) ?

6. Quel était le sort de la femme chez eux (4) ?

7. Quelles étaient leurs croyances et leurs cérémonies (5) ?

8. Que faisaient-ils de leurs morts (5) ?

CHAPITRE II.

RADISSON ET DESGROSEILLERS.

(1659-1717).

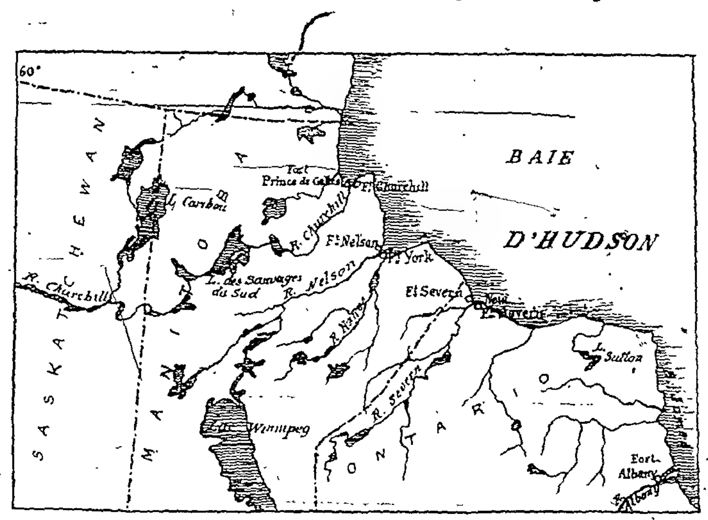
6. **Premiers Blancs.** — Cette population primitive coulait ainsi ses jours dans une succession de paix et de guerre lorsqu'elle apprit peu à peu que, bien loin dans le sud, des étrangers au visage pâle et barbu avaient fait leur apparition au milieu des Indiens.

Les premiers qu'on vit jamais dans ce qui est aujourd'hui l'Ouest canadien furent deux Français catholiques, Pierre-Esprit Radisson, natif de Paris, et Médard Chouart, dit Desgroseillers, qui venait de la Touraine. Ce premier contact entre les deux blancs et des représentants de la nation crise paraît avoir eu lieu dans l'hiver de 1659-60. L'amour des aventures et du gain provenant du commerce des fourrures était le mobile qui porta plus tard ces étrangers à se diriger vers la baie d'Hudson, découverte en 1610 par Henri Hudson. Ils paraissent avoir atteint son extrémité méridionale, la baie James, un peu avant l'été de 1663.

7. **Transfuges.** — Les deux aventuriers étaient arrivés à ce point au cours d'un voyage entrepris malgré le gouverneur du Canada. A leur retour, ils furent privés par celui-ci d'une grande partie des fourrures qu'ils avaient acquises en chemin et de plus condamnés à payer une amende de 14.000 livres. Desgroseillers passa alors en France pour réclamer contre ce traitement, mais il n'obtint que de bonnes paroles. Etant revenu au Canada, il s'embarqua avec son beau-frère Radisson pour Boston, d'où il se rendit à la baie d'Hudson. Puis les deux « trai-

teurs » de fourrures passèrent en Angleterre, où ils arrivèrent le 25 octobre 1665.

Là, ils ne se firent pas scrupule de se mettre au service de ce pays, bien qu'il fût alors en mauvais termes avec leur propre patrie. Ils s'abouchèrent avec le prince Rupert, cousin de Charles II, roi d'Angleterre et, par suite



CARTE DE LA BAIE D'HUDSON.

de leurs descriptions des richesses en pelleteries des pays qu'ils avaient parcourus, ils parvinrent à équiper deux navires, le *Eaglet*, capitaine Stannard, et le *Non-Such*, sous le commandement du capitaine Zacharie Gillam, et partirent pour la baie d'Hudson le 3 juin 1668.

8. Fondation de la Compagnie de la Baie d'Hudson. — La tempête ayant séparé les deux vaisseaux, le *Non-Such*, qui portait Desgroseillers, put seul se rendre à destination. Desgroseillers bâtit alors sur la baie un poste de traite

qu'il appela fort Charles; puis, après un commerce des plus lucratifs avec les indigènes, il retourna en Angleterre dans l'été de 1669.

Ce succès donna lieu à la fondation de la puissante corporation qui, sous le nom de compagnie de la baie d'Hudson, devait avoir une si grande influence sur les destinées de l'Ouest canadien. Charles II lui octroya, le 2 mai 1670, une charte des plus généreuses, et mit à sa tête le prince Rupert et d'autres nobles, avec un certain nombre de marchands de Londres, tout en laissant à son service les aventuriers français dont l'intervention avait occasionné sa fondation.

En peu de temps, des navires chargés de provisions et d'articles de commerce destinés aux sauvages furent expédiés de la capitale anglaise, où ils revenaient avec des fourrures de toutes sortes que les représentants de la compagnie avaient obtenues aux forts, ou comptoirs, qu'ils établirent sur la rivière Albany, à l'île Hayes, à la rivière Rupert, à Port Nelson et à New Severn. Les Esquimaux, les Cris et les Montagnais furent les premiers à bénéficier de ces fondations, et le premier gouverneur local fut un nommé Charles Bailey qui, de concert avec Radisson et son neveu Jean-Baptiste Desgroseillers, fut mis à la tête du fort Charles.

9. **Nouvelles Preuves d'Inconstance.** — Cependant les Français du Canada disputaient aux Anglais le droit d'établir des forts de traite dans un pays qu'ils considéraient comme leur appartenant. Ils purent d'autant plus facilement affirmer ce droit, réel ou supposé, que Radisson et Desgroseillers, négligés par ceux vers qui le dépit les avait seul poussés, étaient en 1674 retournés au service de la France, qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Représentant la compagnie du Nord, nouvellement fondée dans

ce pays, ils arrivaient en 1682 dans deux grandes barques en face du fort Charles; puis, passant outre, ils entraient dans la rivière Hayes, où ils érigeaient un poste qu'ils appelèrent fort Bourbon. Peu après, ils trouvèrent un rival dans la personne du gouverneur Bridgar, de la compagnie de la baie d'Hudson, près duquel ils exagérèrent habilement leurs propres ressources pour se protéger contre leur faiblesse réelle. Cette conduite n'empêcha pas Radisson de repasser en 1684 au service des Anglais et de s'emparer au fort Bourbon de 20.000 pièces de fourrures que son neveu, le jeune Desgroseillers, dut lui livrer.

10. **Hostilités à la Baie d'Hudson.** — Indignés de pareils procédés, les Français du Canada résolurent d'agir par eux-mêmes. En 1686, le chevalier de Troyes se rendit de Montréal à la baie, à la tête de 80 compatriotes, parmi lesquels se trouvait un audacieux du nom de Le Moyne, d'Iberville, et, tombant à l'improviste sur le fort Hayes, il s'en empara avant que ses défenseurs fussent revenus de leur surprise. Les forts Charles et Albany eurent bientôt le même sort, pendant qu'un des vaisseaux de la compagnie anglaise devenait la proie d'une poignée de Français commandés par d'Iberville. Il ne restait plus aux Anglais qu'une place importante sur la baie, Port Nelson, non loin du fort Bourbon.

En 1689, l'intrépide d'Iberville défendit avec succès contre une attaque de ces derniers le fort Albany, qui tomba plus tard entre leurs mains, pour être ensuite repris par les Français et finalement (1692) par une force imposante d'Anglais, qui redevinrent les maîtres sur la baie.

Mais en 1694 d'Iberville s'empara du fort Bourbon; puis, en 1697, fit dans ces parages des captures qui jetèrent le plus vif éclat sur les armes françaises. Avec un seul vaisseau, le *Pélican* qui n'avait que 50 canons, il eut le

courage d'attaquer trois navires anglais qui en portaient 124. Il en coula un et reçut la soumission de l'autre, pendant que le troisième parvenait à s'évader; après quoi l'audacieux marin s'emparait du fort Nelson.



Le Moyne DIberville

Cette même année 1697, le traité de Ryswick, confirmait la France dans la possession de la baie d'Hudson, qui, en 1713, devait être finalement rendue à l'Angleterre par le traité d'Utrecht.

11. **Explorations anglaises et françaises.** — Cette dernière puissance profita de l'espèce de paix qui s'ensuivit pour faire explorer cette mer intérieure en vue d'y décou-

vrir un passage vers l'océan Pacifique, ou la « mer de l'Ouest », comme on disait alors. Ses principaux représentants dans ces régions glacées furent les capitaines James Knight, Georges Barlow et surtout Christophe Middleton, tous au service de la compagnie de la baie d'Hudson.

Nous pourrions mentionner aussi les explorations, ou plutôt vagabondages, d'un nommé Henri Kelsey, jeune homme qui, en 1691-92, suivit des bandes d'Indiens dans l'intérieur des terres et fut comme le précurseur d'un véritable explorateur du nom d'Antoine Hendry, qui devait se rendre (1754-55) de la baie d'Hudson au pays des Pieds-Noirs, dans ce qui est aujourd'hui l'Alberta.

De leur côté, les Français cherchaient aussi la « mer de l'Ouest », mais par la voie de terre. Zacharie de la Noue, un des adversaires des Anglais lors des démêlés de la baie d'Hudson, établit dans ce but (1717) un poste sur le lac Supérieur qui devait plus tard devenir fameux sous le nom de fort William. Il prépara ainsi les voies au véritable découvreur de l'Ouest canadien, le grand Lavérendrye.

QUESTIONNAIRE.

1. Qui furent les premiers blancs du pays et quel mobile les y conduisit (6) ?
2. Pourquoi se mirent-ils au service des Anglais (7) ?
3. Quel fut leur succès dans leur nouveau rôle (7) ?
4. Comment fut fondée la compagnie de la baie d'Hudson (8) ?
5. Quel fut son premier gouverneur à Londres et en Amérique (8) ?
6. Dites les actes de Radisson à la baie d'Hudson en 1682 et en 1684 (9).
7. Racontez les hauts faits du chevalier de Troyes et d'Iberville de 1686 à 1697 (10).
8. Nommez les principaux navigateurs anglais à la baie d'Hudson et dans l'intérieur des terres (11).

CHAPITRE III.

LES POSTES FRANÇAIS DE L'OUEST.

(1731-55)

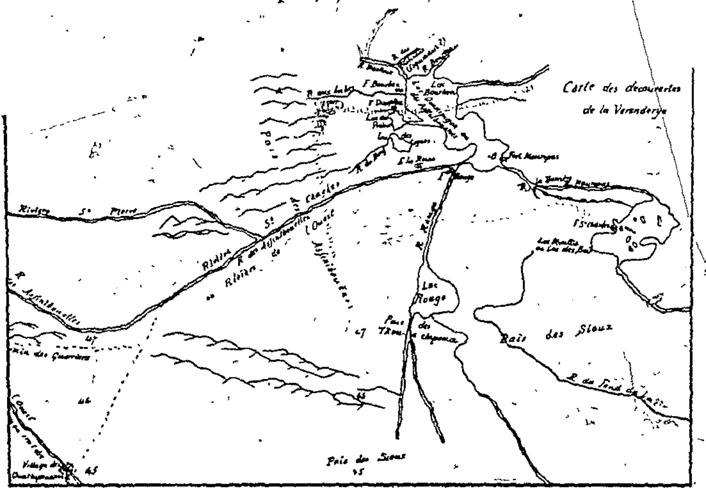
12. **Lavérendrye et ses premières Explorations.** — Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye — qui signait tout simplement Lavérendrye — était le fils d'un Français marié à une Canadienne, et avait vu le jour aux Trois-Rivières le 19 novembre 1685. Après avoir servi honorablement dans l'armée française en Europe, il avait dû se mettre dans le commerce des fourrures; puis le gouverneur de Beauharnois lui avait officiellement confié la tâche de découvrir la fameuse mer de l'Ouest.

Dans ce but, ce gentilhomme quitta Montréal le 8 juin 1731 à la tête de « 50 voyageurs », prenant avec lui en chemin le P. Charles Mesaiger, jésuite qui lui servit de premier aumônier. Dans l'automne de cette même année, il fonda le fort Saint-Pierre, sur le lac la Pluie, et, au mois de juin suivant, il érigeait le fort Saint-Charles, sur le lac des Bois.

Etant retourné dans l'Est en 1733, le missionnaire qui l'accompagnait eut pour successeur le P. Jean-P. Aulneau, S. J., jeune prêtre plein de zèle qui fut massacré par des Sioux, avec le fils aîné de Lavérendrye et 19 autres Français, sur une île du lac des Bois, à 16 milles du fort Saint-Charles (6 juin 1736).

13. **Sur les Plaines et aux Montagnes.** — Ce malheur n'empêcha point Lavérendrye de continuer le cours de ses explorations et d'ajouter encore au nombre d'établissements de commerce que le forçait d'entreprendre le fait qu'on ne lui avait donné d'autres ressources pécuniaires

que celles qu'il pourrait trouver dans la traite des pelleteries. Les sauvages admirèrent généralement sa bonté vraiment paternelle et son inépuisable patience; mais le commerce des fourrures ne lui permit jamais de faire face à ses obligations, et il se vit bientôt sérieusement en dette avec ses fournisseurs de Montréal. Il n'en fonda pas moins les forts Maurepas, à l'embouchure de la rivière



PARTIE D'UNE CARTE DE LAVÉRENDRYE.

Winnipeg (1734), la Reine, à l'emplacement de Portage-la-Prairie (septembre 1738) et Rouge, à l'embouchure des rivières Rouge et Assiniboine (très peu après). Le 24 septembre 1738 le vit pour la première fois à ce point important qui est aujourd'hui Winnipeg.

Du fort la Reine il se rendit, d'octobre 1738 à février 1739, au pays des Mandanes, Missouri supérieur; puis il fit faire à son fils le chevalier des explorations aux lacs Manitoba, Dauphin, Winnipegosis et Bourbon, ainsi qu'à la Saskatchewan inférieure. A la fin de 1742, le même

chevalier découvrit même les montagnes Rocheuses, dont il atteignit la base le 12 janvier de l'année suivante.

Le P. Godefroy-Cocquart, S. J., fut le chapelain de Lavérendrye aîné au fort la Reine à partir de l'été 1743 jusqu'au printemps 1744. Dans l'automne de cette dernière année, les dettes et les tracasseries des marchands et des fonctionnaires de l'Est contraignirent Lavérendrye à démissionner comme explorateur officiel et administrateur des postes qu'il avait fondés.

14. **Le premier successeur de Lavérendrye.** — Le capitaine Charles-J. de Noyelle lui succéda dans cette double charge, que le concours des fils du découvreur lui-même lui rendit plus légère. Il se rendit au fort la Reine dans l'été de 1748, en compagnie du chevalier de Lavérendrye, qui établit bientôt après un poste qu'il appela fort Bourbon, sur le lac du même nom et tout près du lac Winnipeg, ainsi qu'un autre, sur la Basse-Saskatchewan, qui fut connu comme le fort Poskoyac, Paskoya ou Pasquia — aujourd'hui Le Pas.

Le 6 décembre 1749, Lavérendrye père mourait à Montréal, et, malgré les instances de son fils le chevalier, qui eût voulu continuer son œuvre et recouvrer les crédits qu'il avait avancés dans l'Ouest, Jacques-R. Legardeur de Saint-Pierre, homme droit mais vif et sans ménagements, succéda à de Noyelle, recevant comme chapelain au fort la Reine (1750) le P. Jean-Baptiste de la Morinie, Jésuite, qui ne put rester longtemps avec lui.

15. **De Saint-Pierre et de la Corne.** — L'administration de Saint-Pierre fut marquée par la fondation, à l'emplacement de la ville actuelle de Calgary, d'un poste auquel on donna le nom de fort la Jonquière (mai 1751). Le 22 février 1752, de Saint-Pierre faillit lui-même devenir victime des sauvages dans son propre établissement du fort

la Reine. Comme une foule d'Assiniboines qui l'avaient envahi ne voulaient point se retirer, mais manifestaient au contraire les intentions les plus hostiles, le bouillant commandant saisit un tison, et fit mine de vouloir faire sauter la poudrière et avec elle le fort et tous ceux qu'il contenait. Ce que voyant, les Indiens se précipitèrent à l'envi vers la porte, dont ils arrachèrent presque les gonds dans leur empressement à déguerpir.

De Saint-Pierre dut pourtant évacuer son poste l'été suivant, et les sauvages en profitèrent pour en réduire en cendres les bâtiments.

En septembre 1753, le chevalier Saint-Luc de la Corne le remplaça à la tête des postes de l'Ouest. L'année suivante, celui-ci fit faire dans la vallée de la Carotte, tributaire de la Saskatchewan inférieure, les premiers essais d'agriculture auxquels se soient jamais livrés les blancs de ces immenses régions. Il établit en outre un poste non loin de la fourche de cette rivière, puis fut rappelé (1755) pour aider à défendre le Canada assailli par les Anglais.

QUESTIONNAIRE.

1. Que savez-vous des premières années de Lavérendrye (12) ?
2. Quels furent ses premiers établissements et les deux premiers prêtres qui l'accompagnèrent (12) ?
3. Quel fut le sort du second (12) ?
4. Nommez les fondations de Lavérendrye (13).
5. Qui découvrit les montagnes Rocheuses et quand (13) ?
6. Qui succéda à Lavérendrye et que fit-il (14) ?
7. Quel était le caractère et le nom de son second successeur (14) ?
8. Racontez l'épisode du fort la Reine (15).
9. Quel fut le dernier gouverneur français et par quoi est-il surtout célèbre (15) ?

CHAPITRE IV.

ÉPOQUE DE TRANSITION.

(1763-1804)

16. **Premiers Métis et Traiteurs anglais.** — Par la cession du Canada en 1763, l'Ouest, qui avait jusqu'alors été français, devint territoire britannique. Sous le nouveau régime, il vit ses postes de traite disparaître les uns après les autres; mais plusieurs des compagnons des premiers explorateurs français étant restés dans le pays, s'y unirent à des Indiennes et donnèrent ainsi naissance à la remarquable race des Métis. Leur exemple fut suivi par d'autres Canadiens-français appelés coureurs de bois, qui s'y rendirent ensuite.

Les Anglais n'y furent représentés que par certains aventuriers, comme les deux Alexandre Henry, qui y firent le commerce des fourrures au compte de maisons de Montréal.

La compagnie de la baie d'Hudson vit d'un mauvais œil ces opérations commerciales dans un pays qu'elle regardait comme exclusivement sien, bien qu'elle n'eût jamais osé s'y introduire. Accusée de manque d'initiative par ses détracteurs, elle voulut alors faire quelque chose pour la géographie, tout en servant ses propres intérêts. Dans ce but, elle envoya Samuel Hearne, l'un de ses « traiteurs » sur la baie, explorer le pays au nord-ouest des froids rivages auxquels elle s'était jusque-là comme cramponnée. Les sauvages représentaient alors la vallée d'une certaine rivière (la *Coppermine* des Anglais) comme abondant en cuivre natif, et elle voulut savoir à quoi s'en tenir sur ce point.

17. **Voyages de Hearne.** — En compagnie d'Indiens peu fidèles, Hearne quitta, le 6 novembre 1769, le fort du Prince de Galles, ou Churchill; mais il y rentrait peu après, abandonné de ses compagnons. Deux mois plus tard, il en repartait avec d'autres sauvages, et il s'était enfoncé assez avant dans le Nord-Ouest, lorsque, son quadrant s'étant brisé, il fut obligé de reprendre le chemin de la baie.

Une troisième tentative fut plus heureuse. Accompagné d'un chef appelé Mattonabi, auquel se joignirent plus tard un grand nombre de Dénés aussi cruels qu'éhontés, qui massacrèrent un jour deux douzaines d'Esquimaux inoffensifs, il parvint non seulement à la rivière du Cuivre, mais aperçut même dans le lointain l'océan Glacial, après avoir fait de son itinéraire une carte remarquable par l'exagération des distances. Puis il dirigea ses pas vers la région du grand lac des Esclaves, qu'il fut le premier blanc à voir (24 décembre 1771).



SAMUEL HEARNE.

Son retour à la baie d'Hudson s'effectua le 30 juin 1772. Il emportait avec lui, en outre de sa carte, les notes qui lui servirent à écrire et à publier plus tard un livre excessivement précieux pour quiconque veut étudier une race sauvage, comme celle des Dénés, prise au naturel.

18. **Explorations et Hostilités.** — La semaine même du retour de Hearne au fort du Prince de Galles, un Anglais du nom de Matthew Cocking se rendait à la Saskatchewan, qu'il remontait jusqu'à Pasquia en un point un peu à l'est du confluent des deux branches de cette rivière. De

là il se dirigeait par terre dans le sud de l'Alberta, au pays des Pieds-Noirs, avec lesquels il venait en contact après avoir rencontré plusieurs traiteurs français qui vivaient avec les sauvages. Le 18 juin 1773, l'aventurier était de retour au fort York d'où il était parti.

Le 29 décembre suivant, le gouverneur du fort Prince de Galles, Moïse Norton, homme violent et de mœurs dissolues, mourait, et, en récompense de ses services, Hearne lui succédait dans la direction de cet important poste — véritable place forte dont les murs étaient en pierre de taille et défendus par 42 canons, plus 6 autres postés de l'autre côté de la rivière. Malgré cette solidité et cet armement formidable, cette place fut prise sans coup férir le 8 août 1782 par le fameux navigateur de la Pérouse, qui y mit le feu et en détruisit les fortifications.

Douze jours après, le fort York tombait entre les mains du même officier, bien que ce poste fût alors défendu par une garnison de 60 Anglais aidés de 12 Indiens, qui avaient à leur disposition 25 pièces de canon et 12 pierriers.

En mai 1783, ces différentes places étaient rendues aux Anglais, et, un mois plus tard, leurs pusillanimes défenseurs revenaient à leurs postes respectifs.

19. **Fondation de la Compagnie du Nord-Ouest.** — Avant ces déboires de la compagnie de la baie d'Hudson, qui fut rarement heureuse sur le champ de bataille, cette corporation avait, par l'entremise de Hearne, établi un fort au Cumberland, d'où ses agents pouvaient intercepter les sauvages qui eussent voulu traiter avec les aventuriers français. Elle avait même pris à son service quelques Canadiens-français dirigés par un Louis Primeau, qu'elle avait détaché des traiteurs représentant des maisons de Montréal.

En présence de ces indices d'une activité dont la compagnie anglaise avait été jusque-là fort peu coutumière,

les commerçants canadiens sentirent le besoin de s'unir pour lui faire une concurrence effective. En 1783-84, ils formèrent donc la compagnie de traite dite du Nord-Ouest qui, pendant plus de trente-cinq ans, allait se montrer aussi entreprenante, et même agressive, qu'heureuse dans son commerce avec les Indiens. Bien que ceux qui maniaient ses capitaux aient été pour la plupart des Ecossais, ou même des Anglais, du Bas-Canada, tous ses serviteurs, guides, interprètes, « voyageurs », et autres subalternes, un bon nombre de ses commis et quelques-uns de ses *bourgeois*, comme on appelait les commandants des postes les plus importants, étaient de race française. Même ses plus hauts fonctionnaires étaient familiers avec la langue de cette race, qui pendant longtemps fut l'idiome parlé par la presque totalité de la population non-indienne de ce qui est aujourd'hui l'Ouest canadien. En sorte que cette corporation passa bientôt pour une société française, de la même manière que celle qui avait la baie d'Hudson pour quartiers généraux en Amérique fut toujours regardée comme une compagnie exclusivement anglaise.

MM. Benjamin et Joseph Frobischer, avec un M. Simon McTavish, furent les fondateurs et les premiers actionnaires de la compagnie du Nord-Ouest.

20. **Explorations d'Alexandre Mackenzie.** — Elle était à peine constituée qu'un Canadien nommé Laurent Leroux se rendait du lac Athabaska au grand lac des Esclaves, qu'il était le premier blanc à explorer (1786), et où il fonda le fort Résolution. Leroux était un commis de la nouvelle compagnie. Encore plus haut placé était Alexandre Mackenzie, qu'il accompagna en juin 1789 dans un voyage qui mena ce dernier jusqu'à l'embouchure dans la mer Glaciale de l'immense cours d'eau auquel il a donné son nom.

Trois ans plus tard, le même Mackenzie traversait les

montagnes Rocheuses et, après avoir surmonté des difficultés, sans nombre, finissait par contempler (22 juillet 1793) cette « mer de L'Ouest » (l'océan Pacifique), après laquelle avaient soupiré Lavérendrye et tant d'autres. Dans l'un et l'autre de ces voyages de découverte, cet explorateur était accompagné de Canadiens-français, sans le concours desquels il n'eût pu réussir.



SIR ALEXANDRE MACKENZIE.

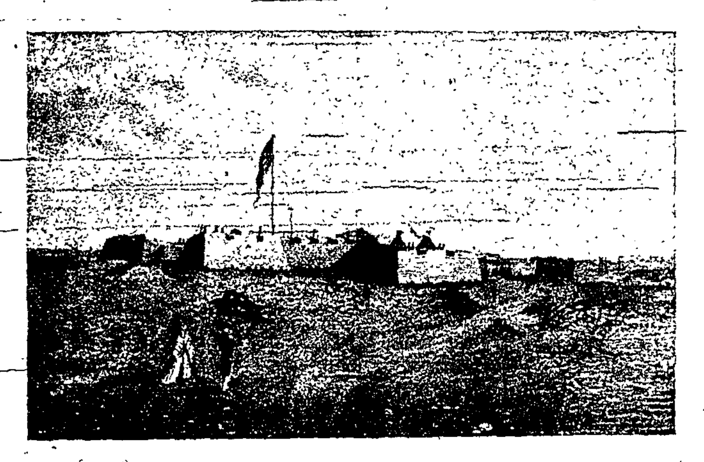
21. **Rivalité commerciale.** — Cependant la Compagnie du Nord-Ouest devenait de plus en plus active, et les solitudes de l'Ouest canadien étaient comme parsemées de ses forts, ce qui força sa rivale à se réveiller et à établir elle-même des postes: sur l'Assiniboine supérieure (1790), à Brandon (1794), près du Portage-la-Prairie (1796) et sur la Rivière-Rouge (1799).

De cette rivalité effrénée naquirent malheureusement les plus grands désordres, qui prirent généralement la forme de débauches inconcevables, provenant des liqueurs fortes que chacune des deux corporations fournissait aux sauvages dont elle convoitait les fourrures.

L'unanimité des sentiments n'était point non plus parfaite dans la compagnie du Nord-Ouest, et en 1799, Mackenzie, suivi d'un assez grand nombre de bourgeois, s'en retira pour fonder une société distincte, source de nou-

veaux désordres, qui devait se réunir à l'ancienne à la fin de 1804.

De leur côté, les autorités de la compagnie de la baie d'Hudson s'efforçaient de contrecarrer l'action de leur entreprenante rivale, et pour cela ne se faisaient pas faute d'attirer à leurs comptoirs ces commis et voyageurs de



FORT PRINCE DE GALLES.

langue française qui, par leur connaissance intime du caractère indien, faisaient la force de la compagnie du Nord-Ouest.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle est l'origine de la race métisse (16) ?
2. Qu'est-ce qui porta la compagnie de la baie d'Hudson à faire ses premières explorations (16) ?
3. Racontez les voyages de Hearne (17).
4. Que savez-vous de Matthew Cocking (18) ?
5. Dites les exploits de La Pérouse (18).
6. Quelle fut l'origine de la compagnie du Nord-Ouest (19) ?
7. Quelle était la langue de la plupart de ses membres (19) ?
8. Quelles furent les découvertes de Laurent Leroux et d'Alexandre Mackenzie (20) ?
9. Nommez deux des résultats de la concurrence que se faisaient les deux compagnies rivales (21).

CHAPITRE V.

LA COLONIE DE LORD SELKIRK.

(1811-17)

22. **Premiers Colons.** — Pendant que les deux compagnies rivales s'efforçaient ainsi de s'exclure mutuellement du pays, un homme à l'esprit noble et généreux projetait, dans la lointaine Ecosse, de fonder une colonie dans la vallée de la rivière Rouge. Ce bienfaiteur public était Thomas Douglas, comte de Selkirk. Ayant acquis une influence prépondérante dans la compagnie de la baie d'Hudson par l'achat d'un grand nombre de ses actions, il se procura quelque 116.000 milles carrés de terre dans cette région et y envoya un certain nombre d'Ecossais et d'Irlandais, sous la conduite d'un excellent catholique, Miles Macdonell, qu'il nomma gouverneur de la nouvelle colonie.

Le nombre des émigrés était, à leur départ de Stornoway, de 105 personnes, dont un assez grand nombre étaient catholiques. Ils arrivèrent le 24 septembre 1811 à la factorerie de York, dans le voisinage de laquelle ils passèrent l'hiver. De là 70 d'entre eux se dirigèrent vers le confluent de l'Assiniboine avec la rivière Rouge, qu'ils atteignirent le 30 août 1812 — les autres avaient pour la plupart pris du service dans la compagnie de la baie d'Hudson. Un prêtre, l'abbé Charles Bourke, les avait accompagnés jusqu'à la baie, mais était retourné en Irlande le printemps précédent.

23. **Divers Appoints à la Colonie.** — La compagnie du Nord-Ouest, qui était représentée au pays par le fort Gibraltar situé au confluent même des deux rivières, fut très froissée de l'établissement, sous les auspices de sa rivale, d'une colonie dans un pays où elle régnait en maîtresse.

Aussi les gens de Miles Macdonell durent-ils aller passer l'hiver à Pembina, environ 60 milles au sud, où ils établirent un poste qu'ils nommèrent fort Daer. Pendant ce temps, la résidence du gouverneur lui-même fut bâtie sur une pointe de terre formée par un détour de la rivière Rouge, à deux milles du fort Gibraltar. Puis, comme la réception plus que froide dont on avait été gratifié faisait présager de l'opposition, ce poste fut bientôt entouré d'une palissade et plus ou moins fortifié sous le nom de fort Douglas.

En 1813, quinze ou vingt Irlandais rejoignirent les premiers colons, sous la conduite d'un Owen Keveney, homme despotique qui n'allait pas tarder à tomber victime de l'animosité des gens du « Nord-Ouest », ainsi qu'on appelait communément la corporation canadienne. L'année suivante, le nombre des colons fut augmenté de 93 et, en 1815, d'une centaine de fermiers écossais.

24. **Premières Hostilités.** — La principale difficulté qui se présenta à M. Macdonell fut celle de nourrir tant de bouches. La terre était, il est vrai, des plus fertiles, et la plupart des nouveaux venus manifestaient baucoup de bonne volonté; mais les instruments agricoles manquaient. Et puis il fallait attendre un an le rendement des petits champs ensemencés, sans compter que les représentants de la compagnie du Nord-Ouest faisaient secrètement leur possible pour décourager les colons et les porter à quitter le pays.

Ce que voyant, le gouverneur Macdonell défendit publiquement (8 janvier 1814) l'exportation des provisions de bouche qui n'étaient point absolument nécessaires au soutien des traiteurs et de leurs employés.

Ceux du « Nord-Ouest » s'opposèrent à l'exécution de cette mesure et, après une série d'actes plus ou moins hostiles, au cours desquels leurs adversaires eurent bien

aussi leurs torts, ils attaquèrent, le 25 juin 1815, le fort Douglas et dispersèrent les colons, qui durent ou bien partir pour le Canada, où on leur promettait monts et merveilles, ou bien reprendre le chemin de l'Europe par la voie de la baie d'Hudson. Ceux qui se décidèrent à cette dernière alternative furent heureusement ramenés à leurs champs par un Colin Robertson, officier plein de détermination qui arrivait à la « Fourche » avec un contingent de vingt Canadiens-français.

25. **Bataille de la Grenouillère.** — Puis, le 17 mars 1816, le même Robertson prit et rasa le fort Gibraltar, en l'absence du gouverneur Macdonell, qui avait maintenant comme supérieur sous certains rapports un nommé Robert Semple, gentilhomme sans aucune expérience des mœurs du pays, dont la présomption n'allait pas tarder à causer un désastre.

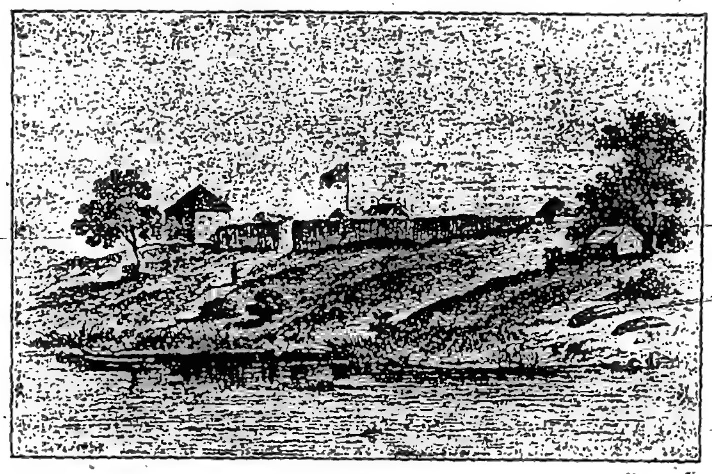
Pour se mettre en état de faire face à toute éventualité, les autorités de la compagnie du Nord-Ouest réunirent près de la « Fourche », ou confluent de l'Assiniboine avec la Rouge, un certain nombre d'hommes dont une bande composée de 64 métis et Canadiens-français, avec 6 sauvages, passa le 19 juin 1816 en vue du fort Douglas, à un endroit marécageux connu sous le nom de la Grenouillère. Sans s'assurer ni de leur nombre, ni de leurs intentions réelles, Semple alla les rencontrer avec 27 hommes armés et voulut arrêter leur représentant, François-F. Boucher, Canadien avec lequel il parlementait. Une décharge de mousqueterie s'ensuivit qui tua l'un des Anglais, pendant que Boucher s'enfuyait du côté des siens. Presque aussitôt, le gouverneur lui-même tombait frappé d'une balle, et en un clin d'œil la fusillade devenait générale.

Les métis, qui étaient sous la conduite d'un Cuthbert Grant, eurent un homme tué et quatre blessés, tandis que du côté des Anglais pas moins de 21 mordirent la pous-

sière, entre autres Semple lui-même, qui fut lâchement achevé par un sauvage malgré un Canadien qui le gardait.

Là-dessus Grant s'empara du fort Douglas et dispersa complètement les colons de lord Selkirk.

26. **Lord Selkirk à la Rescousse.** — *Ce dernier se trou-*



FORT DOUGLAS.

vait alors à New-York, où il s'était rendu à la nouvelle de la première dispersion de ses colons. Il passa immédiatement au Canada, et, au printemps de 1816, il quitta Montréal pour la Rivière-Rouge à la tête d'une centaine d'anciens soldats appelés Meurons, du nom d'un de leurs officiers. En chemin il apprit le second désastre qui venait de fondre sur sa chère colonie, et, le 14 juillet suivant, il s'emparait du fort William, quartiers généraux de la compagnie du Nord-Ouest.

De là, il dépêcha un parti de soldats par la voie alors

inusitée des Etats-Unis au fort Douglas, qu'ils reprirent le 6 janvier 1817, à la faveur d'une tempête de neige qui déroba leur présence aux assiégés. Selkirk y arriva lui-même la dernière semaine du mois de juin suivant, et parvint à faire rentrer chez eux un grand nombre de ses colons fugitifs. Il offrit en outre des terres à ceux de ses militaires qui se sentaient du goût pour l'agriculture, et conclut avec les Indiens des traités par lesquels, moyennant compensation, ils renonçaient à la propriété foncière du pays qu'ils occupaient de temps immémorial.

27. **Fondation de la Mission catholique.** — Puis, persuadé par l'expérience des années précédentes qu'aucune paix permanente n'était possible sans le concours de la religion parmi des gens dont la grande majorité était alors catholique et de langue française, il fit circuler parmi eux une pétition demandant à l'évêque de Québec de leur envoyer un prêtre. Le noble lord et Miles Macdonell appuyèrent chaleureusement cette pétition par des lettres personnelles au même prélat.

En conséquence, Mgr Joseph-Octave Plessis résolut d'établir une mission permanente à la Rivière-Rouge. Il chargea de cette honorable entreprise un abbé J.-Norbert Provencher, auquel il adjoignit un prêtre du nom de Sévère-J.-N. Dumoulin et un séminariste appelé Guillaume Edge. Munis de lettres de recommandation du gouverneur général des deux Canadas et de documents qui attestaient la donation par lord Selkirk d'une importante pièce de terre à leur futur établissement, ces ecclésiastiques arrivèrent au fort Douglas le 16 juillet 1818. Ils y furent reçus avec enthousiasme par la population entière, à la tête de laquelle se trouvait un catholique, Alexandre McDonell, qui avait un an auparavant succédé à Miles Macdonell comme gouverneur de la colonie.

Une ère nouvelle s'ouvrait dès lors pour ces pays déshérités de la fortune. Avec la religion la véritable civilisation allait s'y introduire. La période des explorations touchait à sa fin pour faire place à celle de la colonisation, de la tranquillité et du progrès.

QUESTIONNAIRE.

1. Comment lord Selkirk fonda-t-il sa colonie (22) ?

2. Dites le nombre de ses premiers colons et la date de leur arrivée (22).

3. Racontez les commencements de la colonie en 1812-13 (23).

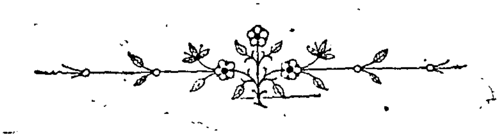
4. Quelle fut l'occasion des premières hostilités et quels furent leurs résultats (24) ?

5. Racontez la bataille de la Grenouillère (25).

6. Comment lord Selkirk répara-t-il les pertes subies par sa colonie (26) ?

7. Qui fit demander des prêtres pour la Rivière-Rouge (27) ?

8. Qui furent ces premiers prêtres et quand arrivèrent-ils à destination (27) ?



DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE LA COLONIE

CHAPITRE PREMIER.

L'ÉGLISE A LA RIVIÈRE-ROUGE.

(1818-22)

28. **Conditions à la Rivière-Rouge.** — Peu après (12 août 1818), arrivèrent une quarantaine de Canadiens-français, dont quelques-uns étaient accompagnés de leur famille. Ces nouveaux venus avaient l'intention de s'établir dans le voisinage du fort Douglas; mais des nuées de sauterelles qui venaient de tout ravager dans la colonie les forcèrent à chercher refuge à Pembina, où ils passèrent l'hiver à chasser le buffle, en compagnie de plusieurs fermiers écossais ruinés par le fléau qui s'était abattu sur leur pays d'adoption.

Cette circonstance força M. Provencher, qui jouissait des pouvoirs de vicaire général, à envoyer à cette localité, qu'habitaient depuis longtemps beaucoup d'autres Canadiens et des métis français, l'abbé Dumoulin avec M. Edge, qui y établit aussitôt une école.

Quant au supérieur des deux ecclésiastiques, il inaugurait le 1er novembre 1818, en face du confluent des deux rivières, un humble édifice en troncs d'arbres qui devait pendant deux ans lui servir d'église et d'habitation. Là il jeta aussi, l'hiver suivant, les fondations d'une école qui allait dans la suite devenir célèbre sous le nom de collège

de Saint-Boniface. Il mit lui-même sous la protection de cet apôtre de l'Allemagne son essai de colonie sur les bords du ruisseau appelé aujourd'hui la Seine.

29. **Difficultés et Travaux évangéliques.** — Les colons écossais qui avaient passé l'hiver à Pembina retournèrent à leurs foyers au printemps de 1819. Là une nouvelle épreuve les attendait : vers la fin de juin, leurs champs furent assaillis par des myriades de sauterelles, qui provenaient des œufs laissés par celles qui avaient dévasté le pays l'année précédente. Toute la verdure y passa, et l'on fut obligé d'envoyer chercher du grain pour la semence à la Prairie-du-Chien, sur le Mississipi. Cette expédition ne coûta pas moins de 1040 livres sterling, que défraya généreusement le fondateur de la colonie.

Cependant les deux missionnaires catholiques travaillaient avec zèle et succès à la réforme des mœurs des habitants qui leur étaient confiés, et leur donnaient, en même temps qu'une teinture des lettres, une idée exacte des lois de Dieu et des châtiments destinés à leurs transgresseurs. Bientôt leur tâche devint plus facile par suite de l'union (26 mars 1821), sous le nom de compagnie de la baie d'Hudson, des deux corporations qui s'étaient jusque-là fait une guerre acharnée et avaient occasionné tant de désordres.

30. **Arrivée du Premier Ministre protestant.** — Mais l'automne précédent une cause de rivalité d'un nouveau genre s'était produite par l'arrivée, le 4 octobre 1820, du premier ministre protestant qui eût mis les pieds dans la colonie. C'était le Rév. John West, représentant de l'Eglise d'Angleterre. Tous les colons protestants, presque sans exception, étant des presbytériens de langue gaélique, ils furent très chagrins de recevoir, au lieu du ministre de leur propre secte qu'ils avaient demandé, un fonctionnaire

d'une autre communion qui ne savait pas un mot de leur langue.

Dans cette fausse position, M. West fit ce qu'il put pour répondre aux besoins spirituels de ses ouailles involontaires. Comme ses succès étaient des plus médiocres, il se tourna du côté des catholiques de M. Provencher, qu'il tenta d'embaucher. Il essaya aussi de convertir les Indiens à sa secte, et instruisit quelques-uns de leurs enfants, dont deux demeurèrent fidèles à ses enseignements.

31. **L'Abbé Provencher nommé Evêque.** — Quant au chef de la mission catholique, ayant dû retourner au Bas-Canada pour y rendre compte des résultats de ses travaux, il ne fut pas peu surpris d'apprendre qu'il venait d'être nommé évêque de Juliopolis et coadjuteur de l'évêque de Québec pour le Nord-Ouest. Après beaucoup d'hésitation, il consentit à accepter le fardeau que cette nomination imposait, et fut sacré aux Trois-Rivières par Mgr Plessis le 12 mai 1822.

Cette acceptation était pour lui l'équivalent d'une condamnation volontaire à un exil perpétuel et à des privations dont il est aujourd'hui difficile de se faire une idée.

Il reprit alors le chemin de la Rivière-Rouge, où il avait laissé un abbé Destroismaisons comme compagnon à M. Dumoulin. Il emmenait avec lui un séminariste du nom de Jean Harper, qu'il ne devait pas tarder à ordonner prêtre, et qui remplaça M. Edge, retourné dans l'Est faute de vocation à l'état ecclésiastique. MM. Harper et Edge étaient de langue française malgré leur nom anglais.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle fut la cause de l'établissement d'un prêtre à Pembina (28) ?
2. Qui fut ce prêtre (28) ?
3. Dites les premiers travaux de M. Provencher à la Rivière-Rouge (28).

4. Comment les colons furent-ils éprouvés en 1819 (29) ?

5. Dites la date et le résultat de la réunion des deux compagnies rivales (29).

6. Quand le premier ministre protestant arriva-t-il et quelle conduite tint-il (30) ?

7. Quand et où M. Provencher fut-il sacré évêque (31) ?

8. Quels furent les troisième et quatrième prêtres de la Rivière-Rouge (31) ?

CHAPITRE II.

DANS LES SPHÈRES CIVILES.

(1822-25)

32. **Nouveau Gouverneur.** — Pendant son absence, certains événements d'une importance relative étaient arrivés à la Rivière-Rouge. Lord Selkirk étant mort en France (8 avril 1820), son beau-frère, un M. John Halkett, était venu au fort Douglas régler les affaires de sa succession. Les colons écossais se plaignaient alors de ce qu'ils appelaient les extravagances du gouverneur McDonnell. En juin 1822, celui-ci dut faire place au capitaine A. Bulger, auquel un M. Robert Pelly devait succéder plus tard.

LORD SELKIRK.

Puis, dans le but de favoriser l'industrie locale, on

avait formé une compagnie sous le nom de Compagnie de la Laine de Buffle, qui avait pour but d'utiliser le poil de cet animal, alors très commun dans le pays, en en tissant des étoffes. Cette entreprise coûta 6.500 livres sterling et n'aboutit à aucun résultat pratique. La colonie s'était en outre enrichie d'un troupeau de 300 bêtes à cornes, le premier bétail qui fût jamais venu du dehors.

33. **Les Canadiens et les Métis de Pembina sont rappelés.** — Mgr Provencher se montra lui-même constamment le véritable père du peuple, qu'il aida en favorisant de ses deniers et en payant de sa personne l'établissement chez ses ouailles de l'agriculture et de l'industrie. Ces entreprises étaient donc de nature à l'intéresser. Mais ce qui le toucha de plus près, à son retour à Saint-Boniface, fut une lettre par laquelle Halkett, qui était reparti pour l'Angleterre, lui demandait de faire revenir aux « Fourches », c'est-à-dire dans la colonie proprement dite, les nombreux Canadiens et métis français qui s'étaient établis à Pembina, désormais reconnu comme étant en territoire américain.

Quoique cette population plus ou moins nomade n'eût pu obéir en masse sans se condamner à mourir de faim, un certain nombre accédèrent au désir que leur manifesta le nouvel évêque et vinrent se bâtir des maisonnettes le long de la Seine et sur la rive gauche de la Rouge. D'autres allèrent s'établir sur l'Assiniboine, à un point appelé la Prairie du Cheval Blanc, aujourd'hui Saint-François-Xavier. Ceux-ci étaient pour la plupart des métis sous la conduite du Cuthbert Grant que nous avons déjà vu à la Grenouillère.

Le résultat de ces dérangements fut que Mgr Provencher dut rappeler M. Dumoulin, qui reprit alors (16 juillet 1823)

le chemin du Bas-Canada, cinq ans jour pour jour après son arrivée au pays.

34. **Un nouveau Ministre à la Colonie.** — De son côté, M. West retourna cette même année en Angleterre, et il fut remplacé par un ministre anglican, le Rév. David-T. Jones, dont les travaux devaient avoir exclusivement pour objectif les colons *non-catholiques*, ainsi que le personnel protestant de la compagnie de la baie d'Hudson, dont il était le chapelain officiel. Cette corporation, non seulement lui faisait une allocation qui, ajoutée à ce qu'il recevait d'Angleterre, constituait un traitement convenable, mais elle coopérait encore d'une manière effective, bien que dans une moindre mesure, au soutien de la mission catholique.



SIR JOHN FRANKLIN.

L'arrivée de M. Jones fut un nouveau désappointement pour les colons presbytériens. Peu à peu, cependant, ils se firent au pasteur qu'on leur imposait d'Angleterre, d'autant plus que, pour se les concilier, celui-ci finit par éliminer de ses offices les prières et cérémonies qui n'étaient point de leur goût.

35. **Les deux premières Expéditions Franklin.** — Pendant ce temps, un Anglais devenu fameux sous le nom de Sir John Franklin faisait dans l'Extrême-Nord des voyages de découverte qui devaient le couvrir de gloire, mais attrister plus d'un foyer du Bas-Canada. Partant de la factorerie de York, il descendit la rivière du Cuivre et releva la côte septentrionale de l'Amérique à l'est de ce cours d'eau (1819-22). Mais son retour au travers des Terres Sté-

riles fut désastreux pour ses compagnons canadiens-français, dont une dizaine moururent de faim et de misère le long du grand steppe.

Moins lugubre fut son expédition de 1825-27. Il explora alors la côte à l'ouest du Mackenzie, tandis que son lieutenant, le Dr John Richardson, en faisait autant pour celle qui se déroule entre ce fleuve et la rivière du Cuivre, qu'il finit par remonter.

Retournant à la Rivière-Rouge, nous voyons arriver au fort Douglas, en juin 1825, le cinquième gouverneur de la colonie, M. Donald McKenzie, qui devait occuper huit ans ce poste. Cette même année, un Rév. W. Cockran vint joindre ses efforts à ceux de M. Jones en faveur de la cause protestante.

QUESTIONNAIRE.

1. Quel fut le résultat du passage d'Halkett (32) ?
2. Que savez-vous de la Compagnie de la Laine de Buffle (32) ?
3. Pourquoi les habitants de Pembina furent-ils rappelés (33) ?
4. Où s'établirent-ils alors (33) ?
5. Que savez-vous du second ministre protestant dans la colonie (34) ?
6. Racontez les deux premières expéditions Franklin (35).
7. Quel fut le cinquième gouverneur de la colonie (35) ?

CHAPITRE III.

PROGRÈS MATÉRIELS ET SPIRITUELS.

(1826-34)

36. **La grande Inondation de 1826.** — Quant à Mgr Provencher, il était alors tout entier à l'éducation de la jeunesse catholique. Il faisait même faire des études classi-

ques à un certain nombre d'enfants métis, chez lesquels il croyait voir des indices d'une vocation sacerdotale, lorsque, au printemps de 1826, tout le pays fut plongé dans la désolation par suite d'une inondation désastreuse qui fit monter la rivière Rouge 40 pieds plus haut que le niveau qu'elle avait jamais atteint de mémoire d'homme. La colonie fut complètement submergée et la plupart de ses maisons détruites et emportées.

Découragés à cette vue, beaucoup de colons, surtout parmi les Meurons et des artisans qui étaient venus de Suisse, émigrèrent aux Etats-Unis, tandis qu'un certain nombre de Canadiens et de métis français prenaient le chemin du lac Manitoba. Là ces derniers se firent pêcheurs et furent, aux fêtes de Noël 1826, visités par l'abbé Destroismaisons, le premier ministre d'un culte qui ait jamais atteint cette pièce d'eau.

Heureusement qu'un renfort d'environ 150 personnes, pour la plupart d'anciens serviteurs de la compagnie de la baie d'Hudson, vint alors du Nord prendre les places laissées vides à Saint-Boniface et ailleurs.

37. **Succès agricoles et Echecs industriels.** — Une prospérité vraiment remarquable semblait être revenue à la Rivière-Rouge. Délivrés du double fléau des sauterelles et de l'inondation, les colons voyaient enfin leurs efforts couronnés de succès. Les récoltes étaient abondantes, et des moulins pour moudre le blé qui poussait à souhait surgissaient sur divers points du territoire.

Malgré des insuccès précédents, le gouverneur Georges Simpson, homme remarquable qui dirigea de longues années tous les postes de la compagnie de la baie d'Hudson en Amérique, voulut profiter de cet état de choses pour améliorer le sort des cultivateurs par l'établissement d'une ferme modèle qu'il inaugura sur les bords de l'Assiniboine. Des bâtisses superbes pour le pays y furent élevées, et rien

ne fut épargné pour assurer le succès de l'entreprise. Elle échoua pourtant, faute d'avoir à sa tête un homme compétent, et, après un essai de six ans, le tout fut vendu avec une perte de 3.500 livres sterling.

Les autorités civiles tournèrent alors leur attention sur l'excès de production de blé, pour lequel il n'y avait d'autre marché que les postes lointains de la compagnie, qui n'en faisaient eux-mêmes qu'une très faible consommation. Pour obvier à cet état de choses on pensa à la culture du lin et du chanvre. Mais, dans les conditions primitives où se trouvait la colonie, on dut bientôt renoncer à l'exploitation de ces deux sources d'industrie, comme on avait précédemment renoncé à l'élevage en grand des moutons pour leur laine.

38. **Constructions importantes.** — Un signe de prospérité moins équivoque fut l'érection, sur la rivière Rouge, à égale distance de la « Fourche » et du lac Winnipeg, d'un grand établissement en pierre — le « fort de Pierre » d'aujourd'hui — dont on pensa un moment faire le siège du gouvernement et le dépôt général de la compagnie en Amérique. Mais cette double destination fut bientôt transférée à un établissement encore plus important, le fort Garry, dont l'érection date de 1835-36.

Située à quelque 400 mètres de l'embouchure de l'Assiniboine, cette construction consistait dans un rectangle de 260 pieds de long, formé par des murs crénelés et flanqués de bastions qui abritaient dans leur enceinte la résidence du gouverneur et de ses assistants, une maison pour les employés, un magasin, un dépôt et d'autres dépendances.

En 1833, fut également commencée à Saint-Boniface l'érection d'un édifice en pierre de 100 pieds sur 45, qui devait remplacer l'église en chêne que Mgr Provencher avait bâtie en 1820. Le nouveau temple est devenu célèbre

sous le nom d'église « aux tours jumelles » que lui donna Whittier dans une touchante poésie. Par suite de la pénurie de la mission catholique, il devait rester longtemps inachevé.

39. **Recrue pour la Mission catholique.** — Les fonds qui avaient permis à l'évêque de Juliopolis d'entreprendre une pareille construction avaient presque tous été recueillis par ce prélat au cours d'un voyage qu'il fit dans le Bas-Canada, d'où il avait amené (1831) l'un des prêtres qui devaient le plus s'illustrer à la Rivière-Rouge. Jusqu'alors de faibles efforts avaient été faits pour convertir les Indiens à la foi chrétienne. Aucun d'eux n'avait eu d'effet appréciable sur la population indigène avant l'arrivée dans l'Ouest de l'abbé Georges-A. Belcourt, qui devait se faire l'apôtre, pas toujours heureux, de ces races déshéritées.

M. Belcourt était un homme capable et entreprenant, plein d'initiative et de zèle pour le salut des âmes. En 1833, il établit sur l'Assiniboine, à *environ 30 milles de son embouchure*, une mission pour les Sauteux qui eut un moment de vogue sous le nom de mission Saint-Paul. Là il groupa nombre d'Indiens, qu'il porta à la culture de la terre autant qu'à la pratique des vertus chrétiennes. Mais, soit que ses méthodes aient été défectueuses, soit que les indigènes qu'il voulait réformer aient été à l'épreuve de toute transformation durable, le résultat de ses travaux à Saint-Paul fut éphémère.

40. **M. Belcourt, Agent de Paix.** — Bien plus réelle était l'influence dont il jouissait près des métis et des blancs de la colonie. Il eut bientôt une excellente occasion de montrer ce qu'il pouvait sous ce rapport.

Un employé du fort local nommé Thomas Simpson ayant gravement blessé dans un moment d'impatience un métis

du nom d'Antoine Larocque, les compatriotes de ce dernier voulurent tirer une vengeance éclatante de l'insulte faite à leur race. Tout fut employé pour les apaiser, mais ils ne voulurent point entendre raison. « Qu'on nous livre l'auteur de cette cruauté, et nous nous ferons justice à nous-mêmes », ne cessaient de s'écrier les métis enragés. En désespoir de cause, le gouverneur, accompagné de ses fonctionnaires, dut traverser la rivière et demander à l'abbé Belcourt, alors de passage à Saint-Boniface, d'intervenir dans l'intérêt de la paix.

Malgré l'état de surexcitation extrême dans lequel se trouvaient les métis, le prêtre leur adressa quelques-unes de ces paroles auxquelles le caractère de l'orateur donne une autorité irrésistible pour des gens de foi. Il n'eut pas de peine à les calmer, et prévint par là ce qui eût pu dégénérer en un conflit sanglant.

41. **Missionnaire et Educateur.** — Cette émeute fut la première affirmation systématique du peuple métis. Elle eut lieu quelque temps avant Noël 1834. L'année précédente, les rangs bien trop étroits du clergé catholique s'étaient ouverts à un jeune prêtre, l'abbé Jean-Baptiste Thibault, qui devait se montrer l'un des meilleurs, et certainement le plus persévérant, des missionnaires de l'Ouest avant l'arrivée des Oblats dans ce pays. Il fut d'abord mis à la tête du collège de Saint-Boniface, qui comptait alors six élèves dans le cours classique, en même temps qu'il se préparait par l'étude des langues indiennes à la longue carrière qui l'attendait.

L'évêque catholique avait déjà sous lui tout un système d'écoles, où l'on enseignait le français et l'anglais aux enfants des deux sexes. De même que la première école de garçons dans l'Ouest avait été due à son initiative éclairée, ainsi avait-il lui-même fondé la première école de filles du pays, laquelle s'était ouverte à Saint-Boniface au cours

de 1829. Deux demoiselles Nolin en avaient été les premières institutrices.

QUESTIONNAIRE.

1. Décrivez la grande inondation de 1826 et ses conséquences (36).
2. Quel fut le sort de la ferme modèle de Simpson (37) ?
3. A quelle nouvelle culture pensa-t-on alors (37) ?
4. Quelles furent les trois grandes constructions de cette époque (38) ?
5. Dites l'arrivée et les premiers travaux de l'abbé Belcourt (39).
6. Comment intervint-il en faveur de la paix (40) ?
7. Décrivez le caractère et les premiers travaux de l'abbé Thibault (41).
8. Qui fonda les premières écoles de garçons et de filles à la Rivière-Rouge (41) ?
9. A quelle époque furent-elles fondées (41) ?

CHAPITRE IV.

ORIGINES DE LA VIE POLITIQUE DANS L'OUEST.

(1834-39)

42. **Le Gouvernement de la Rivière-Rouge.** — Le gouvernement de la colonie était alors plus ou moins celui d'un seul homme. Pourtant, une espèce d'assemblée délibérante assistait son premier magistrat dans la conduite des affaires publiques. En mai 1832, ce conseil se composait de MM. Georges Simpson, gouverneur de la Terre de Rupert et président, Donald McKenzie, gouverneur de l'Assiniboia, comme on appelait dès lors la colonie, ainsi que de MM. James Sutherland, John Pritchard et Robert Logan, conseillers. L'importance de cette assemblée devait croître avec le temps.

En juin 1833, M. Alexandre Christie succéda à M. McKenzie comme gouverneur local et, au cours de 1835, la succes-

sion de lord Selkirk, qui avait acquis de la compagnie de la baie d'Hudson les droits qu'elle possédait à la Rivière-Rouge, les lui remit en considération de la somme de 84.000 livres sterling. A partir de cette époque, les intérêts de la colonie furent donc identiques à ceux de la fameuse compagnie. Mgr Provencher, les Rév. Jones et Cockran, ainsi qu'un certain nombre de citoyens les plus marquants, furent alors faits membres du conseil d'Assiniboia qui, sous sa forme définitive, se réunit pour la première fois le 12 février 1835, sous la présidence du gouverneur Simpson.

43. **Premières Délibérations.** — Ce conseil peut être considéré comme le précurseur des législatures de l'Ouest, bien que la majeure partie du pouvoir fût alors entre les mains du gouverneur de la compagnie, M. (plus tard Sir) Georges Simpson, qui, à cause de sa position et de la manière dont il la comprenait, fut quelquefois appelé l'empereur de l'Amérique britânnique.

En 1835, le conseil d'Assiniboia comptait quinze membres. Le résultat de ses délibérations fut la création d'un corps plus ou moins militaire de 60 hommes chargés de veiller à la paix publique, la division de la colonie en quatre districts pour fins judiciaires, la création de tribunaux y correspondants qui devaient siéger à des époques déterminées, ainsi que la constitution en cour suprême du conseil lui-même, et la construction à la capitale d'un édifice qui aurait la double destination de prison et de palais de justice.

L'Assiniboia comptait alors 3.679 habitants.

44. **Tentatives infructueuses.** — Fort de cette organisation, le gouverneur Simpson crut alors pouvoir renouveler ses essais d'industries dans la colonie. Malgré l'échec précédent, il résolut d'introduire encore l'élevage des mou-

tons parmi les fermiers du pays. A cet effet, il dépêcha aux Etats-Unis un ancien traiteur de fourrures du nom de Rae, qui dut aller chercher ces animaux jusqu'au Kentucky, où il s'en procura 1.475 têtes. Arrivé à la Rivière-Rouge après un voyage de 1.500 milles accompli avec une rapidité fatale au troupeau, celui-ci ne comptait plus que 351 moutons, dont un grand nombre moururent peu après. Les autres ne purent supporter la rigueur de l'hiver, ou tombèrent sous la dent des bêtes fauves.

Un autre projet du gouverneur consistait dans une Compagnie de Suif, pour laquelle des bestiaux furent achetés à grands frais. Beaucoup moururent de froid sur la prairie ou furent dévorés par les loups. La compagnie de la baie d'Hudson en fut quitte pour une perte d'environ 1.000 livres sterling.



SIR GEORGES SIMPSON

L'année 1838 vit une troisième aventure : une nouvelle ferme modèle, dont la direction fut confiée à un capitaine Georges-M. Cary, membre du conseil depuis un an. Cet établissement devait vivre dix ans, et finit par être vendu avec une perte de 5.000 livres sterling.

45. **Autres Tentatives.** — L'évêque catholique voulut lui aussi contribuer au progrès matériel, aussi bien que spirituel, du pays. En 1838, il fit venir du Bas-Canada deux femmes qui ouvrirent à Saint-Boniface une école industrielle pour y enseigner l'art de tisser. Malheureusement

cette institution devint la proie des flammes le 26 mars de l'année suivante.

Cependant M. Belcourt allait de fondation en fondation. Au cours de 1838, il établit à Wabassimong, au confluent des rivières aux Anglais et Winnipeg, une mission destinée à améliorer le sort des Sauteux, tribu à laquelle le christianisme ne sourit jamais. Le missionnaire s'y dépensa sans compter; mais la foi chrétienne n'y eut jamais de racines bien profondes.

Cette même année, le ministre M. D.-T. Jones quitta la colonie pour retourner en Angleterre. Un Rév. J. Smithurst lui succéda en 1839, et fut préposé au village d'Indiens anglicans que les protestants s'efforçaient de créer en bas du Grand-Rapide, et pour lequel un temple avait été bâti deux ans auparavant.

46. **Le Juge Thom.** — En outre, l'Assiniboia fit alors (1839) l'acquisition d'un personnage qui, tout capable qu'il fût, n'en devait pas moins être une pierre d'achoppement pour une partie de la population et une source de faiblesse pour la cause même qu'on voulait promouvoir par sa présence. C'était le juge Adam Thom, que la compagnie avait fait venir pour l'aider dans l'administration de la justice.

Cet homme ayant précédemment fait preuve d'antipathie pour la race française dans l'Est, ne pouvait être bien vu des Canadiens et des métis de la colonie. D'un autre côté, étant à la solde de la compagnie de la baie d'Hudson, qui lui faisait un traitement de 700 livres par an, son impartialité ne pouvait qu'être révoquée en doute chaque fois que cette même compagnie était l'une des parties au procès. En outre, Thom ne parlait point le français, qui était alors la langue de la majorité des habitants de la Rivière-Rouge. Dans ces conditions, il n'y a point de présomption

à se demander s'il était réellement fait pour la position qu'il devait occuper dans ce pays.

Une autre nomination importante de 1839 fut celle de M. Duncan Finlayson qui, en juin de cette année, succéda à M. Alexandre Christie comme gouverneur de l'Assiniboia.

47. **Explorations dans le Nord.** — Cependant, à une grande distance de la Rivière-Rouge, des événements d'un tout autre genre rompaient pour les Indiens de la grande forêt septentrionale la monotonie de leur vie de chasseurs et de pêcheurs. Bien décidé à éclaircir à tout jamais le mystère du fameux passage du Nord-Ouest, Sir John Franklin avait de nouveau quitté l'Angleterre pour les frimas du cercle arctique, où il s'était rendu par mer, et depuis on n'en avait point entendu parler. On savait seulement qu'il avait dû aborder aux plages désolées de l'extrémité du continent, et plusieurs expéditions s'étaient donné la mission de le retrouver, tout en faisant de la géographie pratique à leur propre compte.

C'est ainsi qu'en 1833-35 le capitaine John Back et le Dr. Richard King avaient exploré les déserts qui s'étendent au nord-est du grand lac des Ours, et avaient reconnu le cours de la rivière aux Gros-Poissons — ou plutôt aux Baleines. Une autre expédition avait plus récemment été confiée à un traiteur de fourrures, William Dease, et à Thomas Simpson, dont nous avons vu les difficultés avec les métis de la Rivière-Rouge.

QUESTIONNAIRE.

1. Quand et comment furent faits les premiers essais de gouvernement à la Rivière-Rouge (42)?

2. Quelles furent les importantes négociations de 1835 (42)?

3. Expliquez les premières délibérations du conseil d'Assiniboia (43).

4. Quelles furent alors les trois malheureuses entreprises du gouverneur Simpson (44)?

5. Quelle industrie l'évêque catholique introduisit-il en 1838 et quel en fut le succès (45) ?

6. Dites les travaux de l'abbé Belcourt en 1838 et l'événement principal dans les cercles catholiques (45).

7. Qu'était Adam Thom et que pensait-on de lui (46) ?

8. Quelle fut l'occasion des voyages de Back, King et Th. Simpson (47) ?

CHAPITRE V.

LES MÉTIS ET LEUR VIE.

48. **Fin tragique de Thomas Simpson.** — Le 6 juin 1840, Thomas Simpson rentrait au fort Garry, cachant soigneusement un précieux manuscrit : le relevé des découvertes de son expédition sur la côte nord de l'Amérique et le journal du voyage qu'elle avait fait.

Obsédé par la peur que ses compagnons aux rives arctiques n'arrivassent avant lui en Angleterre, Simpson prit le chemin des plaines américaines, en compagnie d'une troupe de métis qu'il devança bientôt avec deux Canadiens-français et autant de métis écossais. Sous l'empire d'une hallucination qui le portait à se défier de ses compagnons, il tua, le 12 juin suivant, l'un des Canadiens ainsi qu'un des métis anglais, puis se suicida lui-même.

Poussé par une douleur qui se comprend, le frère de l'explorateur voulut dans la suite faire croire à un crime de la part des métis qui, pensait-il, vengeaient ainsi l'affront fait à leur compatriote en 1834. Mais des recherches consciencieuses ont démontré la fausseté de ces accusations, et un historien non-catholique du temps est le premier à les réfuter, d'autant plus que, le jour de la mort prématurée de l'explorateur anglais, celui-ci n'avait aucun métis français près de lui.

49. **Les Métis de la Rivière-Rouge.** — Du reste, ce même écrivain reconnaît que le métis français n'était rien moins que vindicatif. Il formait alors la partie de beaucoup la plus nombreuse de la population, et l'on doit admettre que, sans être parfait, il avait d'excellentes qualités. Gai et expansif avec les siens, strictement honnête et



LA CHASSE AUX BISONS.

sans souci de l'avenir, hospitalier pour les étrangers et généreux jusqu'à l'imprudence, il passait sa vie aventureuse soit à la pêche, comme guide de caravanes, ou bien à la chasse au bison. Par ailleurs, il était naturellement religieux et respectueux de l'autorité.

Echelonnées le long des rivières, ses maisonnettes, qui ne comprenaient qu'une pièce pour une famille généralement nombreuse, étaient d'ordinaire entourées d'une mince clôture qui ne protégeait qu'à demi un champ minus-

cule, où il cultivait plutôt de l'orge et de l'avoine pour son cheval de course et les besoins du ménage que du blé, dont il y avait surabondance dans la partie écossaise de la colonie.

Du reste, l'agriculture et la vie sédentaire étaient loin de lui sourire. Il méprisait l'état de dépendance auquel s'assujettissaient les fermiers écossais qu'il qualifiait de « jardiniers », et préférait de beaucoup la liberté, le grand air et les émouvantes chasses au bison.

5o. **La Chasse au Bison.** — Ces chasses se faisaient deux fois par an : au printemps et en automne. La colonie prenait alors un air de tranquillité, presque de solitude, qu'elle n'avait point en temps ordinaire. Sous la direction de capitaines auxquels elles vouaient une obéissance presque aveugle, les familles de langue française prenaient ensemble le chemin de la prairie, se dirigeant vers la région, quelquefois assez éloignée, où l'on pouvait trouver le gibier.

Des charrettes devenues légendaires servaient à transporter les femmes et les enfants, ainsi que les fruits de la chasse. En 1840, pas moins de 1210 de ces véhicules primitifs, dans la composition desquels n'entrait pas un morceau de fer, quittèrent la Rivière-Rouge pour prendre le large.

Une fois arrivée à proximité du gibier, la troupe de chasseurs s'arrêtait soudain. Un éclaireur était envoyé s'assurer de sa position exacte, chacun montait son meilleur coursier et, à un signal donné par les chefs, la foule s'élançait vers l'objet de sa convoitise. La terre tremblait alors sous les pas de milliers de buffles : on tirait dans le tas, ou bien les plus difficiles poursuivaient certaines pièces qui leur paraissaient plus alléchantes, et le métis était heureux.

Il est vrai que l'abondance même du gibier était parfois

une cause de danger, et, en prévision d'accidents, les chasseurs aimaient à se faire accompagner d'un prêtre. Telle était pourtant leur habileté que les malheurs sérieux étaient assez rares.

QUESTIONNAIRE.

1. Racontez la mort de Thomas Simpson et les soupçons qu'elle éveilla (48).
2. Quel était le caractère des métis (49) ?
3. Décrivez leur milieu et leurs inclinations (49).
4. Décrivez leurs chasses au bison (50).
5. Qu'entend-on par « charrette de la Rivière-Rouge » (50) ?

CHAPITRE VI.

LES MISSIONNAIRES.

(1840-45)

51. **Arrivée des premiers Ministres méthodistes.** — Jusqu'alors (1840) la population de la Rivière-Rouge avait, au point de vue religieux, été divisée en deux camps principaux : les catholiques sous Mgr Provencher et ses trop rares auxiliaires, et les presbytériens, que desservaient des ministres anglicans. Ceux-ci commençaient pourtant à compter quelques adeptes parmi les métis anglais et les sauvages, tandis qu'une douzaine ou deux de blancs appartenaient maintenant à leur propre communion.

Des représentants d'une secte nouvelle au pays, celle des méthodistes, firent leur apparition dans l'Ouest au cours de l'été 1840. C'étaient les Révs. Robert-T. Rundle, qui se rendit au commencement de juin au fort Norway, poste important de la compagnie situé à l'extrémité du lac Winnipeg; James Evans, qui l'atteignit deux mois

plus tard, et un troisième qui était resté au lac la Pluie, dont les Indiens avaient déjà maintes fois été évangélisés par les prêtres catholiques.

Ces nouveaux missionnaires étaient apparemment animés d'intentions droites, et l'un d'eux devait même se rendre célèbre par une invention dont les catholiques devaient profiter aussi bien que les protestants; mais leur présence rendait de plus en plus difficile la conversion d'Indiens qui, ne sachant que penser des divergences que la prédication des nouveaux venus ne tarda pas à trahir, demandaient spirituellement aux missionnaires de s'entendre entre eux avant de proposer leurs doctrines à l'acceptation des autres.

52. **Le Syllabaire cris.** — M. Rundle fut presque immédiatement envoyé au fort Edmonton, où le représentant d'aucun culte n'avait encore pénétré. Quant à M. Evans, il fonda au printemps de 1841 une mission près du fort Norway, où il devait faire l'invention dont nous avons parlé plus haut.

Remarquant dans la langue crise un certain nombre de syllabes composées pour la plupart d'une consonne suivie d'une voyelle, il conçut l'idée de rendre ces syllabes par certains signes dont la direction des éléments déterminerait la nature de la voyelle qui s'unissait à la consonne initiale. Ainsi, une espèce de fer à cheval tourné en haut devait se lire *té;* tourné en bas ce serait *ti;* avec sa courbe dirigée à droite le signe deviendrait *to*, et le même se lirait *ta* lorsque cette courbe aurait une direction contraire. Certains signes de moindre grandeur rendraient en outre les consonnes finales et indépendantes de toute voyelle.

L'invention faite, restait à en tirer parti. L'ingénieux missionnaire se tailla d'abord des caractères en bois avec

un couteau de poche; puis il fabriqua des moules, dans lesquels il fondit du plomb provenant de vieilles balles ou de caisses de thé. Enfin il fit venir une petite presse qui lui permit de faire certaines impressions pour ses Indiens.

Naturellement, tout n'était pas parfait : l'invention d'Evans a été améliorée à l'est et à l'ouest des montagnes Rocheuses; mais le principe fondamental est resté le même partout, et c'est à lui qu'appartient l'honneur de l'avoir découvert.

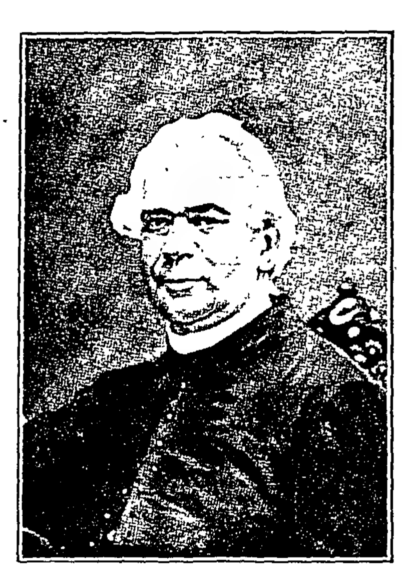

RÉV. J. EVANS.

53. **Nouvelles Fondations religieuses.** — Quant à M. Belcourt, son esprit d'entreprise le porta à fonder, dans les premiers jours d'octobre 1840, une nouvelle mission à la baie des Canards, sur le lac Winnipegosis. De leur côté, les anglicans envoyaient au Pas, sur la Saskatchewan inférieure, un sauvage auquel ils avaient donné le nom d'Henri Budd, pour y faire l'office de catéchiste près de ses compatriotes. Cet Indien était l'un des deux enfants convertis autrefois par M. West. Il se montra très actif, mais il restait chez lui de la mentalité sauvage dont un prêtre catholique devait peu après devenir la victime indirecte.

Ce prêtre était l'abbé Jean-E. Darveau, qui s'établit à la baie des Canards vers la fin de 1841. L'année suivante, le Rév. M. Smithurst visitait le poste d'Henri Budd et y faisait un certain nombre de baptêmes. Deux prêtres canadiens, MM. Blanchet et Demers, l'y avaient précédé en 1838.

Non loin de là, à deux milles environ du lac Manitoba,

un autre ministre anglican, le Rév. Abraham Cowley, établissait en 1842 un poste qu'il appelait Fairford. Les Sauteux devaient en être les bénéficiaires; mais tel était leur endurcissement que pendant neuf ans le ministre n'y put faire aucun baptême.



M. THIBAULT.

54. **M. Thibault se rend dans l'Extrême-Ouest.** — Plus heureux était alors un missionnaire catholique que nous connaissons déjà. L'important fort Edmonton avait pour gouverneur un catholique du nom de John Rowand. Ce fonctionnaire ayant écrit que les Indiens de son voisinage ne voulaient point du ministre Rundle, qui avait passé avec lui l'hiver de 1840-41, mais accepteraient les services d'un prêtre catholique, M. Thibault se rendit, dans l'été de 1842, à ce poste lointain, où il fut reçu à bras ouverts non seulement par les métis et les Canadiens-français qui s'y trouvaient, mais encore par les Cris et les Pieds-Noirs qui le fréquentaient.

Même ceux qui avaient embrassé le méthodisme se convertirent alors à la religion que leur prêcha le prêtre canadien.

Ce missionnaire répéta l'année suivante son expédition

apostolique. Il fit un grand nombre de baptêmes, et établit même une mission, celle de Sainte-Anne, à quelque 45 milles à l'ouest d'Edmonton. Ces voyages devaient avoir pour les catholiques les conséquences les plus importantes. Ils leur ouvraient les portes du Grand-Nord, où leurs travaux ont depuis été couronnés de si remarquables succès.

55. **Le Fléau des Boissons enivrantes.** — A la Rivière-Rouge, d'autres soucis occupaient les autorités de la petite colonie. En mars 1843, celle-ci comptait 5.143 habitants, dont 2.798 étaient catholiques et 2.345 protestants. Des blancs sans principes ne se faisaient pas scrupule de distiller des boissons enivrantes, pour les vendre ensuite aux Indiens et aux métis, au grand détriment de la morale et de l'ordre public. Dès le 8 juin 1840, le conseil de l'Assiniboia avait défendu sous les peines les plus sévères ce trafic odieux et, le 25 juin de l'année suivante, toute distillation privée de spiritueux avait été interdite. Les évêques catholiques de l'Est avaient de plus, à la demande de Mgr Provencher, envoyé aux autorités de la compagnie, à Londres, un mémoire incriminant indirectement cette corporation et demandant la répression des abus signalés. Enfin, comme la distillation clandestine des spiritueux continuait malgré tout, des métis français influents avaient, le 17 juin 1843, pétitionné le conseil en vue de voir s'établir dans la colonie une distillerie publique dont les opérations seraient sous le contrôle du gouvernement, requête à laquelle on devait faire droit deux ans plus tard.

56. **Meurtre de M. Darveau.** — En attendant, l'évêque de Juliopolis faisait prêcher la tempérance à tous ses prêtres. Parmi les plus dévoués à cette cause, se trouvait M. Darveau, que nous avons déjà vu à la baie des Canards. Sur l'invitation de certains Indiens du Pas, il s'était rendu

à leur place le 28 août 1843, et y avait été en butte à toutes sortes de persécutions de la part des adeptes du catéchiste anglican, H. Budd, auxquels celui-ci avait persuadé que le missionnaire catholique était un *windigo*, espèce de sorcier malfaisant qu'il était alors d'habitude de tuer sans aucune forme de procès.

Malgré cela, le courageux prêtre avait promis à ses fidèles de revenir l'année suivante établir une mission au milieu d'eux. Il était parti pour remplir cette promesse lorsque, le 4 juin 1844, il fut assassiné par des Indiens non-catholiques sur les bords du lac Winnipegosis. L'on fit alors courir le bruit qu'il s'était noyé. De peur qu'il ne trahît les meurtriers, son compagnon métis, un nommé Jean-Baptiste Boyer, partagea le même sort. Quant à un jeune Indien muskégong qui l'accompagnait également, sa vie fut momentanément épargnée. Mais comme il menaçait plus tard de révéler le drame dont il avait été témoin, on l'emmena un jour à la chasse et on ne le revit jamais plus.

57. **Arrivée des premières Religieuses.** — Comme pour compenser la perte d'une vie si précieuse, quatre sœurs grises arrivèrent à Saint-Boniface le 21 juin 1844. Elles venaient du Bas-Canada, et leur supérieure était Mère Valade. C'était un grand renfort pour la colonie tout entière. Car non seulement ces religieuses se mirent immédiatement à faire la classe aux enfants, mais elles devaient bientôt recueillir chez elles les vieillards et prendre soin des malades.

L'institut auquel appartenaient les nouvelles arrivées, avait été fondé par Mère d'Youville, sœur du Lajemmeraie que nous avons vu remplir le rôle de lieutenant du grand Lavérendrye, et dont la mort prématurée avait occasionné la première sépulture chrétienne dans l'Ouest canadien.

Les protestants furent alors heureux de recevoir la visite de l'évêque anglican de Montréal, qui vit son premier temple à la Rivière-Rouge le 23 juin 1844, et visita les différentes missions sauvages sous les auspices de sa communion. Cette tournée leur donna le désir d'avoir parmi eux un dignitaire du même rang, désir qui allait se réaliser quelques années plus tard.

58. **La première Exécution capitale dans l'Ouest.** — Plus au sud, les métis avaient depuis quelques années vécu dans un état d'hostilité plus ou moins prononcée avec les Sioux des Etats-Unis. Le 14 novembre 1844, ceux-ci leur firent des ouvertures de paix, qui aboutirent le 12 février de l'année suivante.

Cette circonstance rendit un peu de sécurité au pays, et des bandes de Sioux commencèrent à s'aventurer jusqu'au fort Garry sans être inquiétés par personne. Un jour pourtant l'un d'eux eut à souffrir de l'agression d'un Sauteux. C'était le 31 août 1845 : d'une seule balle l'Indien en question abattit un Sioux et un Sauteux et faillit même tuer un blanc.

On voulut faire un exemple du meurtrier. Il fut jugé selon toutes les règles de la justice et pendu le 6 septembre suivant. C'était la première exécution capitale qu'on eût jamais vue dans tout le pays, et il va sans dire qu'elle fit beaucoup d'impression sur la population indienne. Elle apprit par là que le crime ne restait point impuni chez les blancs.

QUESTIONNAIRE.

1. Quand arrivèrent les premiers ministres méthodistes et qui étaient-ils (51) ?
2. Quel fut le résultat de leur arrivée (51) ?
3. Expliquez l'origine du syllabaire cris (52).
4. Quelles furent les fondations catholiques et protestantes de 1840-42 (53) ?

5. Racontez les travaux de M. Thibault dans l'Extrême-Ouest (54).
6. Quelles mesures prit-on à la Rivière-Rouge pour arrêter le fléau de l'intempérance (55) ?
7. Dites les travaux de M. Darveau et sa fin prématurée (56).
8. Quand arrivèrent les premières religieuses et qui étaient-elles (57) ?
9. Racontez la première exécution capitale dans l'Ouest (58).

CHAPITRE VII.

DÉVELOPPEMENTS CATHOLIQUES.

(1845-47).

59. **Arrivée des Oblats de Marie Immaculée.** — Un événement qui devait avoir des conséquences de la plus haute portée pour tout le Nord-Ouest venait justement de s'accomplir sur les bords de la Rouge. Depuis la fondation de la mission catholique, la plus grande source d'anxiété pour son chef avait été le recrutement de son clergé. Comme peu de ses prêtres restaient longtemps dans un pays que l'isolement privait alors des nécessités, ou du moins des commodités, de la vie civilisée, Mgr Provencher fit appel au fondateur d'une congrégation religieuse, celle des Oblats de Marie Immaculée, qui consentit à lui envoyer quelques-uns de ses sujets.

Les deux premiers débarquèrent à Saint-Boniface le 25 août 1845. C'étaient le P. Pierre Aubert et le frère scolastique Alexandre-A. Taché, qui était destiné à devenir l'homme le plus éminent de tout l'Ouest canadien. Sous la tutelle de M. Belcourt, les deux Oblats se mirent tout de suite à étudier les langues indiennes, et le jeune compagnon du P. Aubert fut ordonné prêtre le 22 octobre 1845. Le lendemain, il faisait ses vœux perpétuels, les premiers prononcés dans tout le pays depuis sa découverte.

60. **Courses et Epidémie.** — Ce n'était là qu'une préparation à ce qui devait être un apostolat glorieux et des plus fructueux. Un des devanciers des nouveaux venus, M. Thibault, renouvelait alors ses courses vers l'Extrême-Ouest, pendant lesquelles il baptisait 500 enfants. Dès 1844, il avait pénétré chez les Montagnais des lacs Froid, la Biche et Ile-à-la-Crosse, qui l'avaient reçu comme l'ambassadeur de Dieu lui-même. L'année suivante, un de ses confrères, l'abbé Joseph Bourassa, portait la bonne nouvelle jusque chez les Castors, à la rivière la Paix et au petit lac des Esclaves.

Les choses allaient moins bien à la Rivière-Rouge. Une épidémie des plus virulentes décimait alors la population. Dans un seul jour, Mgr Provencher n'eut pas moins de neuf enterrements, et, à la date du 3 septembre 1846, au moins 150 de ses paroissiens y avaient succombé rien qu'à Saint-Boniface. Or le fléau fit d'aussi grands ravages à Saint-François-Xavier, à Saint-Paul et sur la prairie.

Ce fut pour M. Belcourt le signal d'aller se dévouer pour les chasseurs de bison, qu'il ne quitta pas tant que l'épidémie fit des victimes parmi eux.

61. **Activité des Missionnaires catholiques.** — Les tournées apostoliques de M. Thibault avaient préparé les voies à l'établissement d'un poste permanent dans le Nord. Le 8 juin 1846, l'abbé Louis Laflèche, un homme supérieur lui aussi, partait avec le jeune P. Taché, O. M. I., pour l'Ile-à-la-Crosse, où il fonda la première mission affectée aux sauvages du Nord. De là, ce dernier rayonna dans le pays tout entier, visitant successivement et évangélisant avec zèle (1847) les Indiens des lacs Vert au sud, Caribou à l'est et Athabaska au nord. Pendant ce temps, son confrère, à qui son état maladif interdisait les pénibles courses à la raquette, se dévouait surtout à l'instruction des Montagnais de la mission, et cela non sans succès, ainsi

que l'atteste Sir John Richardson, qui passa par là en juin 1848, alors qu'il était à la recherche de l'introuvable Franklin et en quête de découvertes et d'explorations scientifiques.

Les efforts des deux hommes de Dieu furent couronnés de succès, et, en peu de temps, l'Ile-à-la-Crosse fut le siège d'une chrétienté modèle.

Quant au supérieur des deux missionnaires, Mgr Provencher, il avait, le 4 juin 1847, été élevé par Rome au rang d'évêque du Nord-Ouest dont il était le vicaire apostolique depuis 1844.

62. **Travaux des Sectes.** — De leur côté, les anglicans n'étaient pas moins actifs, mais le théâtre de leurs travaux était beaucoup plus restreint. C'était le district du Cumberland, où opérait un M. Hunter, avec la vallée de la Rouge, où le Rév. R. James avait succédé à M. Cockran. Quant au méthodiste M. Evans, il travaillait à la traduction des Ecritures en langue crise, aidé de quelques Indiens que les autorités de sa secte avaient élevés au rang de ministre. Mais ses labeurs dans ce pays ne devaient pas durer longtemps. Des difficultés survenues entre lui et la compagnie de la baie d'Hudson le forcèrent à rentrer en Angleterre, où il mourut subitement le 23 novembre 1846.

Enfin, les presbytériens écossais étaient alors de plus en plus mécontents des guides spirituels qu'on leur avait imposés, et renouvelaient vainement leurs demandes pour un ministre de leur religion. On ne devait pas faire droit à leur requête avant 1851.

QUESTIONNAIRE.

1. Quand et pourquoi les premiers Oblats arrivèrent-ils au pays (59) ?
2. Qui étaient-ils (59) ?

3. Dites les nouveaux travaux de M. Thibault et ceux de M. Bourassa (60).
4. Quels furent les résultats de l'épidémie de 1846 (60) ?
5. Racontez la fondation de la mission de l'Ile-à-la-Crosse (61).
6. Que savez-vous de Sir John Richardson (61) ?
7. Que faisaient alors les Rév. Hunter, James et Evans (62) ?

CHAPITRE VIII.

MÉCONTENTEMENT CHEZ LES MÉTIS.

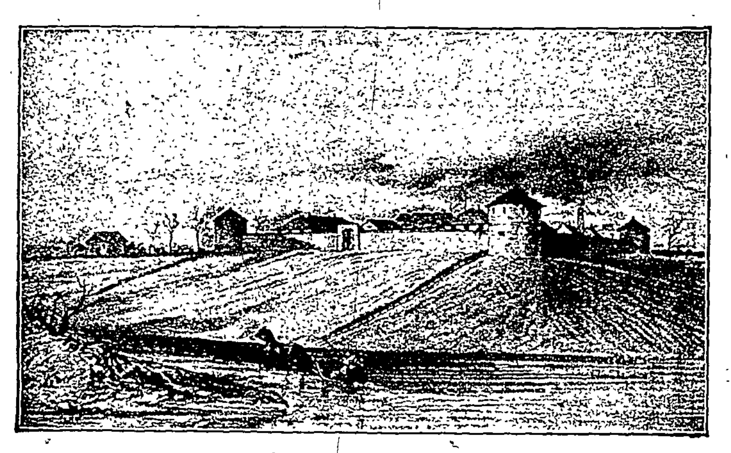
(1849-51)

63. **Le Monopole de la Traite des Fourrures.** — Une crise aiguë devait auparavant agiter le monde politique de la Rivière-Rouge. Depuis que la compagnie de la baie d'Hudson avait absorbé sa rivale en 1821, elle s'était montrée de plus en plus stricte dans l'application des droits qu'elle faisait dériver de sa charte. Bien que la validité de ce dernier document fût contestée, ses fonctionnaires ne permettaient à personne de vendre, ou même de posséder, aucune fourrure, et ils n'avaient pas craint de recourir à des mesures de la plus grande sévérité envers ceux qu'ils regardaient comme coupables de violer leurs droits à ce sujet.

Un état de mécontentement général en était résulté, dont l'expression se fit jour en 1849. Pour prévenir tout soulèvement de la population, la compagnie avait fait venir à grands frais d'Angleterre une troupe de 500 militaires qui étaient restés quelque temps dans la colonie. Dans l'automne de 1846, 70 soldats en retraite étaient venus les remplacer, et leur nombre avait, l'année suivante, été doublé par l'arrivée d'un nombre égal de vété-

rans, gens pour la plupart assez peu paisibles, sous la conduite d'un major Caldwell.

64. **« Le Commerce est libre! »** — Cependant le mécontentement contre ce qu'on appelait la tyrannie de la compagnie ne faisait qu'augmenter. Les colons envoyèrent donc en 1847 une pétition au gouvernement impérial, se



FORT GARRY.

plaignant des conditions politiques et commerciales de leur petit pays. Tout en protestant de l'attachement à la Couronne de la partie de la population qu'elle représentait, sa version française, qu'avait rédigée l'abbé Belcourt, demandait plus de latitude dans le commerce, une magistrature indépendante de la compagnie et certaines autres réformes.

Il n'en fallait pas davantage pour s'attirer l'inimitié de Sir Georges Simpson. Il força Mgr Provencher à éloigner M. Belcourt de la colonie. Celui-ci alla alors s'établir à Pembina, tout près de la frontière américaine.

Or, un métis nommé Guillaume Sayer ayant été arrêté avec d'autres pour avoir fait le commerce des fourrures, ses compatriotes, conduits par un nommé J.-Louis Riel, se rendirent en grand nombre le 17 mai 1849 au palais de justice, où ils réclamèrent l'élargissement du prisonnier dont la cause devait se juger ce jour-là: Sayer ayant été déclaré innocent, bien que pour une raison différente de celle que les métis mettaient en avant, ceux-ci se mirent alors à crier triomphalement : « Le commerce est libre! Vive la liberté! »

65. **Effets de l'intervention des Métis.** — Dès lors, les jours de l'odieux monopole étaient comptés. Aucun effort ne fut fait pour le remettre en vigueur. Les droits d'entrée sur quelques-uns des produits dont la colonie avait besoin furent aussi abolis les uns après les autres. En outre, après avoir vainement tenté de maintenir sa position par des voies de conciliation, le juge Thom lui-même dut s'en retourner dans l'Est.

On avait forcé un prêtre à quitter l'Assiniboia : l'influence d'un de ses confrères fut alors reconnue au point qu'il fut admis, le 5 septembre 1850, dans le conseil législatif du pays. C'était l'abbé Laflèche, que la maladie avait arraché à la mission de l'Ile-à-la-Crosse. D'un autre côté, le 16 octobre suivant, trois métis français furent nommés magistrats pour le district de la Plaine du Cheval Blanc (Saint-François-Xavier) et deux métis français avec trois métis anglais pour le district de la Rivière-Rouge supérieure.

Par là, les autorités rendirent hommage à l'importance croissante du petit peuple métis, qui facilitait notablement leurs relations avec les sauvages de la colonie.

66. **Autres Promotions.** — Deux autres nominations encore plus importantes s'étaient faites peu auparavant.

Depuis le passage de l'évêque anglican de Montréal, ses coreligionnaires voulaient avoir un dignitaire de son rang au milieu d'eux. Le gouvernement anglais organisa donc non seulement l'Assiniboia, mais tout le pays environnant au nord, à l'est et à l'ouest, en un immense diocèse qu'il appela le diocèse de la Terre de Rupert, et y préposa un Rév. David Anderson, qui arriva à la Rivière-Rouge en octobre 1849, accompagné du Rév. J. Hunt. Anderson fixa sa résidence tout à côté de la ville actuelle de Winnipeg.

Pendant ce temps, l'évêque catholique demandait un coadjuteur. Sa prière fut exaucée par la nomination, le 24 juin 1850, du P. Taché, O. M. I., au poste d'évêque titulaire d'Arath avec droit de future succession. Le jeune élu n'avait encore que 27 ans. Il n'en dut pas moins quitter l'Ile-à-la-Crosse, où il se dépensait sans compter, pour aller se faire sacrer en France (23 novembre 1851).

QUESTIONNAIRE.

1. Que savez-vous du monopole de la traite et de ses résultats (63) ?
2. Quelles mesures avait-on prises pour le maintenir (63) ?
3. Racontez l'intervention des métis en 1849 (64).
4. Quels furent les effets de cette intervention (65) ?
5. Quand et comment fut nommé le premier évêque anglican de la Rivière-Rouge (66) ?
6. Quand et comment le P. Taché devint-il coadjuteur de Mgr Provencher (66) ?

CHAPITRE IX.

ÉDUCATION ET ORGANISATION.

(1852-53).

67. **L'Education à la Rivière-Rouge.** — De leur côté, les autorités civiles coopéraient généreusement au bien

fait par la religion en votant des fonds pour aider les missionnaires dans l'instruction de la jeunesse. Le 1er mai 1852, le conseil de l'Assiniboia adopta à l'unanimité une résolution d'après laquelle une somme de 100 livres sterling serait chaque année divisée entre l'évêque du Nord-Ouest (Mgr Provencher) et celui de la Terre de Rupert, laquelle somme « devait être à leur discrétion consacrée à des fins d'éducation. »

Puis, voulant faire participer aux largesses du gouvernement le ministre presbytérien, qui était arrivé au pays l'année précédente, une somme de 15 livres sterling lui fut aussi votée.

Malheureusement le comité central de Londres désavoua chacune de ces résolutions. Le gouvernement local n'en continua pas moins ses allocations annuelles aux différentes communions du pays. Il s'abstint seulement de spécifier les œuvres auxquelles cet argent devait être employé. Mais une partie des 500 dollars qu'il alloua régulièrement aux catholiques servit toujours, à sa connaissance, à l'entretien de leurs écoles.

Mgr Provencher en avait alors au moins six sous sa direction. La plus récente, celle de Saint-François-Xavier, datait de 1850, et était tenue par deux sœurs grises détachées de Saint-Boniface.

68. **L'Inondation de 1852.** — Depuis les visites de sauterelles arrivées les premières années après sa fondation et l'inondation de 1826, la colonie de la Rivière-Rouge avait été épargnée au point de devenir aussi prospère qu'elle pouvait l'être dans l'état d'isolement où elle se trouvait. En 1852, il plut à la divine Providence de l'éprouver de nouveau par une inondation qui, un peu moins forte que celle de 1826, n'en eut pas moins des effets encore plus désastreux à cause du développement qu'avait

pris la colonie. Un très grand nombre de bâtisses furent emportées par les eaux, et les colons durent se réfugier sur les points élevés de la vallée. Les dégâts furent incalculables.

L'eau venait à peine de se retirer que Mgr Taché revenait de France avec un jeune Père Oblat du nom de Grollier, qui devait devenir l'apôtre du cercle arctique, et un autre prêtre, M. Albert Lacombe, qu'attendait une carrière encore plus féconde dans les grandes plaines de l'Ouest. C'était le 27 juin 1852. Le 8 juillet suivant, les trois missionnaires quittaient pour toujours leur supérieur ecclésiastique, les deux premiers pour l'Ile-à-la-Crosse et le troisième pour Edmonton et Sainte-Anne, d'où il n'allait pas tarder à déployer les ressources d'un zèle immense en faveur des Cris et des Pieds-Noirs.



Mgr PROVENCHER.

69. **Mort de Mgr Provencher.** — Pendant ce temps, un autre pionnier de l'Evangile dans le Nord, le P. Henri Faraud, qui était arrivé au pays le 9 novembre 1846, quittait lui-même le lac Athabaska, où il avait établi sa première mission (8 septembre 1848) pour aller porter la bonne nouvelle aux sauvages du grand lac des Esclaves, auxquels

il fit un très grand bien (1851) et pour lesquels il édifia de ses propres mains une église en troncs d'arbres. Il était le premier missionnaire à les visiter.

Quant à Mgr Provencher, l'apôtre de la Rivière-Rouge, usé avant le temps par ses nombreux travaux, il allait, le 7 juin 1853, jouir de la récompense promise au bon et fidèle serviteur. La colonie tout entière le pleura comme un bienfaiteur public, et le gouverneur Caldwell, les officiers de la compagnie alors au fort Garry, ainsi qu'un grand nombre de protestants, assistèrent à ses funérailles. Le clergé catholique que le défunt prélat laissait dans l'Ouest se composait de 4 prêtres séculiers et de 7 pères oblats.

70. **Magistrature et Service postal.** — Le major Caldwell cumulait alors (1853) les fonctions de gouverneur de l'Assiniboia et de « recorder », ou juge en chef. Son prédécesseur dans cette dernière position, M. Thom, avait dû momentanément s'effacer après l'affaire Sayer, mais il était revenu à son poste en 1850. Son premier jugement ayant alors causé un vif mécontentement parmi les membres de la compagnie elle-même, il fut relégué au rang de greffier du tribunal, qu'il occupa jusqu'en 1854, époque où il quitta définitivement la colonie. L'année suivante, M. (plus tard Sir) Francis-G. Johnson, ancien avocat de Montréal, lui succéda à la présidence de ce tribunal, fonctions qu'il devait remplir jusqu'en 1858.

Avant 1853, toutes les communications postales entre la colonie et le monde civilisé se réduisaient à deux courriers par an, que la compagnie envoyait, l'un par la factorerie de York en été, l'autre, en hiver, au travers du Canada et par voie de terre. En 1853, un service mensuel fut organisé par la compagnie elle-même, lequel aboutissait au fort Ripley, où il se rattachait au service postal des Etats-Unis.

QUESTIONNAIRE.

1. Comment les autorités civiles favorisèrent-elles l'éducation dans la colonie (67) ?

2. Racontez l'inondation de 1852 (68).

3. Quels étaient les deux missionnaires amenés par Mgr Taché et quel fut leur champ d'action (68) ?

4. Quels furent les travaux du P. Faraud aux lacs Athabaska et des Esclaves (69) ?

5. Que savez-vous de la mort et des funérailles de Mgr Provencher (69) ?

6. Quelles fonctions exerçaient alors et après Caldwell, Thom et Johnson (70) ?

7. Que savez-vous du service postal de 1853 (70) ?

CHAPITRE X.

AU NORD ET AU SUD.

(1854-58).

71. **Voyages de Mgr Taché.** — La mort de Mgr Provencher rendait Mgr Taché évêque de Saint-Boniface, titre que celui-ci avait lui-même obtenu pour son supérieur lors de son passage en Europe. Le jeune prélat n'en continua pas moins la série de ses pénibles voyages parmi les Indiens du Nord, visitant en 1854 le fort Edmonton, la mission Sainte-Anne, le fort Pitt et le lac la Biche, où le P. Rémas venait de fonder une mission.

Au mois d'août de la même année, les Oblats de Saint-Boniface recevaient un jeune confrère, le P. Vital-J. Grandin, auquel l'avenir réservait une glorieuse carrière. Avec lui arrivaient trois frères des Ecoles chrétiennes destinés au collège de Saint-Boniface, où ils ne devaient malheureusement pas rester longtemps.

De son côté, après avoir évangélisé les sauvages du lac

Athabaska, où une seconde mission avait précédemment été établie, Mgr Taché arrivait, le 22 août 1856, à Saint-Boniface, où il prenait enfin possession de son siège. Là il fit la connaissance du P. Lestanc, qui venait d'arriver de France, et partait bientôt lui-même pour ce pays lointain, où il devait négocier une affaire importante.

72. **Parmi les Protestants.** — Les ministres protestants étaient eux-mêmes loin d'être oisifs. Un M. William Mason qui, après avoir été ministre méthodiste au lac la Pluie, était passé à l'anglicanisme, fut envoyé, dans l'été de 1854, à la factorerie de York y servir les intérêts de sa secte, pendant que son nouveau supérieur, l'évêque anglican Anderson, élevait au rang de ministre un nommé W.-W. Kirkby, qui devait plus tard travailler avec assez peu de succès parmi les sauvages du Grand-Nord, malgré les présents qu'il allait leur prodiguer pour leur faire abandonner la religion catholique.

Mais un voyage qui devait éclipser tous les efforts de ses coreligionnaires fut celui qui mena le Rév. M. Hunter de la Rivière-Rouge au fort Simpson, sur le Bas-Mackenzie. Les missionnaires catholiques avaient jusque-là travaillé avec zèle, malgré une pauvreté extrême, dans tout le Nord. Ils furent donc surpris de voir un représentant de l'Eglise d'Angleterre venir leur disputer le terrain et ajouter encore aux difficultés inhérentes à leur ministère.

M. Hunter essaya de se gagner les Indiens qu'il rencontra et se créa quelques adhérents au fort Simpson, où il eut pourtant à lutter contre l'intervention du petit, mais vaillant, P. Grollier. Après un séjour d'un an dans le Grand-Nord, il regagnait la Rivière-Rouge.

73. **Action bienfaisante et Promotions au Conseil.** — L'action bienfaisante des prêtres catholiques, même au point de vue matériel, continuait à se faire sentir partout

où ils pénétraient. Le P. Maisonneuve, du lac la Biche, avait ouvert en 1856 un chemin de voitures, le premier du genre dans tout le pays, au travers de la grande forêt qui séparait sa mission du fort Pitt, sur la Saskatchewan. Quelque temps après, le P. Tissot apprenait aux indigènes à faire la chaux. Enfin le P. Faraud préparait alors pour l'impression certains petits livres qui devaient notablement contribuer à l'éducation de ses Indiens.

Les effets de l'enseignement des prêtres n'étaient pas moins patents dans la société civile de la Rivière-Rouge. En 1855, François Bruneau, ancien élève de Mgr Provencher, était appelé à faire partie du conseil de l'Assiniboia. Dans l'été de 1857, trois autres métis français étaient admis au même honneur. Quant à Mgr Taché lui-même, sa longue absence dans le Nord l'avait jusque-là empêché de remplacer Mgr Provencher dans cette assemblée d'élite. Il y entra le 3 juin 1858.

L'année précédente, une nouvelle visite des sauterelles eut pour effet la destruction des récoltes. On ne se découragea pourtant point, et, dans les environs du fort Garry, quelques magasins, dont le plus ancien était celui d'un Andrew McDermott, commencèrent même à se bâtir. Telle fut l'origine de la ville de Winnipeg.

QUESTIONNAIRE.

1. Racontez les premiers voyages comme évêque de Mgr Taché (71).

2. Quand arriva le P. Grandin et avec qui (71)?

3. Que savez-vous des ministres Mason, Kirkby et Hunter (72)?

4. Montrez l'action bienfaisante des prêtres au point de vue matériel (73).

5. Quel fut sur les métis l'effet de leur enseignement (73)?

6. A quelle époque peut-on faire remonter la fondation de Winnipeg (73)?

CHAPITRE XI.

DÉCLIN DE L'AUTORITÉ DE LA COMPAGNIE.

(1857-59).

74. **Doutes et Réclamations.** — Considérée comme puissance politique, la compagnie de la baie d'Hudson entrait alors dans une ère de transition qui devait la laisser une simple corporation commerciale. Même avant 1835, elle jouissait sur le bassin de la baie à laquelle elle avait emprunté son nom d'une autorité à peu près souveraine, même au criminel. Nous avons vu comment on se plaignait de ce qu'on appelait sa cupidité, surtout en ce qui touchait au commerce des fourrures. En réponse à la pétition que ses administrés avaient envoyée au gouvernement impérial, la chambre des Communes d'Angleterre avait, en juillet 1849, demandé elle-même qu'une enquête fût faite sur la légalité des pouvoirs que s'attribuait la compagnie ainsi que sur la manière dont elle les exerçait. En prévision de cette enquête, celle-ci envoya au gouvernement central une défense habile de ses droits et de sa conduite, laquelle suggéra aux deux représentants de la Couronne l'idée de soumettre le cas au Conseil privé.

Mais comme M. A.-R. Isbister et les autres qui avaient présenté la pétition de 1847 refusaient de porter leur cause devant ce tribunal, la difficulté demeura sans solution jusqu'en 1857, époque où des *réclamations* surgirent d'un côté auquel on n'avait point encore pensé, nous voulons dire de l'ancienne colonie du Canada.

75. **Aspirations du Canada.** — De par sa charte, la compagnie pouvait seule faire le commerce des fourrures dans

toute la région tributaire de la baie d'Hudson, et en 1838 ce privilège avait en outre été étendu à tout le Nord-Ouest de l'Amérique britannique. Or, non seulement cette extension de son monopole touchait à son terme, mais le Canada commençait à jeter les yeux sur l'immense territoire à l'ouest de ses propres frontières. La question fut alors soumise à un comité spécial de la chambre des Communes qui, dans un rapport officiel dressé le 31 juillet 1857, reconnaissait qu'il était « essentiel de faire droit aux justes et raisonnables désirs du Canada, afin qu'il pût s'annexer toutes les parties du pays touchant à son territoire. »

C'était là, sans aucun doute, un rude coup porté au prestige de la compagnie. Ses droits ne devaient pas, il est vrai, être abrogés avant 13 ans; mais l'on commença à sentir que son règne était à son déclin. Les troupes anglaises étaient retournées en Europe depuis deux ans. Elles furent remplacées dans l'Assiniboia par les fusiliers royaux du Canada qui y restèrent quatre ans. Après 1861, il n'y eut plus de militaires à la Rivière-Rouge, et cette circonstance ne contribua pas peu au mépris qui fut manifesté plusieurs fois pour les autorités locales pendant les années qui précédèrent l'annexion de ce pays au Canada.

76. **Explorations et Voyages.** — S'attendant à voir les recommandations du comité spécial se réaliser bientôt, le gouvernement canadien envoya en 1857 une expédition chargée d'explorer l'Ouest sous la direction de Simon-J. Dawson et d'Henri-Y. Hind. M. Dawson et ses gens se rendirent jusqu'à la vallée de la Saskatchewan et terminèrent leurs travaux en 1859. La mission du professeur Hind avait surtout pour objet de déterminer la qualité et la formation des différents terrains de ce pays. Il fit donc des vallées de l'Assiniboine et de la Saskatchewan un examen approfondi, qui lui fournit la matière d'un intéressant ouvrage.

Un auteur d'un autre genre qui ne tarda pas à marcher sur les traces de ces deux explorateurs fut le comte de Southesk qui, tout protestant qu'il était, admira fort les missionnaires catholiques qu'il rencontra et les déclara de beaucoup supérieurs à leurs rivaux protestants dans un livre qui ne devait paraître qu'un certain nombre d'années plus tard.

Enfin nous devons mettre au crédit de 1859 la fondation du premier journal qui ait jamais paru dans l'Ouest canadien. C'était le *Nor'Wester*, feuille établie dans le but de soutenir les prétentions du Canada, ce qu'elle fit en dépréciant sans scrupule tout ce qui touchait à la compagnie de la baie d'Hudson.

QUESTIONNAIRE.

1. Quels étaient les droits de la compagnie de la baie d'Hudson sur le pays (74) ?
2. Quels furent les résultats des plaintes contre son régime (74) ?
3. Quel fût pour le Canada le résultat du comité spécial de 1857 (75) ?
4. Quelle fut dès lors la position de la compagnie dans son propre territoire (75) ?
5. Que savez-vous des expéditions Dawson et Hind (76) ?
6. Dites l'opinion de Southesk sur les missionnaires catholiques (76).
7. Quand fut établi le premier journal de l'Ouest, et quel était son nom (76) ?

CHAPITRE XII.

ÉPREUVES.

(1859-62).

77. **Le P. Grandin nommé Evêque.** — Un événement du plus haut intérêt pour les missions catholiques venait de s'accomplir cette même année (1859). Dans son voyage

en France, Mgr Taché avait obtenu la nomination du P. Grandin *comme coadjuteur*, en vue surtout des missions du Nord. Le nouveau prélat fut donc sacré évêque de Satala le 30 novembre 1859.

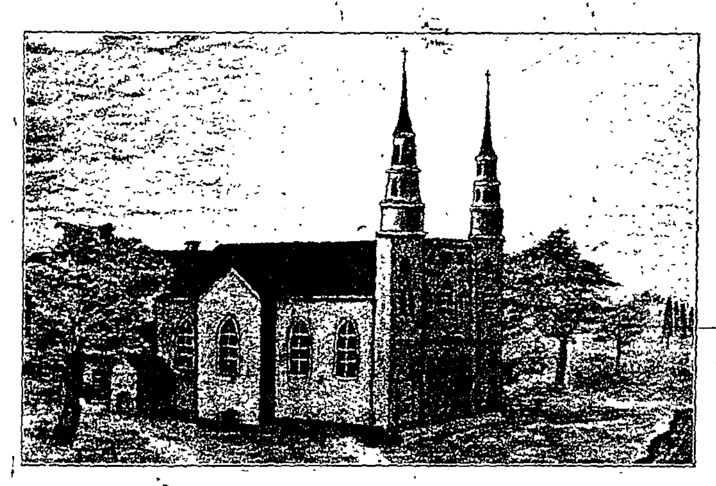
Cette élévation était d'autant plus opportune que le Grand-Nord allait bientôt devenir le théâtre d'une lutte des plus acerbes entre catholiques et anglicans. Le Rév. M. Hunter était revenu à la Rivière-Rouge avec une pétition qui aurait voulu en éloigner les missionnaires catholiques, bien qu'ils eussent été les premiers à y pénétrer. On ne fit au fort Garry aucun cas de cette pièce; mais l'évêque anglican chargea le Rév. M. Kirkby d'aller remplacer M. Hunter dans l'opposition que celui-ci avait faite aux prêtres du Mackenzie. L'infatigable P. Grollier non seulement fit au ministre protestant une lutte qui devait être couronnée de succès, mais il se rendit même jusqu'au pays des Esquimaux, qu'il fut le premier missionnaire à visiter (14 septembre 1860). Six semaines plus tard, le P. Végreville allait de son côté fonder au lac Caribou la mission Saint-Pierre, l'un des postes les plus pénibles du Nord qui, pendant 40 ans, allait être la froide patrie du P. Alphonse Gasté.

Ainsi que le P. Séguin, qui n'allait pas tarder à remplacer le P. Grollier dans les glaces du cercle arctique, le P. Gasté était venu de France avec Mgr Grandin, après le sacre de ce prélat par son supérieur général, l'évêque de Marseille.

78. **Législation et Incendie.** — Dans le Sud, les autorités civiles coopéraient, par une législation empreinte du plus grand respect pour la foi des catholiques, au développement du sentiment religieux parmi leurs concitoyens. Le 27 février 1860, le conseil de l'Assiniboia décrétait que « ni le conseil, ni les différents tribunaux de l'Assiniboia

ne se réuniraient les jours de fêtes » chômées par les catholiques du pays.

Cette marque de bonne volonté fut, vers la fin de cette année-là, suivie d'une rude épreuve pour la mission catholique. Un jeune prêtre français, M. Joseph Goiffon, s'étant gelé les pieds en voyage, avait été amené au palais épisco-



ANCIENNE CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE.

pal, où le chirurgien lui avait amputé un pied. Peu après, on s'aperçut que son cas était désespéré, et on était à faire à la cuisine de l'évêché des cierges pour son enterrement, qu'on regardait comme devant être prochain, lorsque le suif prit feu et embrasa immédiatement la résidence épiscopale, qui était contiguë à la cathédrale. Celle-ci, à son tour, ne tarda pas à devenir la proie des flammes, et, le soir du 14 décembre 1860, il n'en restait plus que quelques murs calcinés.

Mgr Taché visitait alors les missions du Nord-Ouest, et

décidait l'établissement, à 9 milles d'Edmonton, d'une mission qui devait être célèbre sous le nom de Saint-Albert, qu'on lui donna en l'honneur de son fondateur, le P. Albert Lacombe. Son nom devait plus tard s'étendre à tout le pays dont Edmonton serait la capitale (Alberta).

79. **Dans le Sud.** — Grande fut naturellement la détresse de l'évêque de Saint-Boniface en rentrant à la Rivière-Rouge au commencement de 1861. Le jeune prélat n'en négligea pas pour cela les devoirs de sa double charge d'évêque et de conseiller de l'Assiniboia. En cette dernière qualité, il fit même adopter certaines mesures destinées à réprimer les excès qui se faisaient des boissons enivrantes.

Pendant ce temps, les missions anglicanes souffraient de la cupidité de certains traiteurs libres, qui ne se faisaient aucun scrupule de donner aux Indiens du rhum en échange de leurs fourrures. Celles de Fairford, du Cumberland et de la rivière aux Anglais étaient surtout éprouvées sous ce rapport, et comme plusieurs des ministres qui les desservaient étaient de purs sauvages, on conçoit sans peine qu'ils n'aient pas eu assez d'empire sur leurs compatriotes pour les arrêter dans la voie du mal.

En mai 1862, les rangs du clergé catholique du pays se grossissaient par l'arrivée de l'abbé Joseph-N. Ritchot, auquel la paroisse de Saint-Norbert, sur la Rivière-Rouge, fut presque immédiatement confiée, et où il devait exercer pendant plus de quarante ans un ministère fructueux.

QUESTIONNAIRE.

1. Quand le P. Grandin devint-il évêque (77) ?
2. Que savez-vous des travaux de Hunter et Kirkby, ainsi que des PP. Grollier, Végreville, Séguin et Gasté (77) ?
3. Quelle fut l'attitude du conseil d'Assiniboia relativement aux fêtes catholiques (78) ?
4. Racontez l'incendie de la cathédrale de Saint-Boniface (78).
5. Que fit Mgr Taché à sa rentrée à Saint-Boniface (79) ?
6. Quel était alors l'état des missions anglicanes (79) ?

CHAPITRE XIII.

LA JUSTICE EN ASSINIBOIA ET LES MISSIONNAIRES DANS LE NORD.

(1862-63).

80. **Conditions économiques et légales.** — La compagnie de la baie d'Hudson était en 1862 gouvernée par M. Alexandre-G. Dallas, qui avait succédé au gouverneur Simpson le 18 mai de la même année; mais la colonie proprement dite avait pour premier magistrat depuis 1855, M. F.-G. Johnson, qui remplissait en même temps les fonctions de juge en chef.

C'est alors qu'on inaugura un service postal hebdomadaire entre le fort Garry et Pembina. Les revenus de l'Assiniboia provenaient des droits d'entrée, qui étaient de 4 pour cent sur tous les produits autres que les spiritueux. Ceux-ci ne pouvaient pénétrer dans le pays sans le versement d'un chelin (25 sous) par gallon, et les permis de distillation ou de débit de boissons fortes se payaient 10 livres, permis que l'opposition de douze voisins pouvait faire refuser. Une amende de 10 livres attendait également quiconque était légalement convaincu d'en avoir vendu sans cette licence, et les peines les plus sévères étaient édictées contre ceux qui en fournissaient aux sauvages.

Il y avait aussi des lois pour la prévention des feux de prairie, contre les dommages causés par les animaux en liberté, sur les dettes et la manière de les recouvrer, etc.

La colonie avait, pour juger des infractions à ces lois et aux autres, des tribunaux de juridiction plus ou moins étendue, qu'aidaient, ou devaient aider, un chérif et un corps de police de 12 hommes. Malheureusement, les ser-

vices rendus par ces derniers avaient un caractère plus ou moins nominal.

81. **Illégalités et Violences.** — Or les meilleures lois et l'organisation judiciaire la plus parfaite ne servent de rien si l'on ne fait respecter les décisions des juges, et nous avons vu que, depuis 1860, les autorités de l'Assiniboia ne pouvaient guère compter que sur la bonne volonté individuelle pour se faire obéir. Un cas qui eut dans le temps un grand retentissement devait bientôt faire toucher du doigt l'état d'impuissance dans lequel elles se trouvaient.

Un ministre protestant ayant été légalement convaincu d'une faute grave au cours d'un long procès, fut condamné à 6 mois de prison (1863). Un mois après, on demanda son élargissement. Comme le magistrat, qui était alors le juge Black, homme d'une intégrité reconnue, ne pouvait en conscience accéder à cette requête, une troupe d'hommes délivra de force celui que la justice et même ses meilleurs amis avaient reconnu coupable d'un sérieux délit.

Parmi ses libérateurs se trouvait le maître d'école protestant de Saint-James. Pour la part qu'il avait prise dans cet acte illégal, il fut incarcéré à son tour. Mais le jour même deux métis anglais réclamèrent sa mise en liberté, ainsi qu'une promesse de pardon pour tous ceux qui l'avaient aidé. Puis une trentaine d'hommes armés lui ouvrirent les portes de sa prison, après quoi ils déchargèrent leurs fusils en l'air en signe de victoire.

82. **Invasions.** — De caractère bien différent étaient alors les troubles qui agitaient l'Extrême-Nord. Catholiques et anglicans luttaient les uns contre les autres, et, pour ne pas laisser en danger les néophytes qu'ils s'y étaient faits, les prêtres catholiques se voyaient condamnés à une vie de déplacements continuels. Pour compléter l'organisation religieuse de ces immenses déserts, le P. Faraud, homme

actif, aussi familier avec les travaux manuels qu'avec les efforts de l'esprit, fut, le 30 novembre 1862, sacré évêque d'Anémours, en vertu de bulles qui détachaient du diocèse de Saint-Boniface les deux grands districts de l'Athabaska et du Mackenzie.

C'est à cette époque que des bandes de Sioux qui avaient encouru l'inimitié des autorités américaines traversèrent la frontière, pour chercher refuge à l'abri des murs du fort Garry, à la grande consternation des colons auxquels ne souriait nullement l'idée de vivre en compagnie de sauvages qui s'étaient montrés capables de tant de cruauté.

Une autre invasion qui affligea l'Assiniboia en 1864 fut celle des sauterelles, qui y produisirent alors les dégâts dont elles sont coutumières.

83. **Le Rév. M. Bompas et ses dispositions.** — Toutes les missions catholiques chez les Indiens étaient depuis longtemps entre les mains des Oblats. Le 22 mai 1864, le P. Vandenberghe, O. M. I., arrivait à Saint-Boniface, où il était envoyé par son supérieur général faire la visite officielle de toutes celles qu'il pourrait atteindre pendant la belle saison.

Un nouveau venu de l'année suivante qui ne devait pas se contenter d'une visite d'inspection, mais allait passer de longues années dans le Grand-Nord et y mourir, était le Rév. William-C. Bompas, ministre anglican qui devait se montrer aussi zélé qu'excentrique et ne parut jamais embarrassé de beaucoup de scrupules quand il eut affaire avec les missionnaires catholiques.

Pour lui et certains de ses confrères, les catholiques étaient des idolâtres; c'étaient, assurait-il aux Indiens, leurs prêtres qui avaient crucifié Notre-Seigneur, et c'est ce qui expliquait pourquoi ceux-ci en portaient l'effigie à la ceinture! Ses grands antagonistes dans le Nord furent les PP. Séguin et Petitot. Ce dernier y était arrivé en 1862, et non

seulement il y travailla longtemps et avec succès, mais il publia cartes, mémoires scientifiques, dictionnaires et grammaires, ainsi que de nombreux ouvrages populaires qui dénotent un esprit aussi cultivé que fécond.

84. **Nominations.** — Dans ces mêmes immensités du Nord où se livraient ces luttes entre les partisans du schisme et les représentants de l'Église catholique, nous voyons, usé avant le temps et gisant sur une vieille peau de buffle, le P. Grollier rendre le dernier soupir (4 juin 1864) après une courte, mais glorieuse carrière.

Dans le Sud, Anderson avait donné en 1864 sa démission comme évêque anglican de la Terre de Rupert. Le Dr Robert Machray lui succéda et arriva à la Rivière-Rouge en octobre 1865. L'année suivante, il visita le fort York, où se trouvaient des adhérents de sa communion.

D'un autre côté, Mgr Faraud n'avait pas plus tôt été sacré évêque qu'il avait sollicité de Rome la faveur d'un auxiliaire pour l'aider à porter le fardeau de son immense vicariat que des infirmités précoces l'empêchaient de soigner comme il l'eût voulu. En conséquence, le P. Isidore Clut lui fut adjoint avec le titre d'évêque d'Erindel (août 1867). Le nouveau prélat s'était déjà dévoué assez longtemps au salut des pauvres Indiens; son élévation ne devait être que le point de départ de nouveaux sacrifices pour la même cause.

QUESTIONNAIRE.

1. Quels étaient les principaux magistrats de la Rivière-Rouge en 1862 (80) ?
2. Que savez-vous des lois que régissaient alors ce pays (80) ?
3. Racontez les illégalités qui se commirent en 1863 (81).
4. Qu'arriva-t-il au P. Faraud en 1862 (82) ?
5. Qu'était le caractère du Rév. M. Bompas (83) ?
6. Que savez-vous de ses principaux adversaires (83) ?
7. Comment et quand mourut le P. Grollier (84) ?
8. Qui fut donné pour coadjuteur à Mgr Faraud (84) ?



CHAPITRE XIV.

FONDATIONS.

(1866-69).

85. **Fondation de Prince-Albert.** — Une secte qui était jusque-là restée à peu près stationnaire à la Rivière-Rouge, celle des presbytériens, voulait depuis longtemps pénétrer, elle aussi, dans le champ des missions indiennes. Un M. James Nisbet assistait depuis 1862 le Rév. M. Black, son représentant dans l'Ouest. Il quitta la Rivière-Rouge le 6 juin 1866, accompagné d'une suite assez nombreuse et de tout le matériel nécessaire à la fondation d'un grand établissement, où les besoins de l'agriculture et de l'industrie ne seraient pas plus négligés que ceux des âmes.



RÉV. J. NISBET.

Il choisit pour son nouveau poste un point sur la branche nord de la Saskatchewan, non loin de sa jonction avec la branche sud, qui fut alors appelé Prince-Albert en l'honneur de l'époux de la reine Victoria. Six ans plus tard, le côté industriel de l'entreprise fut abandonné, et la mission elle-même devait disparaître avec le temps pour faire place à la ville actuelle de ce nom.

86. **Essai de Fondation au Portage-la-Prairie.** — Cependant, l'autorité de la compagnie de la baie d'Hudson baissait à vue d'œil à la Rivière-Rouge. Un individu qui avait passé quelques années au fort Garry, nommé Thomas Spence, conçut alors le projet de fonder un état indépendant au Portage-la-Prairie, où il s'était établi Il y inaugura donc une espèce de république qu'il appela d'abord Calédonie, puis Manitoba, avec un conseil et un président qui, naturellement, n'était autre que lui-même.

Mais, outre que Son Excellence ne put faire respecter l'autorité de son gouvernement improvisé dans les limites mêmes qu'il avait assignées à son Etat minuscule, il reçut du secrétaire pour les Colonies une lettre, datée du 30 mai 1868, qui vint dissiper le château de cartes qu'il avait élevé. Spence avait tout simplement outrepassé ses droits, et son entreprise extravagante dut être abandonnée.

87. **Nouvelle visite des sauterelles.** — En 1868, les sauterelles firent une nouvelle visite à la Rivière-Rouge. En conséquence, il n'y avait plus, en juillet de cette même année une once de provisions à vendre dans toute la colonie. Heureusement que les Etats-Unis, et surtout la compagnie de la baie d'Hudson, vinrent au secours des affamés. La province voisine, l'Ontario, leur promit 5.000 dollars, mais ne donna jamais rien, tandis que les catholiques de Québec leur envoyèrent 3.200 livres sterling (plus de 15.000 dollars) par l'entremise de leurs évêques et de Mgr Taché.

Les colons de l'Assiniboia ne devaient plus autant souffrir ni des sauterelles ni de ces inondations qui avaient recouvert leur pays de ruines de toutes sortes. Une ère nouvelle n'allait pas tarder à s'ouvrir pour cette partie isolée de l'Empire britannique; mais auparavant elle devait

passer par une crise qui allait remplir d'inquiétude non seulement ses propres autorités, mais encore celles de la métropole anglaise.

QUESTIONNAIRE.

1. Qui fut le fondateur de Prince-Albert (85) ?
2. Comment cette fondation se fit-elle (85) ?
3. Racontez la folle entreprise de Thomas Spence (86).
4. Quel fléau s'abattit sur la Rivière-Rouge en 1868 (87) ?
5. Quel en fut le résultat aux Etats-Unis, en Ontario et chez les catholiques de l'Est (87) ?
6. Pareils fléaux devaient-ils constamment attrister le pays (87) ?

CHAPITRE XV.

LE SOULÈVEMENT DE LA RIVIÈRE-ROUGE.

(1869-71).

88. **Plans et Négociations.** — Nous avons déjà vu le journal de la colonie semer partout la défiance contre le gouvernement de la baie d'Hudson et avons relaté quelques-uns des actes d'insubordination qui en étaient résulté. Le pays était depuis quelque temps infesté d'esprits remuants venus de l'Est, peu nombreux, il est vrai, mais très audacieux, qui s'étaient donné la mission de prêcher l'annexion de l'Assiniboia à la Confédération du Canada. Etablie le 1er juillet 1867, cette Confédération avait décidé de s'adjoindre tout ce que nous appelons aujourd'hui l'Ouest canadien. C'était là une ambition légitime; malheureusement on devait s'y prendre très maladroitement pour la réaliser.

Le Canada était alors en pourparlers avec le gouvernement britannique et la compagnie de la baie d'Hudson en

vue d'obtenir la cession des droits de cette dernière à cet immense pays, et ces négociations allaient bientôt aboutir devant l'offre d'avantages matériels dont le principal était le paiement par le Canada d'une somme de 300.000 livres à la compagnie. Les étrangers de l'Est se réjouissaient fort de la tournure que prenaient les affaires; mais les anciens habitants étaient non moins surpris de voir qu'on voulait disposer, sans les consulter, de leur pays, de leurs droits et de leur avenir.

Parmi les premiers, le plus en vue était un jeune médecin du nom de John-C. Schultz, qui avait en 1866 défié les autorités de la colonie au point de se faire délivrer par la populace de la prison où on l'avait renfermé. Les seconds allaient bientôt être représentés par un métis français de 25 ans, qui était destiné à une célébrité diversement appréciée selon les préjugés de race et de religion.

89. **Louis Riel.** — Ce jeune homme n'était autre que Louis Riel, fils aîné du métis J.-L. Riel qui avait dirigé le soulèvement de 1849, et de Julie Lagimodière, blanche dont la mère avait été la première femme de sa race à se hasarder dans ces pays alors sauvages. Né à Saint-Boniface le 2 octobre 1844, Louis Riel avait en 1858 été envoyé au collège de Montréal par Mgr Taché, qui croyait voir en lui les germes d'une vocation à l'état ecclésiastique. Revenu dans l'Assiniboia après un séjour à Saint-Paul, il était maintenant témoin de provocations de la part de ce qu'on appelait le parti canadien qui ne pouvaient qu'exciter son indignation.

Louis Riel était alors un homme tenace et persévérant, assez excitable et non moins ambitieux, parfaitement honorable dans sa vie privée, dévoué aux institutions britanniques et animé du plus profond respect pour l'Eglise et ses représentants.

90. **Causes du Soulèvement.** — Mgr Taché était allé assister au concile œcuménique du Vatican, laissant au P. Lestanc le soin de le remplacer dans la direction du diocèse. Cette tâche devait être des plus épineuses. En effet, les gens du pays étaient mécontents de voir des étrangers du Canada travailler sans leur permission à un chemin de voitures entre le lac des Bois et la Pointe-aux-Chênes, payant leurs ouvriers à un prix qu'on trouvait dérisoire.


LOUIS RIEL.

Mais ce ne fut rien en comparaison de ce qui devait suivre. Des membres du parti canadien-anglais firent signer à des Indiens qu'ils avaient enivré des papiers par lesquels ceux-ci leur cédaient de grandes étendues de terre, dont au moins une partie était déjà occupée par des métis français.

De plus, ces étrangers ne se gênaient pas pour déclarer aux légitimes propriétaires du sol qu'ils allaient bientôt avoir à livrer leurs fermes aux Anglais qui devaient arriver en foule immédiatement après la cession du pays au Canada.

Là-dessus survint un colonel John-S. Dennis « avec une troupe d'arpenteurs pour diviser et subdiviser le pays en

sections selon son bon plaisir », ainsi que l'écrivit un auteur anglais du temps. Ces gens se réservèrent alors les meilleures terres pour eux-mêmes et leurs amis d'Ontario, et les choses en vinrent au point que la propriété personnelle ne parut plus jouir d'aucune sécurité. On crut même que ces étrangers allaient s'approprier tout le pays, ainsi que le déclara plus tard sous serment le secrétaire du conseil d'Assiniboia.

91. **Commencement de l'Insurrection.** — Alarmé de ces agressions inexcusables, L. Riel, avec quelques partisans, força, le 11 octobre 1869, un arpenteur à abandonner ses opérations. En vain le jeune homme fut-il conduit devant les autorités civiles : il déclara sans broncher que l'Assiniboia n'appartenant point au Canada, les arpenteurs du Dominion ne pouvaient y opérer sans l'autorisation de ses habitants. Puis, dans le but d'empêcher l'entrée dans la colonie de M. William McDougall nommé son gouverneur par une puissance qui n'y avait encore aucun droit, Riel éleva sur la voie publique, près de Saint-Norbert, une barrière qu'il fit garder par des métis armés, et, le 21 octobre suivant, le comité qu'il avait formé lui défendit formellement l'entrée du pays.

Ce que voyant, le col. Dennis voulut soulever les Anglais en faveur de McDougall; mais, comme même ces gens étaient loin de voir d'un bon œil les changements qu'on préparait sans les avoir consultés, la mission de l'officier canadien n'eut point de succès, et le soi-disant gouverneur dut rester à Pembina, après avoir été repoussé par la force d'un poste sur le territoire de la colonie où il s'était introduit.

92. **Convention et Proclamations.** — Ne pouvant se rendre au fort Garry, celui-ci y envoya son secrétaire, J.-A.-N. Provencher, qui fut arrêté à la barrière de Saint-Norbert

et reconduit à la frontière (1er novembre). Puis, pour empêcher les recrues que Dennis essayait de faire au Portage-la-Prairie de se couvrir de la protection des murs et du canon du fort Garry, Riel occupa cette place le 2 novembre et invita les sections anglaise et française de la population à élire chacune 12 représentants chargés de délibérer sur les réclamations que le pays devait faire à Ottawa. Ces députés se réunirent le 16 novembre, mais ils ne purent s'entendre que sur un premier essai de liste des Droits que les colons voulaient faire accepter par les autorités fédérales comme condition de leur entrée dans la Confédération.

Le transfert de l'Assiniboia au Canada avait d'abord été fixé au 1er décembre 1869; mais il fut ajourné jusqu'à ce qu'un arrangement pût être conclu avec ses habitants. Ce délai n'empêcha point McDougall de se proclamer, le 1er décembre, lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, comme il appelait l'Assiniboia, et six jours plus tard il chargeait le col. Dennis de mettre à la raison ceux qui refusaient de le recevoir sans conditions.

En présence de ces mesures, le gouverneur McTavish se déclara déchu de toute autorité. Puis, comme un certain nombre de Canadiens-anglais s'étaient barricadés chez Schultz, où se trouvaient emmagasinés des vivres qu'on croyait devoir servir aux volontaires que Dennis essayait d'enrôler, Riel s'en empara et fit prisonniers leurs gardiens au nombre de 45 (7 décembre). Le lendemain, les métis ayant appris que la proclamation de McDougall était dénuée de toute valeur, ils se déclarèrent sans aucun autre gouvernement que celui qu'ils pourraient former et prêts à entrer en négociations avec l'administration d'Ottawa.

93. **Anglais et Français concourent à la formation d'un Gouvernement.** — Cette administration avait envoyé aux insurgés le vénérable M. Thibault, l'ancien missionnaire

de l'Extrême-Ouest, avec le col. Charles de Salaberry, dont l'intervention n'avait aucune chance de succès, parce que ni l'un ni l'autre n'était en possession de papiers les autorisant à faire aucune promesse aux habitants de la colonie. Deux jours après, M. Donald-A. Smith (plus tard lord Strathcona) arrivait d'Ottawa armé de documents dont la production occasionna une grande assemblée publique les 19 et 20 janvier 1870.

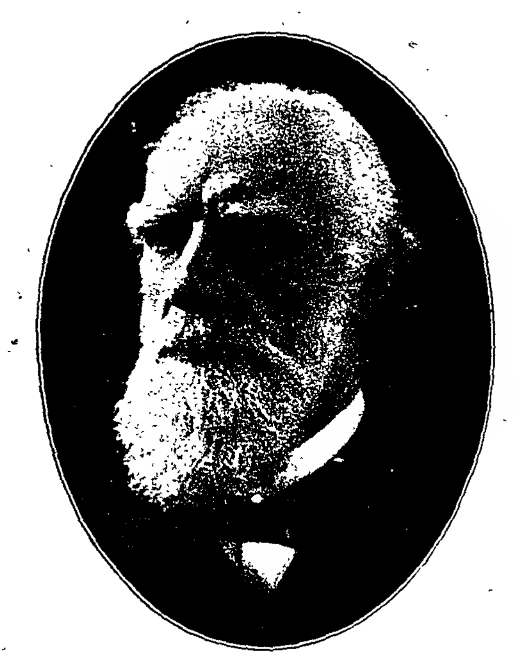
Là il fut décidé qu'on aurait une nouvelle convention composée de 40 délégués des deux langues, laquelle s'ouvrit effectivement le 25 janvier 1870. Anglais et Français s'y coudoyaient, et M. McTavish lui-même leur fit dire de former un gouvernement régulier, ce qu'ils firent en nommant Louis Riel président, Thomas Bunn secrétaire, W.-B. O'Donoghue trésorier, James Ross juge en chef, A.-G.-B. Bannatyne maître des postes général et Ambroise-D. Lépine, adjudant, ou chef de la milice.

Ce gouvernement était dès lors le seul existant à la Rivière-Rouge, et il avait été formé par les représentants des deux sections de la population, du gré du commissaire spécial d'Ottawa et sur l'invitation formelle de l'ex-gouverneur de l'Assiniboia. Il prépara, de concert avec la convention, une nouvelle liste des Droits, que devaient présenter au cabinet fédéral trois délégués qu'on choisit alors.

94. **Les Anglais du Portage se révoltent.** — Les choses étaient donc en bonne voie de s'arranger lorsqu'on vit passer en vue du fort Garry une bande de Canadiens-anglais de Portage-la-Prairie sous la conduite d'un major C.-W. Boulton, qui allaient soudoyer les fermiers écossais, avec le concours desquels ils se proposaient de s'emparer du fort Garry et de faire Riel prisonnier.

C'était le 15 février 1870. Après leur jonction avec les fermiers écossais, qui se soulevaient ainsi contre le gou-

vernement qu'ils venaient de se donner par l'intermédiaire de leurs propres représentants à la convention, les Anglais sous les armes se trouvaient au nombre de 6 à 700 contre les 500 métis et blancs de langue française qui formaient



LORD STRATHCONA (D.-A. SMITH).

la garnison du fort Garry. Pour ne pas donner prétexte à une guerre civile, Riel relâcha alors ce qui lui restait de prisonniers.

Les Anglais n'en continuèrent pas moins leurs préparatifs hostiles, mais furent bientôt forcés de se débander. Le 17 février, le parti du Portage repassait en vue du fort

lorsque O'Donoghue se mettant à la tête d'un peloton de métis français, les captura au nombre de 48.

95. **Exécution de Scott.** — Exaspéré par cette hostilité sans cesse renaissante, Riel crut qu'il n'aurait point de paix tant que les fauteurs de sédition ne se seraient point convaincus que son gouvernement était décidé à se défendre contre leurs intrigues. Boulton, qui avait été pris avec un esprit brouillon du nom de Thomas Scott, fut donc condamné à mort pour cause de trahison, mais sa vie fut épargnée.

Il en alla autrement de Scott. Celui-ci s'étant de bonne heure montré hostile à la cause des premiers habitants de l'Assiniboia, il avait été fait prisonnier, mais s'était évadé. Depuis sa seconde capture, il s'était constamment fait remarquer par ses excès de langage et la violence de ses actes. Averti charitablement par Riel d'avoir à se montrer plus paisible, le prisonnier se moqua de ces remontrances et devint de plus en plus violent. Voyant que son insubordination était maintenant partagée par plusieurs autres détenus et craignant qu'elle ne devînt générale, on résolut de faire un exemple du malheureux. Le 3 mars, il fut passé en cour martiale et exécuté le lendemain.

« Après cela, le Gouvernement Provisoire eut la paix jusqu'à l'arrivée du col. Wolseley », dit un des principaux Anglais du temps.

96. **Négociations couronnées de succès.** — Cependant les autorités d'Ottawa avaient pris une double mesure. Elles avaient, de concert avec le gouvernement anglais, envoyé à la Rivière-Rouge un corps d'environ 1.150 soldats pour assurer le paisible transfert du pays et protéger contre les Indiens les colons qui devaient bientôt s'y rendre. En second lieu, elles avaient fait revenir du concile, Mgr Taché, pour leur prêter son concours. Se basant sur leurs

promesses formelles, le prélat annonça une amnistie pour tout ce qui s'était fait, et dissuada Riel d'opposer la moindre résistance aux troupes de Wolseley. De plus, sur ses instances, Riel s'empressa d'envoyer à Ottawa les trois délégués qui devaient y traiter des conditions d'entrée de l'Assiniboia dans la Confédération canadienne.

Après que deux de ces délégués, MM. Ritchot et A. Scott, eurent été momentanément arrêtés contre le droit des gens, ils présentèrent aux autorités fédérales la dernière version de la liste des Droits, qui réclamait, entre autres choses, la reconnaissance officielle du français à l'égal de l'anglais, ainsi que des écoles séparées pour la nouvelle province qu'on allait fonder dans l'Ouest. Ces deux demandes, ainsi que la plupart des autres, furent dûment accordées, et des clauses correspondantes furent insérées dans l'acte du Manitoba, qui devint la constitution de la nouvelle province le 15 juillet 1870, jour du transfert du pays au Canada.

97. **Arrivée de l'Expédition Wolseley.** — Sur l'avis de Sir Georges Cartier, l'un des deux principaux ministres du Canada, Riel resta à la tête du gouvernement Provisoire et la convention poursuivit ses travaux jusqu'à l'arrivée de l'expédition Wolseley. L'intention de Sir Georges était que Riel attendît au fort Garry le nouveau lieutenant-gouverneur, M. Adams-G. Archibald; mais à l'approche des troupes, le chef métis, qu'on appelait maintenant un rebelle, bien qu'il n'eût jamais rien fait contre la seule autorité légitime du temps, celle de la Reine, dut s'enfuir aux Etats-Unis avec les membres catholiques de son cabinet, O'Donoghue et Lépine.

Ceux-ci venaient à peine de quitter le fort, dont ils avaient laissé les portes toutes grandes ouvertes, que Wolseley y entra en grande pompe (24 août 1870).

Comme il n'y avait plus aucun gouvernement, M. Donald-A. Smith (lord Strathcona) fut mis à la tête du pays, en attendant l'arrivée du gouverneur Archibald, qui vit pour la première fois le fort Garry peu de jours après.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle était au point de vue politique la position de la colonie en 1869 (88) ?
2. Quelles négociations se poursuivaient alors (88) ?
3. Que savez-vous de J.-C. Schultz et de L. Riel (88-89) ?
4. Quelles furent les causes du soulèvement de 1869 (90) ?
5. Racontez ses commencements (91).
6. Que savez-vous de la convention de novembre (92) ?
7. Quel était le but des proclamations de McDougall et de celle des métis (92) ?
8. Quel fut le résultat principal de la convention de janvier (93) ?
9. De qui se composait le gouvernement provisoire, comment avait-il été formé, et que furent ses premiers actes (93) ?
10. Racontez la révolte des Anglais du Portage (94).
11. Pourquoi Th. Scott fut-il exécuté (95) ?
12. Pourquoi des troupes furent-elles envoyées dans l'Assiniboia (96) ?
13. Quel fut le résultat des négociations avec Ottawa (96) ?
14. Pourquoi Riel s'enfuit-il et qui le remplaça momentanément (97) ?



TROISIÈME PARTIE

PÉRIODE DE LA CONFÉDÉRATION

CHAPITRE PREMIER.

LES FÉNIENS.

(1871-74).

98. **Violences et Persécutions.** — L'arrivée des soldats fut pour les habitants de langue française l'aurore d'une véritable ère de persécutions. Menaces, violences, incendies et même meurtres plus ou moins prémédités, furent mis en œuvre par les nouveaux venus qui suivirent les troupes, et même par certains militaires, pour punir les métis de leur résistance à l'invasion irrégulière de leur pays. L'un des crimes les plus saillants dus à cet esprit de vengeance fut l'assassinat, le 13 septembre 1870, d'Elzéar Goulet qui, reconnu à Winnipeg par une bande d'individus parmi lesquels se trouvaient des soldats, dut se mettre à la nage pour traverser la rivière Rouge et échapper à leur poursuite, mais fut tué par l'une des pierres que ses persécuteurs lui lançaient.

Bref, les choses allèrent si loin que, au dire du gouverneur lui-même, un homme droit et modéré, beaucoup de métis français « furent tellement battus et outragés, qu'ils se crurent réduits à un état d'esclavage ».

Cette persécution venait surtout de ce que les représentants du parti canadien avaient fait croire aux nouveaux venus que les habitants de langue française avaient voulu

se soustraire à l'autorité légitime, tandis qu'en réalité ils n'avaient réclamé que leurs droits et les avaient obtenus.

99. **Recensement.** — Leur sort eût certainement été encore plus misérable sans la présence au milieu d'eux de ce même gouverneur, qui fit beaucoup pour les protéger. Les protestants étaient pourtant encore en minorité, ainsi que le démontra le recensement qu'il fit faire en vue d'établir les circonscriptions qui devaient élire des députés à l'assemblée législative du Manitoba. La nouvelle province comptait, en novembre 1870, 6.247 catholiques contre 5.716 protestants, soit une population totale de 11.963 habitants, dont 5.767 étaient des métis français, 4.083 des métis anglais, 1.565 des blancs et 558 des sauvages.



GOUVERNEUR ARCHIBALD.

Les limites du Manitoba formaient alors un rectangle dont la ligne septentrionale était le 50e degré et demi de latitude N. et les côtes est et ouest les 96e et 99e degrés de longitude respectivement.

Ses principaux centres étaient, avec le fort Garry où le gouverneur se retira d'abord, Winnipeg, village d'environ 200 habitants qui n'allait pas tarder à devenir la capitale du pays; Portage-la-Prairie, sur l'Assiniboine; Saint-Boni-

face et Kildonan, en face et à côté de Winnipeg; Sainte-Anne des Chênes, Saint-Norbert et d'autres paroisses dans la campagne.

100. **L'invasion fénienne.** — Depuis longtemps, les Etats-Unis jetaient des regards de convoitise non seulement sur ce qu'on devait appeler le Manitoba, mais encore sur les immenses contrées avoisinantes, qu'ils auraient voulu s'annexer pour mettre un terme à l'isolement de leur nouvelle possession, l'Alaska. Dans ce but, leurs représentants au fort Garry avaient été jusqu'à offrir à Riel de fortes sommes d'argent qu'il avait rejetées sans hésiter. Maintenant que le chef métis avait été mis hors la loi et que ses compatriotes étaient maltraités dans leur propre pays, on crut qu'il ne pourrait refuser son concours à la capture du fort Garry, où ne se trouvaient plus que 80 soldats.

Ce concours était absolument nécessaire à la réussite de l'invasion, et les féniens — secte politique qui a voué une guerre à outrance à tout ce qui est anglais — étaient si sûrs de l'obtenir que, sans attendre l'arrivée des recrues qu'ils avaient faites aux Etats-Unis, ils traversèrent la frontière où, pensaient-ils, les métis français ne manqueraient pas de se joindre à eux. Mais, non seulement ceux-ci ne voulurent point coopérer à ce soulèvement contre l'autorité légitime, mais ils formèrent même sous la direction de Riel 7 compagnies de volontaires pour aller combattre les envahisseurs. Cette conduite inattendue tourna en fiasco ce qu'O'Donoghue et les autres chefs anti-anglais avaient cru devoir être un triomphe facile. O'Donoghue et quatre de ses officiers furent capturés le 5 octobre 1871, et c'est ainsi que l'Ouest canadien resta à la Couronne anglaise grâce à la fidélité des métis français.

101. **La Petite Vérole et l'Amnistie.** — L'année 1870 avait été attristée par l'apparition d'un grand fléau sur

les plaines de l'Ouest. La petite vérole s'était déclarée chez les Indiens et les métis, dont les rangs furent bientôt décimés. Les missionnaires catholiques volèrent au secours des affligés, et pas moins de quatre d'entre eux contractèrent la terrible maladie.



Mgr TACHÉ, O. M. I.

Le 22 septembre 1871, Mgr Taché était élevé au rang d'archevêque, et un siège épiscopal était créé à Saint-Albert en faveur de Mgr Grandin, son premier suffragant. Mgr Faraud, vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie, et le vicaire apostolique de la Colombie Britannique étaient les deux autres suffragants du nouveau métropolitain.

Celui-ci avait alors beaucoup plus que les soucis de l'administration de son diocèse pour occuper son attention. Comme nous l'avons vu, il avait promis aux métis l'amnistie pour ce qu'il y aurait pu y avoir d'irrégulier dans leur conduite en 1869-70, et cela sur la foi de promesses formelles qu'on lui avait faites à Ottawa, alors que le gouvernement fédéral était dans la détresse par suite du soulèvement de la Rivière-Rouge. Maintenant que toutes les difficultés avaient été aplanies, ce même gouver-

nement niait vigoureusement avoir pris aucun engagement à ce sujet. Il laissa même arrêter Lépine et d'autres pour la part qu'ils avaient prise dans l'exécution de Scott. Le premier fut condamné à mort le 4 novembre 1874, mais sa sentence fut commuée en deux ans d'emprisonnement, et une amnistie partielle fut proclamée le 23 avril de l'année suivante.

QUESTIONNAIRE.

1. Comment furent traités les métis après l'arrivée des troupes et pourquoi (98) ?
2. Quels étaient alors le nombre, la nationalité et la religion des Manitobains (99) ?
3. Où se trouvaient les principaux centres (99) ?
4. Pourquoi fut tentée l'invasion fénienne (100) ?
5. Comment aboutit-elle (100) ?
6. Quel fut le fléau qui frappa l'Ouest en 1870 (101) ?
7. Comment l'Eglise de l'Ouest fut-elle organisée en 1871 (101) ?
8. Quels étaient alors les soucis de Mgr Taché (101) ?
9. Qu'arriva-t-il à Lépine en 1874 (101) ?

CHAPITRE II.

ORGANISATION POLITIQUE.

(1873-76).

102. **Emigration et Colonisation.** — Cependant l'établissement d'un gouvernement stable à Winnipeg, la capitale de la nouvelle province, avait puissamment contribué à augmenter la population du pays. Un grand nombre des volontaires de Wolseley s'y étaient établis, et on prenait maintenant des terres dans toutes les directions, ce

qui supposait de nombreux groupes d'arpenteurs opérant dans la contrée. La division du Manitoba en cantons, ou *townships*, fut terminée en 1873, et l'on commença cette même année des arpentages officiels dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le premier groupe d'immigrants était arrivé d'Ontario le 26 avril 1871. Dans l'été de la même année, un certain nombre de jeunes gens de Winnipeg se rendirent au fort Edmonton, alors capitale non officielle d'un pays où la rumeur publique voulait qu'on trouvât de l'or. La colonisation s'étendit peu à peu et, vers le mois de juillet 1872, le district du Portage-la-Prairie et le sud-ouest du Manitoba commençaient à avoir une population d'une certaine densité, tandis qu'en juin 1873 un certain nombre de mennonites exploraient le pays en vue de contribuer à sa colonisation.

Un certain courant d'immigration catholique et française se faisait aussi sentir, lequel permettait la fondation des paroisses de Sainte-Agathe (1873) et N.-D. de Lorette (1874), tandis qu'à la capitale, qui comptait déjà près de 5.000 âmes, les Oblats avaient la direction de l'importante paroisse de Sainte-Marie.

103. **La Police à cheval.** — Les tribus indiennes étaient encore puissantes, et ne pouvaient voir avec indifférence cette invasion des « visages pâles » sur les plaines sans bornes où, peu d'années auparavant, elles régnaient sans rivaux. Le buffle, leur grande ressource d'autrefois, avait à peu près disparu, et plus d'un « brave » était tenté de le remplacer par les bêtes à cornes des nouveaux venus.

C'est en partie cette considération qui avait porté le gouvernement canadien à envoyer l'expédition Wolseley. Celle-ci avait pour but, avait-il dit dans ses instructions au gouverneur Archibald, « de protéger les sujets de Sa Majesté contre toute invasion des bandes d'Indiens nomades »,

Ces troupes ayant été rappelées, elles furent remplacées, surtout dans les Territoires, par un corps de gendarmerie connu sous le nom de police à cheval, dont la première organisation date de septembre 1873.

Pour parer au mal que les débitants de boisson faisaient alors à la population indigène, il fut résolu de rendre cette troupe ambulante aussi effective que possible, et, le 15 octobre 1874, 201 hommes sous 16 officiers arrivaient au fort Qu'Appelle, d'où un certain nombre furent envoyés aux forts Pelly et Ellice et aux autres points stratégiques de l'Ouest canadien. Ajoutés à ce qui restait des 150 hommes arrivés l'année précédente, ces importantes recrues formaient un total d'environ 300 hommes. Cette police unique dans son genre a beaucoup contribué à assurer la paix et l'ordre dans ces immenses régions.

104. **Promotions protestantes et Hautes Etudes.** — Quant aux métis français, un grand nombre émigraient vers le Nord-Ouest, prenant généralement pour objectif la vallée de la Saskatchewan. Des Anglais s'y trouvaient déjà en nombre suffisant pour porter, en 1874, l'Eglise d'Angleterre à former du territoire arrosé par cette rivière une division ecclésiastique sous le nom de diocèse de la Saskatchewan, auquel l'archidiacre McLean fut préposé. La même année, M. Bompas devenait évêque anglican de l'Athabaska.

Dès 1872, le Rév. J. Horden avait aussi été constitué évêque anglican d'un autre diocèse nouvellement formé, celui de Moosonee, qui comprenait le territoire de la baie d'Hudson.

La même communion avait déjà, tout près de Winnipeg, son collège Saint-Jean, qu'elle avait organisé le 1er novembre 1866. De leur côté, les presbytériens avaient encouragé les hautes études parmi les leurs en établissant, le 10 novembre 1871, le collège Manitoba, à quelque dis-

tance de la capitale, où il ne tarda pas à être transféré. Quant au collège de Saint-Boniface, il était alors entre les mains des Pères Oblats, en attendant qu'il passât, en 1876, dans celles des prêtres séculiers, dont un certain nombre se trouvaient alors dans l'Ouest.

105. **Strictement politique.** — Le 14 avril 1872, l'hon. Marc-A. Girard, qui avait le portefeuille de trésorier provincial dans le cabinet de H.-J. Clarke, fut appelé à siéger au sénat du Canada, et cette même année, M. Alexandre Morris succéda au gouverneur Archibald, qui avait donné sa démission, au grand regret des catholiques et des gens bien pensants en général.

En janvier 1873, le premier pas dans la formation d'un gouvernement pour les Territoires du Nord-Ouest fut fait par l'établissement d'un conseil du Nord-Ouest, qui fut alors présidé par le lieutenant-gouverneur du Manitoba. Ce corps politique se composait à l'origine de trois membres français, les honorables M.-A. Girard, P. Breland et J. Dubuc, et de huit de langue anglaise, parmi lesquels se trouvaient deux anciens ennemis politiques, le Dr Schultz et M. A.-G.-B. Bannatyne.

Riel avait lui-même été élu en 1872 aux communes du Canada par ses compatriotes reconnaissants, et, en janvier 1874, l'ancien chef métis, après une nouvelle élection, eut le courage d'aller à Ottawa signer son nom sur le registre des députés. Il fut officiellement expulsé des Communes le 15 avril 1874. Le 3 juillet suivant, le gouvernement Clarke ayant été défait, l'hon. M. Girard lui succéda comme premier ministre.

106. **Traités Indiens.** — Le 3 août 1871, on avait conclu un premier traité avec des Sauteux et des Cris. En septembre 1873, le gouverneur Morris en signa un second par lequel d'autres bandes de Sauteux cédaient une éten-

due de terre à l'est du lac des Bois formant un total de 55.000 milles carrés. Un autre arrangement du même genre, conclu au lac Qu'Appelle avec les Cris et les Sauteux, ajoutait 75.000 milles carrés au territoire cédé aux blancs (15 septembre 1874). De là, les commissaires Laird et Christie se rendirent au fort Ellice, où un traité supplémentaire fut fait avec des bandes qui n'avaient pu assister aux négociations de Qu'Appelle.

Des traités encore plus importants furent ceux qui donnaient droit à un territoire de 100.000 milles carrés dans les environs du lac Winnipeg (1875 et 1876). Un autre eut lieu près des forts Carlton et Pitt, dans la vallée de la Saskatchewan, par lequel les Cris de ces régions ne cédaient pas moins de 120.000 milles carrés de terre (août 1876). Un dernier traité devait peu après se conclure avec les Pieds-Noirs, grâce aux bons offices d'un missionnaire catholique.

Le Canada doit beaucoup de sa tranquillité à la fidèle observance des clauses de ces divers traités par son gouvernement central et ceux qui le représentaient sur les différentes réserves dans les limites desquelles les Indiens devaient dès lors se tenir, pour laisser le champ libre aux colonisateurs.

QUESTIONNAIRE.

1. Que savez-vous de l'émigration en 1871-73 (102) ?
2. Quelles paroisses catholiques furent alors fondées (102) ?
3. Pourquoi et comment organisa-t-on la police à cheval (103) ?
4. Que savez-vous des fondations anglicanes de cette époque (104) ?
5. Quels étaient les trois collèges d'alors (104) ?
6. Qui succéda au gouverneur Archibald et quelle autorité eut-il sur les Territoires du Nord-Ouest (105) ?
7. Comment les métis avaient-ils reconnu en 1872-74 les services que leur avait rendus Riel (105) ?
8. Que savez-vous des différents traités conclus avec les Indiens (106) ?

CHAPITRE III.

MANITOBA ET NORD-OUEST

(1875-77).

107. **Fins tragiques.** — Pendant ce temps, un autre Père Oblat, le P. Lacombe, l'apôtre des Pieds-Noirs, publiait un volume monumental contenant le dictionnaire et la grammaire de la langue des Cris, ouvrage important qui n'était, après tout, que le précurseur de beaucoup d'autres productions du même genre dues aux missionnaires catholiques.

Les années 1873-75 furent marquées par des événements tragiques dans les territoires évangélisés par ces ouvriers aussi savants que zélés. Ainsi le 6 août 1873, un P. Eynard, ancien fonctionnaire du gouvernement français, fut trouvé noyé sur les bords du lac Athabaska, où il se dévouait depuis longtemps au salut des pauvres Indiens. En novembre de l'année suivante, un humble auxiliaire des missionnaires de l'Extrême-Ouest, nommé Louis Dazé, perdit la vie dans l'une des tempêtes de neige qui ne sont que trop fréquentes dans ces régions dénudées. Enfin, plus terrible encore fut le sort du frère Alexis : tué et mangé par un compagnon iroquois au commencement de juillet 1875.

108. **Voies de communications.** — Depuis l'organisation de la province du Manitoba, l'un de ses désavantages les plus évidents était son isolement du monde civilisé. En attendant la construction de la grande ligne qui devait s'appeler le Pacifique-Canadien, on voulut remédier à cet état de choses en commençant, vers la fin de septembre 1874, une voie ferrée qui devait relier Winnipeg avec Pembina et le réseau américain.

On ne négligea point non plus les moyens de communication offerts par la nature. Trois bateaux à vapeur faisaient depuis 1872 le service entre les Etats-Unis et la capitale du Manitoba. En mai 1875, les commerçants de cette ville formèrent eux-mêmes une compagnie qui ajouta deux steamers à la petite flotte de la rivière Rouge, et l'année suivante il n'y en avait pas moins de sept à faire régulièrement le même trajet.



Mgr GRANDIN, O. M. I.

Par terre, des diligences mettaient déjà en communication Winnipeg avec le Portage-la-Prairie. En 1876, un service postal fut organisé entre la première ville et la vallée de la Saskatchewan. En même temps, des communications télégraphiques furent inaugurées (6 avril 1876) entre la future ville de Battleford, alors simple campement d'ouvriers, et la capitale manitobaine.

109. **Politique d'Economie.** — Le gouvernement Girard étant tombé le 9 décembre 1874, l'hon. R. Davis fut chargé de former une nouvelle administration. Pour cela, celui-ci s'adjoignit l'hon. Joseph Royal comme ministre des Travaux publics et secrétaire provincial, ainsi que l'hon.

Colin Inkster, qui cumula les charges de président de la chambre et du conseil exécutif.

L'un des plus grands soucis du nouveau cabinet fut la réduction des dépenses. Dans ce but, on songea à diminuer les honoraires des députés et même à abolir la chambre haute, ou conseil législatif. Pour aboutir, cette dernière mesure devait recevoir l'approbation des conseillers ou sénateurs eux-mêmes. Ceux qui étaient de langue française voyant le flot de l'immigration anglaise les envahir, n'étaient point pressés de voter leur propre déchéance. Ils considéraient le corps politique auquel ils appartenaient comme nécessaire à la sauvegarde des intérêts de leur race. Mais, sur l'avis de Mgr Taché et pour attirer sur leur pays certains avantages d'ordre pécuniaire qu'on ne promettait qu'à cette condition, ils contribuèrent eux-mêmes à l'abolition du conseil législatif, qui se fit au cours de 1876.

110. **Les Territoires du Nord-Ouest.** — Pendant que l'outillage administratif du Manitoba était ainsi en voie de se simplifier, les vastes plaines à l'ouest et au nord de cette province recevaient elles-mêmes un commencement d'organisation. Ces territoires avaient d'abord été gouvernés de Winnipeg par le lieutenant-gouverneur du Manitoba assisté d'un conseil dont la première session s'était tenue le 27 août 1873. Ce ne fut que le 7 octobre 1876 que ces immenses territoires reçurent d'Ottawa une organisation distincte, en attendant qu'ils fussent divisés en quatre districts, ceux de l'Assiniboïa, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de l'Athabaska. M. David Laird en fut nommé lieutenant-gouverneur et surintendant des Indiens avec résidence à Battleford. Il fut dès lors assisté de trois juges, MM. McLeod, Ryan et Richardson, d'un officier militaire, d'un secrétaire (M. E.-A. Forget) et d'un chérif.

Sujette à des restrictions, parmi lesquelles était celle qui

consacrait l'existence des écoles séparées, cette organisation conférait une certaine mesure d'indépendance, tout en réservant de notables prérogatives au pouvoir fédéral. Le même jour (7 octobre 1876), le district du Keewatin fut constitué et sa création proclamée par le gouverneur Morris qui, en qualité de premier magistrat du Manitoba, en restait l'administrateur, assisté d'un conseil de six membres.

111. **L'Université du Manitoba.** — Le commencement de l'année suivante (1877) vit la fondation de l'Université du Manitoba, qui fut dès lors composée d'un conseil représentant les trois collèges alors existant dans la province, à savoir celui de Saint-Boniface (catholique), celui de Saint-Jean (anglican) et le collège Manitoba (presbytérien). Cette combinaison sauvegardait les intérêts religieux des principales communions alors au Manitoba, en même temps qu'elle contribuait à entretenir une saine émulation entre les différents corps enseignants de la province.

L'évêque anglican de la Terre de Rupert fut nommé premier chancelier de la nouvelle institution, tandis que M. Royal en devenait le premier vice-chancelier. Puis, au mois d'octobre 1877, un Canadien-français, M. Joseph Cauchon, devenait lieutenant-gouverneur du Manitoba, où l'amélioration dans les communications faisait affluer nombre d'émigrants de langues anglaise, allemande et française. Ceux qui parlaient la dernière étaient en grande partie des Canadiens rapatriés des Etats-Unis, dont l'arrivée occasionna bientôt l'érection de nouvelles paroisses comme celles de Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph et Saint-Pie, aujourd'hui Letellier.

QUESTIONNAIRE.

1. Racontez la mort du P. Eynard, de Louis Dazé et du Frère Alexis (107).

2. Quelles voies de communication furent ouvertes en 1874-76 (108) ?

3. Comment se composait le gouvernement Davis (109) ?

4. Comment fut aboli le conseil législatif (109) ?

5. Qui fut le premier gouverneur spécial des Territoires du Nord-Ouest (110) ?

6. Quand et comment fut organisé celui du Keewatin (110) ?

7. Quand et comment fut constituée l'Université du Manitoba (111) ?

8. Qui fut nommé gouverneur du Manitoba en 1877 (111) ?

CHAPITRE IV.

NORQUAY ET LES CHEMINS DE FER.

(1877-84).

112. **M. Norquay au Pouvoir.** — Le Nord-Ouest canadien reçut en 1877 la visite de lord Dufferin, l'un des plus remarquables gouverneurs du Canada depuis la Confédération. Le 29 septembre de cette année, il inaugura le chemin de fer de Pembina, dont nous avons déjà relaté les commencements, et se montra d'une bienveillance qui fut remarquée lors des visites qu'il fit aux institutions catholiques et à leur chef vénéré, Mgr Taché.

En octobre 1878, M. Davis ayant donné sa démission de premier ministre du Manitoba, M. John Norquay, métis anglais très capable, fut appelé à former une nouvelle administration. Son gouvernement fut soutenu aux élections générales qui se firent peu après, et qui révélèrent le déclin numérique de la population française, puisque sur 24 députés élus, 6 seulement appartenaient à cette race.

Cette circonstance n'empêcha point le nouveau chef du gouvernement de prendre comme collègues dans son cabi-

net, M. Joseph Royal, Canadien-français, et plus tard, M. Pierre Delorme, métis franco-indien.

113. **Réclamations.** — Depuis longtemps un certain malaise régnait au Manitoba par suite de l'exiguïté relative de son territoire et des conditions financières dont cette province demandait l'amélioration au gouvernement fédéral. La première difficulté fut temporairement réglée en mars 1881, lorsque les frontières du Manitoba furent étendues d'une manière très appréciable. De 9.500.000 acres qu'était auparavant sa superficie, elle fut alors portée à 96.000.000.



JOHN NORQUAY.

Cette mesure fut comme une compensation pour un grand désappointement qui avait affecté ce pays moins de trois ans auparavant. Il avait alors disputé à l'Ontario la possession de la région dont le Portage-du-Rat était le centre, et chacune de ces provinces y avait nommé des représentants dont les prétentions respectives avaient donné lieu à des conflits d'autorité et des actes de violence regrettables. Le 3 août 1878, le Conseil Privé avait adjugé à l'Ontario le territoire en litige.

114. **Education.** — Pendant ce temps, la question de

l'éducation n'était négligée ni au Manitoba ni dans les Territoires du Nord-Ouest. A Prince-Albert, sur la Saskatchewan, l'évêque anglican McLean avait fondé en 1879 le collège Emmanuel, auquel le gouvernement ne devait pas tarder à accorder les attributions d'une université. Au Manitoba, deux bureaux d'éducation veillaient sur les écoles primaires. L'un, présidé par l'évêque anglican Machray, dirigeait les écoles protestantes; l'autre, sous Mgr Taché assisté de prêtres et de laïques, prenait soin des écoles catholiques du pays.

Celles-ci avaient, depuis 1844, été surtout entre les mains des sœurs grises, amenées alors de l'Est par Mgr Provencher. En juillet 1874, un autre institut bien méritant, dont le but exclusif était l'instruction de la jeunesse, celui des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, s'était établi à Winnipeg et devait bientôt se répandre dans les environs.

115. **Sentiments anti-français à la Législature du Manitoba.** — Dans le monde politique du Manitoba, l'année 1879 fut marquée par certains froissements entre les éléments français et anglais de la chambre provinciale. On accusait M. Royal d'intriguer contre son chef, M. Norquay, et, d'un autre côté, les députés anglais se prononçaient nettement contre l'usage officiel du français garanti par la constitution. Les choses en vinrent au point que MM. Royal et Delorme durent se retirer (29 mai 1879) du cabinet Norquay, qui les remplaça par des ministres de langue anglaise.

En novembre 1879, M. Girard devint pourtant secrétaire provincial, et, le 7 janvier 1880, le portefeuille de ministre de l'Agriculture passa à M. Maxime Goulet, dont le prédécesseur anglais avait été battu aux élections générales qui avaient eu lieu le 16 décembre précédent. Mais la majorité anglaise avait manifesté son mauvais vouloir à

l'égard du français en passant une loi contre l'impression des documents publics dans cette langue. Il est vrai que, étant donné les termes si clairs de la constitution du Manitoba, cette législation paraissait alors si impossible qu'elle avait pris la forme d'une tentative, sur la validité de laquelle le gouvernement supérieur d'Ottawa serait appelé à statuer.

116. **Visites dans les Territoires du Nord-Ouest.** — L'Ouest des prairies était visité en 1880-81 par Mgr Grandin, de Saint-Albert, dans une série de courses qui le menèrent à Prince-Albert et à Battleford, alors de simples villages, à Calgary, poste militaire non loin des montagnes Rocheuses, et à McLeod, « espèce de ville qui se meurt avant d'être achevée », comme l'écrivait peu après l'évêque voyageur. Les Pieds-Noirs et les Cris profitèrent aussi de la visite du saint prélat qui, à leur propre demande, accorda aux premiers le bienfait d'un prêtre résident.

L'autorité religieuse venait de s'affirmer; le plus haut représentant de l'autorité civile ne tarda pas à marcher sur ses traces. Le 30 juillet 1881, le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada, arrivait, accompagné d'un brillant cortège, à Winnipeg, où il était reçu avec enthousiasme. Sa présence à la capitale manitobaine fut l'occasion d'une suite de fêtes, après lesquelles il se dirigea vers l'Ouest. Le 17 août, il était à Qu'Appelle et le 30 à Battleford. Le 12 septembre, il visitait Calgary, puis passait aux Etats-Unis.

Ce fut tout un événement pour les prairies de l'Ouest canadien, dont quelques centres sans importance brisaient seuls la monotonie. L'autorité du Canada sur ces immensités ne pouvait que s'affermir par ce passage du représentant de la reine Victoria, d'autant plus que la fille de cette dernière était alors l'épouse du premier.

117. **Demandes et Réponses.** — Au Manitoba proprement dit, on avait grand besoin de pareilles visites pour demeurer fidèle à l'union consommée en 1870. On s'y plaignait depuis longtemps des conditions désavantageuses dans lesquelles on se croyait placé. Aussi voyons-nous, au commencement de 1882, MM. Norquay et Larivière (ce dernier, secrétaire provincial depuis que M. Girard avait remplacé M. Goulet) se rendre à Ottawa, pour demander 1° que le subside accordé chaque année au Manitoba fût considérablement augmenté; 2° que les terres affectées aux écoles fussent mises à la disposition de la province; 3° que les métis de la partie ajoutée au Manitoba reçussent la même allocation que celle qu'on avait donnée à ceux qui se trouvaient dans les limites originaires de cette province, et 4° que de nouveaux juges fussent nommés et payés par le gouvernement fédéral.

En réponse à ces demandes, le cabinet d'Ottawa augmenta légèrement le subside annuel du Manitoba, mais il refusa de faire droit à la pétition des demandeurs en ce qui était des terres des écoles et des secours aux métis, tout en promettant de nommer deux nouveaux juges de comté.

118. **Le Pacifique-Canadien.** — Cependant l'Ouest canadien manquait encore de cohésion par suite du défaut de communications entre ses différentes parties et son isolement du reste du Canada. L'une des principales conditions de l'entrée de la Colombie Britannique dans la Confédération avait été l'établissement d'une ligne de chemin de fer qui reliât cette province à Montréal et traversât par là même les immenses plaines à l'est des montagnes Rocheuses. Après de longs pourparlers, beaucoup d'hésitation et de coûteuses expéditions préparatoires, une compagnie fut organisée qui, sous le nom de compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien (C. P. R.), reçut, le 17 février 1881, une charte qui lui permettait de commencer ses opérations.

Cette corporation se mit tout de suite à l'œuvre et poursuivit ses travaux avec tant d'ardeur qu'ils se terminèrent cinq ans avant l'expiration du terme fixé, c'est-à-dire en novembre 1885.

Ce succès remarquable fut en partie dû à l'intervention du P. Lacombe, qui parvint à persuader aux Pieds-Noirs de ne pas molester les ouvriers, auxquels ils avaient d'abord défendu l'entrée de leurs terres.

Cette ligne était d'importance capitale pour le Canada tout entier, et de son achèvement date pour l'Ouest une ère de prodigieux développements.

119. **Régina et Calgary.** — La même cause donna lieu à l'établissement d'une nouvelle capitale pour les Territoires du Nord-Ouest. Les autorités du Pacifique-Canadien ayant décidé de faire passer leur ligne au sud de Battleford, cette nouvelle direction donna naissance à deux villes destinées à une croissance d'une merveilleuse rapidité. La première était Régina (« la Reine », ainsi nommée en l'honneur de la reine Victoria), située un peu au sud de la Qu'Appelle, dont M. Edgar Dewdney, lieutenant-gouverneur des Territoires depuis le 3 décembre 1881, détermina l'emplacement, et où il transporta le siège de son gouvernement le 27 mars 1883. Bientôt après, la ville en formation devenait les quartiers généraux de la police à cheval et voyait l'inauguration d'humbles édifices consacrés à l'exercice du culte chrétien.

La seconde ville qui dut son existence au changement de tracé du Pacifique-Canadien fut Calgary, précédemment poste militaire situé au confluent des rivières de l'Arc et du Coude, sur l'emplacement de l'ancien fort la Jonquière. Ce nouveau centre progressa, lui aussi, d'une manière vraiment surprenante, et dès 1884 on y avait pourvu aux besoins spirituels des catholiques en érigeant une modeste église.

120. **Fondations religieuses.** — Les anglicans profitèrent, eux aussi, des progrès dus à la nouvelle ligne pour organiser, à l'ouest du Manitoba, une division ecclésiastique qu'ils appelèrent le diocèse de Qu'Appelle, auquel ils préposèrent l'hon. A.-J.-R. Anson. En même temps, ils créaient pour les solitudes du Nord le soi-disant diocèse du Mackenzie, auquel fut transféré (1884) l'ancien ministre Bompas.

Les progrès des catholiques n'étaient pas moins remarquables. Winnipeg avait déjà une paroisse en règle, celle de Sainte-Marie : vers la fin de 1882, elle dut céder une partie de son territoire à celle de l'Immaculée-Conception qui fut alors établie. Celles de Saint-Léon, de Saint-Pierre-Jolys et de Labroquerie ne devaient pas tarder à s'organiser, tandis que, dans la vallée de la Saskatchewan, les années 1883 et 1884 virent plusieurs fondations religieuses, entre autres celles d'écoles tenues par un nouvel institut de sœurs enseignantes, celui des Fidèles Compagnes de Jésus.

De leur côté, les PP. Lacombe et Legal ouvraient à Dunbow, non loin de Calgary, une école industrielle qui devait rendre aux enfants des Pieds-Noirs les mêmes services qu'une autre institution non moins célèbre, celle de Lebret dans la vallée de la Qu'Appelle, fondée par le P. Hugonard (1884), commençait déjà à rendre à la jeunesse crise, sauteuse et même siouse.

QUESTIONNAIRE.

1. Qui était M. Norquay (112) ?
2. Comment furent étendues les limites du Manitoba (113) ?
3. Pourquoi cette province s'était-elle disputée avec l'Ontario (113) ?
4. Que savez-vous de l'éducation dans l'Ouest à cette époque (114) ?
5. Comment se manifesta en 1879 l'hostilité des députés anglais vis-à-vis des députés français (115) ?
6. Racontez les visites de Mgr Grandin et du gouverneur général (116).

7. Que demandait en 1882 le Manitoba au gouvernement fédéral (117) ?
8. Que fut-il accordé au premier (117) ?
9. Qu'entendez-vous par le Pacifique-Canadien (118) ?
10. Comment furent fondées Régina et Calgary (119) ?
11. Dites les *fondations religieuses* de 1882-84 (120).
12. Que savez-vous des deux principales écoles industrielles indiennes de l'Ouest (120) ?

CHAPITRE V.

LA RÉBELLION DE LA SASKATCHEWAN.

(1884-85).

121. **Causes et Commencements du Soulèvement.** — Cependant, un grand nombre de métis français s'étaient établis dans la vallée de la Saskatchewan du Nord. Devant le flot sans cesse montant de l'immigration blanche, ces groupes de colons se préoccupèrent d'obtenir des titres légaux aux propriétés sur lesquelles ils s'étaient établis, ainsi que certains autres privilèges qui les mettraient à l'abri de persécutions semblables à celles qui leur avaient fait quitter le Manitoba.

Dans ce but, de nombreuses pétitions avaient, depuis 1878, été envoyées en leur nom à Ottawa par différentes personnes des plus respectables, mais aucune d'elles n'avait abouti. A Saint-Albert même, les arpenteurs officiels avaient reçu l'ordre d'exécuter leurs travaux sans prendre en considération ni la forme, ni les limites des terres des métis.

Dans cette extrémité, ceux de la Saskatchewan firent venir (juin 1884) du Montana, Riel qui, après des débuts empreints de modération, fut graduellement aigri par les soucis de l'agitation qu'il souleva en leur faveur, le peu de cas qu'on fit de ses représentations et la contradiction qui

était inséparable de la campagne qu'il menait. Ces troubles occasionnèrent chez lui le retour d'une maladie mentale dont il avait souffert après l'insurrection de la Rivière-Rouge, et, malgré les avertissements des prêtres de la vallée, il se constitua, le 18 mars 1885, président d'un gouvernement Provisoire qu'il forma, avec Gabriel Dumont comme chef de sa milice, au moment même où le gouvernement d'Ottawa télégraphiait la concession des principales requêtes de ses compatriotes.

122. **Bataille du lac Canard.** — Riel avait établi ses quartiers généraux à Batoche, mission métisse sur la rive gauche de la Saskatchewan dont il saisit l'église. Puis, se voyant abandonné des prêtres, qui ne pouvaient approuver sa révolte contre l'autorité légitime, si négligente qu'elle fût, il se créa lui-même une religion qu'il fit partager à ses adhérents plus ou moins volontaires, et commença à jouer au prophète.

Les premiers fruits de cette rébellion furent une rencontre à main armée près du lac Canard entre ses partisans et 140 soldats sous la conduite d'un major Crozier. Le résultat en fut désastreux pour ces derniers, qui durent se replier précipitamment sur le fort Carlton, qu'ils détruisirent pour aller se joindre aux volontaires de Prince-Albert. Ils laissaient douze morts sur le champ de bataille, tandis que quatre métis seulement avaient été tués.

L'effet moral de cette victoire fut immense sur les gens du pays, dont la plupart se rangèrent alors sous l'étendard du nouveau chef, bien que plusieurs persistassent encore à vouloir suivre la voix de leurs anciens guides spirituels, les prêtres catholiques maintenant prisonniers à Batoche.

123. **Massacre du lac la Grenouille.** — Après sa victoire, Riel essaya de porter les Indiens à partager sa révolte. C'était là un faux pas qui eût eu les conséquences les plus

désastreuses pour le pays s'il eût réussi. L'immense influence du P. Lacombe retint dans le devoir la populeuse tribu des Pieds-Noirs, mais les efforts de quelques autres missionnaires furent moins heureux. Deux chefs cris non catholiques, Gros-Ours et Faiseur-d'Enclos, levèrent l'étendard de la révolte et, le matin du jeudi-saint, les adhérents du premier massacrèrent inhumainement au lac la Grenouille les PP. Fafard et Marchand avec l'agent des sauvages, leur fermier-instructeur et cinq autres blancs. D'autres Pères Oblats coururent aussi les plus grands dangers. L'un d'eux dut s'enfuir vers le Nord, et se réfugia à l'Ile-à-la-Crosse, où il trouva la population en émoi, pendant que quatre autres étaient à Batoche, prisonniers de Riel, qui ne leur fit aucun mal, mais redoutait leur influence sur ses compatriotes.


GABRIEL DUMONT.

124. **Les troupes canadiennes à la rescousse.** — Les autorités d'Ottawa avaient fini par ouvrir les yeux. Elles levèrent des troupes de volontaires qui furent dépêchées au plus vite au siège de la rébellion et aux points stratégiques les plus menacés. Plus de 4.400 hommes de toutes armes furent enrôlés et confiés au général Frédéric Middleton, qui les divisa en trois colonnes, dont il commanda personnellement la première, pen-

dant qu'il mettait la seconde sous la direction du col. Otter et la troisième sous celle du gén. Strange.

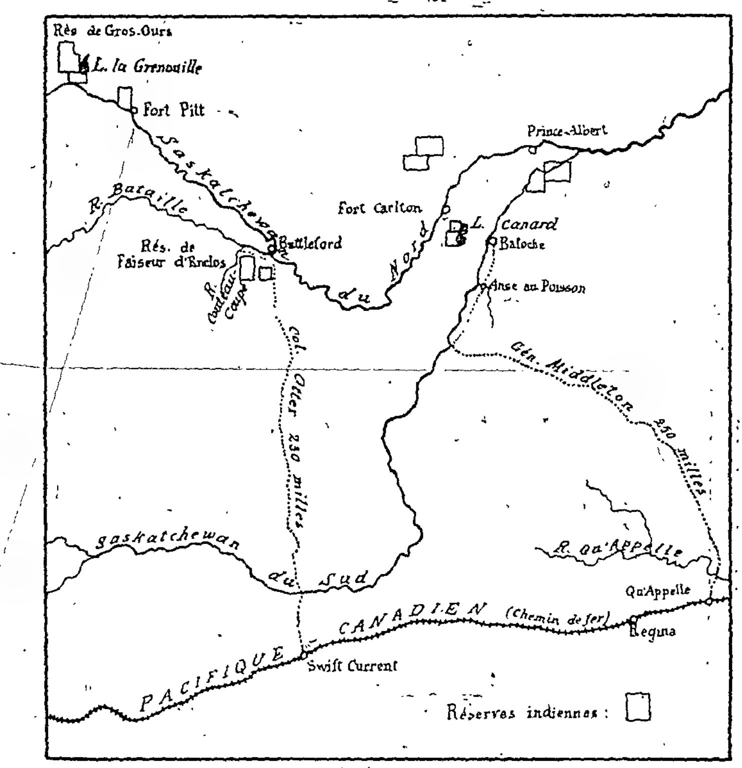
Le Pacifique-Canadien servit à transporter ces troupes jusqu'à leurs bases de ravitaillement respectives, malgré quelques interruptions causées par le non-achèvement de cette ligne. Ainsi la première mit pied à terre à Qu'Appelle, puis marcha sur Batoche en suivant chacune des deux rives de la Saskatchewan; celle du col. Otter, qui avait Battleford pour objectif, quitta la voie ferrée à Swift-Current, et celle du gén. Strange se dirigea de Calgary à Edmonton et Saint-Albert.

125. **Batailles de l'Anse-au-Poisson et de Couteau-Coupé.** — De leur côté, les métis de la Saskatchewan étaient au courant de ces préparatifs militaires. Gabriel Dumont alla, avec une partie de ses troupes, rencontrer la colonne du général en chef, et, le 24 avril, il soutint, à un ravin appelé l'Anse-au-Poisson, avec un effectif d'une cinquantaine d'hommes, le feu de 350 soldats, dont il tua ou blessa mortellement dix, ne perdant lui-même que quatre hommes, parmi lesquels deux étaient des sauvages, puis il se replia sur Batoche, où Riel s'était retranché.

Le 2 mai suivant, le col. Otter se mesurait lui-même, à une place appelée Couteau-Coupé, avec les gens de Faiseur-d'Enclos. La bataille dura de 5 heures du matin à midi, et l'issue en fut favorable aux Indiens, qui tuèrent 8 soldats et forcèrent les autres à se retirer, ne perdant eux-mêmes que 5 hommes. Heureusement que le chef, qui subissait plus ou moins l'influence du P. Cochin qu'il tenait prisonnier, ordonna de cesser le feu, au lieu de profiter de son succès pour mettre en déroute l'ennemi qu'un accident arrivé à ses canons avait démoralisé.

126. **Prise de Batoche.** — Cependant, les troupes du général Middleton, accompagnées de canons et de mitrailleuses, étaient arrivées en vue de Batoche (9 mai). Trois

jours durant, les assiégés soutinrent le feu d'un ennemi cinq fois plus nombreux sans en recevoir plus de mal qu'ils ne lui en faisaient eux-mêmes. Le quatrième jour,



CARTE DE LA RÉGION AFFECTÉE PAR LA RÉBELLION.

les troupes canadiennes, qui trouvaient leur commandant trop prudent, s'ébranlèrent d'elles-mêmes sous la conduite d'un col. Williams et prirent la place d'assaut, infligeant aux métis de plus fortes pertes qu'ils ne leur en avaient fait subir pendant les trois jours précédents. Les métis eurent, pendant ces quatre journées, onze hommes tués

et trente blessés, sans compter trois sauvages qui perdirent la vie pendant le même espace de temps. Quant aux troupes canadiennes, leurs pertes s'élevèrent à huit tués, dont la moitié étaient des officiers, et à quarante-six blessés

Dumont et d'autres s'enfuirent alors aux Etats-Unis; mais Riel, qui eût pu les imiter, resta à rôder dans les environs et fut capturé le 16 mai par des éclaireurs de l'armée canadienne.

127. **Résultats de la Rébellion.** — Cette défaite des métis fut le signal de la soumission de Faiseur-d'Enclos (26 mai). Gros-Ours tint plus longtemps. Il fut pourtant arrêté à Carlton le 2 juillet suivant, au moment où il se disposait à s'enfoncer dans les immenses forêts du Nord.

Les morts résultant de cette rébellion peuvent se chiffrer ainsi : soldats canadiens, 39; métis et sauvages, 29; blancs massacrés au lac la Grenouille et ailleurs, 12; exécutés à Régina et à Battleford, 9. Total, 89.

Les pertes matérielles furent surtout au détriment des missions catholiques, qui eurent sept églises, avec les habitations et dépendances des prêtres qui les desservaient, détruites de fond en comble, après que tous leurs objets de prix avaient été pillés par les Indiens rebelles.

Quant au résultat moral, il consista surtout dans l'attention que ces événements attirèrent sur les plaines de l'Ouest et dans l'idée des ressources dont pouvait disposer le gouvernement central pour réprimer tout soulèvement à main armée.

128. **Rétribution.** — Riel et les membres de son conseil furent menés à Régina pour y subir leur procès. La cause du chef métis fut plaidée devant le juge Richardson et la moitié d'un jury dont tous les membres étaient anglais Malgré le témoignage formel de spécialistes qui déclarè-

rent qu'en matière de politique et de religion il n'était point responsable de ses actes, il fut condamné à mort le 1er août suivant.

Cette sentence excita dans Québec et ailleurs un sentiment d'indignation qui fit ajourner l'exécution du chef métis, mais ne put le sauver.

Dans le calme de sa retraite forcée, Louis Riel se rendit compte de ses égarements. Après s'être formellement rétracté, il mourut sur l'échafaud le 16 novembre 1885, pénétré des sentiments les plus chrétiens.

Onze de ses principaux adhérents furent eux-mêmes condamnés au pénitencier, et, le 27 novembre, un nombre égal de sauvages recevaient une sentence de mort qui, pour trois d'entre eux, fut commuée en un emprisonnement à vie. Les huit autres embrassèrent la foi catholique avant d'être exécutés, exemple que suivirent peu après les deux chefs Faiseur-d'Enclos et Gros-Ours.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelle fut la cause de la Rébellion de 1885 (121) ?
2. Quelle fut alors la conduite de L. Riel (121) ?
3. Racontez la bataille du lac Canard et ses suites (122).
4. Que savez-vous du massacre du lac la Grenouille (123) ?
5. Combien d'hommes le Canada dépêcha-t-il dans l'Ouest et qui les commandait (124) ?
6. Racontez les batailles de l'Anse-au-Poisson et de Couteau-Coupé (125).
7. Comment Batoche fut-il pris (126) ?
8. Quels furent les résultats de la Rébellion (127) ?
9. Quel fut le sort de Riel et des principaux parmi ceux qui l'avaient suivi (128) ?

CHAPITRE VI.

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

(1885-89).

129. **Progrès et Organisation.** — Le pays où se passaient des événements si tragiques, continuait à être gouverné par M. Dewdney, assisté d'un conseil dont les membres trouvaient depuis longtemps leur rôle par trop modeste et celui du gouverneur trop prépondérant. Ils briguaient les attributions d'une chambre ayant qualité pour faire des lois et disposer des fonds publics, au lieu de laisser le premier magistrat gouverner d'une manière à peu près absolue.

En attendant la réalisation de leurs vœux, ces immenses territoires allaient de progrès en progrès. Le 24 janvier 1885, la côte du Pacifique fut définitivement reliée par une ligne de télégraphe à celle de l'Atlantique. Par le fait même, d'importantes parties du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest se trouvaient dotées des mêmes avantages. Le téléphone, invention alors toute récente, fut même installé au cours de cette année entre Edmonton et Saint-Albert.

Le 30 mars 1885, une commission fut nommée dans le but d'examiner les griefs des métis, laquelle disposa des réclamations de pas moins de 1.815 chefs de famille. Si elle avait seulement été constituée quelques mois auparavant, elle eût épargné au pays les déchirements qu'il subit ce même printemps.

130. **Améliorations et Colonisation dans les Territoires.** — Le 15 septembre 1885, un remaniement des districts électoraux fait précédemment avait pour résultat la nomi-

nation de 12 nouveaux conseillers, formant pour les Territoires une espèce de chambre dont l'un des premiers soins fut de censurer le gouvernement fédéral pour sa négligence à faire droit aux demandes des métis. Elle demanda aussi non seulement des pouvoirs plus étendus, mais même l'établissement *d'un gouvernement régulier* comme ceux dont jouissaient les provinces du Dominion. De plus, trois délégués furent envoyés à Ottawa dans le but d'appuyer ces demandes et plusieurs autres.

En 1886, pas moins de 31 nouvelles écoles furent ouvertes dans le territoire sous sa juridiction, formant avec celles déjà existantes un total de 90, dont 76 étaient protestantes et 14 catholiques. En même temps, un recensement qui venait de s'y faire avait donné 15.000 habitants à l'Assiniboia, 5.000 à l'Alberta et 8.000 à la Saskatchewan, abstraction faite des bandes d'Indiens qui étaient parqués dans des réserves bien déterminées.

131. **Progrès religieux.** — Parmi ces Indiens, l'Eglise catholique était assez souvent contrecarrée non seulement par ses adversaires naturels, les ministres protestants, mais encore par le mauvais vouloir des représentants du pouvoir civil. Elle n'en poursuivait pas moins son rôle civilisateur au moyen des églises et des écoles, les deux armes sur lesquelles elle comptait pour atteindre son but. Le 13 août 1885, le collège de Saint-Boniface était passé aux mains des Jésuites : c'est dire que son avenir était dès lors assuré. Deux ans plus tard, les municipalités de Saint-Laurent, Saint-Louis de Langevin, lac Canard et même Prince-Albert et Battleford, sur la Saskatchewan, possédaient des écoles séparées qui fonctionnaient à la satisfaction de tous.

Moins dépourvue des biens de la terre, l'Eglise d'Angleterre au Canada fondait en 1887 son diocèse de Calgary, auquel elle préposait le Rév. W.-C. Pinkham, tandis que,

dans le but de faciliter l'administration de la justice, les autorités civiles du Nord-Ouest divisaient leurs vastes Territoires en 5 districts judiciaires (18 février 1887).

132. **Chute du Ministère Norquay.** — Les choses allaient moins bien au Manitoba. L'un des principaux griefs de cette province était la fréquence avec laquelle le gouvernement fédéral annulait les chartes qu'elle accordait aux compagnies de chemin de fer désireuses d'aider à la colonisation de son territoire. Poussé par les autorités du Pacifique-Canadien, qui se disaient lésées dans leurs droits par l'établissement d'une ligne qui devait relier Winnipeg aux Etats-Unis, ce gouvernement venait en particulier de désavouer la charte que la législature provinciale avait concédée à une compagnie formée dans le but d'en promouvoir la construction.

Le gouvernement Norquay passa outre, et fit commencer les travaux de terrassement de cette voie. Mais l'argent manqua bientôt, et un voyage que le premier ministre fit dans l'Est pour en emprunter, n'aboutit à rien. Pour comble d'infortune, ses amis l'abandonnèrent les uns après les autres, à tel point qu'un député qui lui devait beaucoup lui reprocha différentes irrégularités dans une pétition qu'il adressa au lieutenant-gouverneur. En conséquence, M. Norquay se crut obligé de donner sa démission (22 décembre 1887). ~~Le Dr D.-H.~~ Harrison lui ayant succédé dut, par suite de la défaite de M. Burke, son secrétaire provincial, céder lui-même sa place à M. Thomas Greenway, qui forma (19 janvier 1888) la première administration libérale du Manitoba.

133. **La Formule du Gouvernement des Territoires est changée.** — M. James-E.-P. Prendergast, Canadien-français avec un nom irlandais, fut alors nommé secrétaire provincial du Manitoba qui, le 2 juillet 1888, voyait devenir lieutenant-gouverneur le Dr Schultz, l'ancien adversaire de

Riel. Il est vrai que cette nomination fâcheuse pour les intérêts catholiques fut, deux jours après, contrebalancée par celle de M. Joseph Royal, qui remplaçait alors M. Dewdney comme lieutenant-gouverneur des Territoires.

La forme du gouvernement de ces derniers venait, au cours de 1888, d'être changée. Ottawa leur avait octroyé une constitution qui abolissait le conseil et le remplaçait par une assemblée législative, qui ne devait pas tarder elle-même à trouver ses pouvoirs trop restreints. En même temps, ces Territoires étaient divisés en 19 districts électoraux qui envoyaient 22 députés à la chambre. L'Assiniboia en avait 11, l'Alberta 6 et la Saskatchewan 5. Trois juges participaient aux travaux de cette chambre en qualité d'experts en loi, et cinq autres représentants, parmi lesquels se trouvait M. W.-G. Haultain, étaient constitués conseillers du gouverneur.

134. **Colonisation et Concile.** — Cependant la population du Manitoba augmentait d'une manière merveilleuse, grâce à une énergique campagne de colonisation qui devait inonder le pays d'éléments les plus disparates : allemands et polonais, russes et scandinaves, ajoutés aux colons qui se réclamaient des Iles Britanniques. Pour empêcher son peuple d'être tout à fait noyé par cette vague d'immigration à outrance, Mgr Taché encouragea la venue de ses propres compatriotes dans son pays d'adoption, et les efforts de ses lieutenants occasionnèrent la fondation, de 1888 à 1890, de Grande-Clairière, Sainte-Anne du Loup, ou Wolseley, Fannystelle, La Salle et Saint-Malo.

L'année 1889 fut marquée, dans les sphères séculières, par la mort de trois hommes politiques, A.-G.-B. Bannatyne, J. Norquay et H.-J. Clarke, qui avaient joué un assez grand rôle dans l'histoire du Manitoba.

Dans les cercles religieux du même pays, un événement encore plus important fut le concile provincial de Saint-

Boniface, qui se tint du 16 au 24 juillet 1889. Il se composait de Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface; Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert; Mgr Faraud, vicaire-apostolique de l'Athabaska-Mackenzie; Mgr Clut, son auxiliaire, et du T. R. P. Célestin Augier, provincial des Oblats de l'Est, représentant Mgr d'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Britannique, empêché par la maladie.



LE P. LACOMBE, O. M. I.

135. **Nouveaux Evêques dans le Nord.** — L'un des Pères de ce concile ne devait pas lui survivre longtemps. Après avoir fourni une carrière des mieux remplies dans les neiges du Nord, Mgr Faraud mourut le 26 septembre 1890 à Saint-Boniface, que la maladie ne lui avait pas permis de quitter pour rentrer chez lui. Le P. Emile Grouard, lui aussi un pionnier du Grand-Nord, lui succéda le 18 octobre de la même année, avec le titre d'évêque d'Ibora.

La nomination d'un autre dignitaire ecclésiastique répondit à un vœu du concile, qui avait demandé que la partie orientale du diocèse de Saint-Albert fût érigée en un vicariat apostolique de la Saskatchewan. Le P. Albert Pascal, précédemment missionnaire au lac Athabaska, fut mis à la tête de la nouvelle division ecclésiastique et nommé évêque de Mosynopolis (19 avril 1891).

Enfin, s'il est permis de mettre les prélats protestants en ligne de compte avec ceux de l'Eglise catholique, nous

pouvons mentionner la promotion, cette même année 1891, du Rév. W.-D. Reeve, qui succédait au *bishop* Bompas, transféré au delà des montagnes.

Quant aux catholiques du Manitoba, ils passaient alors par une terrible épreuve qui les frappait dans ce qu'ils avaient de plus cher, l'intérêt spirituel de leurs enfants.

QUESTIONNAIRE.

1. Qui gouvernait alors les Territoires du Nord-Ouest (129) ?
2. Quels progrès s'y opéraient (129) ?
3. Dites l'action de leur Chambre (130).
4. Combien avaient-ils d'écoles et d'habitants (130) ?
5. Quels progrès se manifestaient alors dans le monde religieux (131) ?
6. Quelles furent les causes et les conséquences de la chute de Norquay (132) ?
7. Comment la forme du gouvernement fut-elle changée dans les Territoires (133) ?
8. Quelle population affluait au Manitoba (134) ?
9. Quels furent les membres du concile de Saint-Boniface (134) ?
10. Quelles furent les promotions épiscopales de 1890-91 (135) ?

CHAPITRE VII.

LES ÉCOLES DU MANITOBA ET DES TERRITOIRES.

(1890-92).

136. **On fait de belles Promesses.** — Le gouvernement de la Rivière-Rouge avait de tout temps reconnu et aidé les écoles catholiques du pays avant son entrée dans la Confédération, et, alors que se négociaient les conditions de cette entrée, les autorités fédérales avaient garanti l'existence de ces écoles, en stipulant par l'acte du Manitoba

que, dans les lois sur l'éducation que pourrait faire la législature de la *nouvelle* province, « *rien ne devra être* de nature à *porter préjudice* à aucun *droit* ou privilège touchant les écoles confessionnelles que n'importe quelle classe de personnes possède de *par* la loi *ou la pratique*, dans la province au *moment* de l'union ». L'usage du français était pareillement *garanti* en des termes *qui ne* souffraient pas d'équivoque.

Lorsque, au commencement de 1888, MM. Th. Greenway et Joseph Martin voulurent empêcher l'élection de M. Burke, ces politiciens proclamèrent sur tous les toits que ceux qui les représentaient comme opposés aux écoles catholiques et à l'usage officiel du français, étaient des calomniateurs, et que s'ils parvenaient au pouvoir, ils respecteraient scrupuleusement ces deux institutions.

Sur la foi de ces promesses, M. Burke fut battu et M. Greenway devint premier ministre.

137. **Ces Promesses sont violées.** — Or, le 12 juillet 1889, le gouvernement Greenway confisqua une somme de 13.879 dollars appartenant à la section catholique du bureau d'Education; puis le mois suivant, un Ontarien nommé D'Alton McCarthy vint au Manitoba *monter* l'opinion publique *contre* l'usage du *français et les écoles catholiques*, et Jos. Martin n'eut pas honte d'appuyer ses dires, tout en reconnaissant que « la constitution peut être contre nous ».

Alors le gouvernement *cessa de* son propre *mouvement* de publier la version française de la *Gazette officielle*. Puis l'on s'attaqua aux écoles catholiques elles-mêmes, et, le 19 mars 1890, malgré des pétitions sans nombre et les énergiques protestations des députés catholiques et de protestants comme MM. Norquay et Roblin, on décréta l'abolition des écoles séparées, ou catholiques. Trois jours plus tard, l'usage du français à la *chambre* et devant les tribu-

naux était proscrit, et les congés légaux qui avaient jusque-là accompagné certaines fêtes d'obligation, comme l'Ascension et la Toussaint, étaient supprimés.

Le lieutenant-gouverneur Schultz se hâta d'approuver cette législation, et par là contribua à mettre en relief l'opportunité de l'opposition que Riel lui avait faite en 1869-70.

138. **Protestations et Litiges.** — De tous les points de la province les catholiques réclamèrent contre cette mesure, et même un protestant, M. W.-F. Luxton, alors directeur du « Free Press », ne cessa d'appuyer les revendications de ses concitoyens que lorsqu'on lui eut enlevé le journal qu'il avait lui-même fondé.

Le représentant de la minorité catholique dans le cabinet provincial, l'hon. M. James Prendergast, avait déjà donné sa démission et y avait été remplacé par un Anglais protestant.

Puis les opprimés eurent recours aux tribunaux, et la Cour Suprême du Canada déclara à l'unanimité de ses membres que la dernière loi scolaire était nulle et violait la constitution. Mais la ville de Winnipeg ayant porté le cas au Conseil Privé, celui-ci annula en juillet 1892 la décision de la Cour Suprême, sous prétexte que la législation Greenway n'empêchait point les catholiques d'établir et de maintenir leurs écoles.

Ceux-ci se virent donc condamnés à payer double taxe, c'est-à-dire qu'ils durent désormais contribuer à l'entretien d'écoles dont ils ne pouvaient se servir, et payer ensuite pour les seules que leur conscience autorisât.

139. **Dans les Territoires.** — La plupart des protestants anglais des Territoires faisaient alors cause commune avec les innovateurs du Manitoba. Mais pour eux la question des attributions politiques de leurs représentants à Régina

était plus urgente. Elle occasionna la démission bruyante, le 29 octobre 1889, du conseil du gouverneur Royal que présidait M. Haultain.

Royal ayant mis un Dr Robert-G. Brett à la tête d'un autre conseil, l'assemblée désavoua immédiatement cette nouvelle administration, et celle-ci dut, elle aussi, se retirer après avoir deux fois remis sa démission entre les mains du gouverneur. Une espèce de lutte s'ensuivit entre ce dernier, qui suivait à la lettre la constitution qui régissait alors ce pays, et l'assemblée qui manifestait par opposition le dépit qu'elle éprouvait du rôle subordonné auquel la condamnait l'autorité centrale. En mai 1891, une extension de pouvoirs ayant été octroyée d'Ottawa à l'assemblée ainsi qu'au gouverneur, Royal accorda de lui-même à la première le droit si désiré de disposer des fonds publics. Le 31 décembre suivant, M. Haultain redevenait premier ministre.



M. HAULTAIN.

140. **Les écoles catholiques dans les Territoires.** — Un nouvel arrangement des districts électoraux du Manitoba eut lieu en 1892. Tout en augmentant le nombre des dé-

putés à la chambre provinciale, il diminuait de 6 à 3 celui des représentants de langue française.

Peu après, 25 juin 1892, le gouvernement de M. Haultain fut défait, et le 27 du même mois, une nouvelle administration lui succédait. Celle-ci n'ayant en sa faveur que juste la moitié des députés des Territoires, le gouverneur Royal la prorogea; mais Haultain ne tarda pas à revenir au pouvoir. Il en profita pour faire passer une loi qui créait le spectacle étrange d'écoles appelées catholiques qui étaient en réalité dirigées par des protestants et dans lesquelles était seul permis l'usage de livres approuvés par des protestants.

Aussi cette ordonnance donna-t-elle lieu à de vives réclamations de la part du clergé et des fidèles des Territoires. Le P. Leduc, O. M. I., vicaire général du diocèse de Saint-Albert, publia même, en français et en anglais, une brochure dans laquelle il faisait ressortir ce qu'il y avait d'odieux et d'injuste dans la nouvelle législation.

QUESTIONNAIRE.

1. Quels étaient les droits des catholiques relativement aux écoles (136)?

2. Quelle fut à ce sujet l'attitude de Greenway et de Martin (136)?

3. Comment les promesses qu'ils firent furent-elles violées (137)?

4. Comment les catholiques protestèrent-ils (138)?

5. Dites l'injustice à laquelle ils furent condamnés (138).

6. Racontez les luttes des députés des Territoires avec Royal (139).

7. Quelle fut la politique de Haultain relativement aux écoles catholiques (140)?

CHAPITRE VIII.

LUTTES SCOLAIRES.

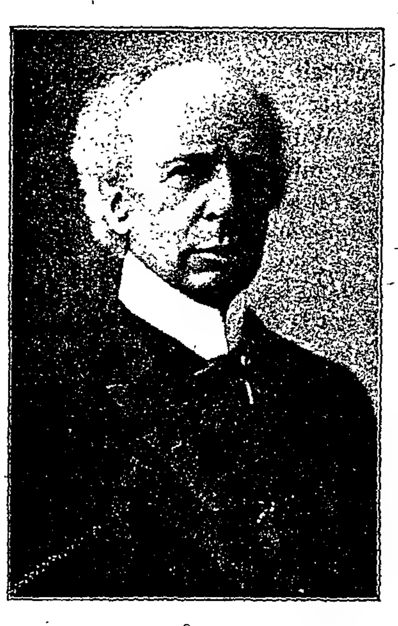
(1892-97).

141. **Nouveaux Centres de Population.** — Une ligne de chemin de fer qui reliait Edmonton à Calgary s'était ouverte en 1891. Non seulement elle imprima un nouvel essor à la première place, mais elle provoqua la naissance d'autres centres de population tels que Lacombe, Wétaskiwin et Red Deer au sud de l'ancienne capitale des traiteurs de l'Extrême-Ouest, Morinville et Legal au nord, tandis qu'à l'est Végreville bénéficiait de la ligne du Canadien-Nord.

Au Manitoba, une nouvelle paroisse, N.-D. de Lourdes, s'établissait péniblement dans la montagne de Pembina, sous l'impulsion de Dom Benoît, représentant au pays d'un nouvel ordre religieux qui s'y implantait, et l'année suivante le nouveau centre recevait comme une succursale dans une autre paroisse appelée Saint-Claude. Saint-Léon, non loin de là, était déjà une ancienne paroisse. D'autres fondations de la même époque (1891-92), Sainte-Rose du Lac et Bruxelles, s'ajoutaient à celles qui s'étaient précédemment établies au diocèse de Mgr Taché, sans compter Saint-Malo, qui venait de se détacher de l'importante paroisse de Saint-Pierre, fondée au cours de 1880.

142. **Mort de Mgr Taché.** — A l'expiration de son terme d'office, le gouverneur Royal eut pour successeur, M. Charles-H. Macintosh, qui arriva à Régina le 11 novembre 1893. L'année suivante, le comte d'Aberdeen, gouverneur-général du Canada tout entier, était lui-même reçu solennellement à cette capitale, après avoir visité celle du Manitoba.

Cependant, la destruction par le gouvernement Greenway des écoles catholiques de cette province, avait occasionné pour Mgr Taché, un surcroît de travail et une source d'anxiété qui, ajoutés à un mal opiniâtre qui le minait depuis longtemps, eurent bientôt raison de sa constitution. Le prélat mourut à Saint-Boniface, âgé de presque 71 ans, le 22 juin 1894 et on lui fit des funérailles princières, auxquelles protestants et catholiques voulurent s'associer.



SIR WILFRID LAURIER.

Même ceux qui l'avaient combattu pendant sa vie furent unanimes à reconnaître ses mérites après sa mort. Il fut certainement l'homme le plus éminent de l'Ouest canadien : un missionnaire émérite, un homme d'Etat au coup d'œil sûr et un écrivain de réelle valeur, le tout doublé d'un gentilhomme plein de généreuses sympathies pour les petits de la terre.

143. **Mgr Langevin et les écoles catholiques.** — Le R. P. Louis-Philippe Adélard Langevin, O. M. I., fut appelé à lui succéder sur le siège métropolitain. Le nouvel évêque devait continuer la lutte de son vénérable prédécesseur en faveur de l'éducation chrétienne de ses diocé-

sains. Son administration s'ouvrit même sous les auspices d'un succès judiciaire qui eût fortement réjoui le cœur de Mgr Taché : le 29 janvier 1895, le Conseil Privé décidait que les catholiques du Manitoba avaient réellement dans l'abolition de leurs écoles un sérieux grief, qu'il appartenait au parlement du Canada de faire disparaître.

En conséquence, comme le gouvernement Greenway refusait de rétablir ces écoles, celui d'Ottawa voulut faire passer une loi à cet effet. Mais le chef de l'opposition, M. Wilfrid Laurier, réussit à le faire tomber en promettant mieux, lors d'élections qui eurent lieu le 23 juin 1896. Ce fut son propre avènement au pouvoir, où il devait rester 15 longues années.

144. **Le Compromis Laurier.** — On attendit impatiemment la solution du problème promise par le nouveau premier ministre. Après certaines négociations avec le gouvernement Greenway, Laurier publia en novembre 1897 ce qu'il appela le règlement de la question, lequel se bornait en réalité à des concessions sans grande importance pour les catholiques. Vivement désappointés, ceux-ci protestèrent de toutes leurs forces, et, dans une élection partielle qui se fit à Saint-Boniface, un candidat qui eût voulu approuver le prétendu règlement fut battu par une écrasante majorité en faveur de son adversaire.

M. Laurier fit même intervenir l'autorité du Pape. Des négociations secrètes furent entamées avec la Cour pontificale, et comme résultat le chef de la chrétienté envoya un prélat de son entourage faire une enquête sur les lieux. Finalement, après avoir mûrement examiné la question, tout en conseillant le calme et l'esprit de conciliation, le Pape déclara dans une encyclique célèbre que l'arrangement Laurier était « défectueux, imparfait et insuffisant. »

QUESTIONNAIRE.

1. Énumérez les nouveaux centres dans l'Ouest et au Manitoba (141).
2. Qui succéda à Royal (142) ?
3. Que savez-vous de la mort de Mgr Taché (142) ?
4. Que faut-il penser de ce prélat (142) ?
5. Qui lui succéda (143) ?
6. Quelle fut la conduite de Laurier relativement aux écoles du Manitoba (143) ?
7. Qu'entendez-vous par le Compromis Laurier (144) ?
8. Comment fut-il jugé à Rome (144) ?

CHAPITRE IX.

PROGRÈS A L'OUEST ET AU NORD.

(1896-1901).

145. **Métis et Ruthènes.** — Cependant, le P. Lacombe avait obtenu du gouvernement fédéral une grande concession de terres pour y établir ceux des métis qui se trouvaient dans des conditions pénibles au point de vue matériel ou dangereuses pour leur bien-être spirituel. Il essaya de les y grouper et de les former, par l'intermédiaire de leur prêtre, à une vie plus régulière que celle qu'ils avaient menée (1896). Située près de la Saskatchewan du Nord, à quelque distance à l'est d'Edmonton, cette colonie reçut le nom de Saint-Paul des Métis; mais elle ne fut jamais un succès, et elle a depuis été remplacée par plusieurs centres de population blanche et catholique.

Catholiques aussi, bien que de rite différent, étaient de nouveaux arrivés dont le premier groupe fit son apparition à Winnipeg vers la mi-novembre 1896. C'étaient des Ruthènes, chrétiens de rite grec uni, qui devaient ensuite

couvrir une bonne partie du pays de leurs bataillons serrés.

Puis, comme les infirmités de Mgr Grandin lui rendaient difficile, sinon impossible, l'accomplissement de ses devoirs épiscopaux dans l'Extrême-Ouest, un coadjuteur lui fut donné le 29 mars 1897 dans la personne de Mgr Emile Legal, O. M. I., qui travaillait dans son diocèse depuis 1881.

146. **Organisation et Commissions.** — Dans les cercles politiques du Nord-Ouest, l'année 1897 fut signalée par une réorganisation du gouvernement de ses Territoires, qui le divisait en ministères avec pouvoirs presque aussi étendus que ceux des gouvernements provinciaux du Canada. Par contre, à cause de son isolement et de sa grande distance de Régina, le Youkon, où de riches mines d'or venaient d'être découvertes, fut peu après soustrait à l'autorité de l'administration qui y siégeait, et constitué en Territoire distinct avec un gouvernement spécial.

Des foules immenses de chercheurs d'or se portaient alors (1898-99) vers ce nouveau pays de cocagne. Pour prévenir tout sujet de dispute entre ces étrangers et les tribus indiennes dont ils traversaient les forêts, une commission, avec le P. Lacombe comme conseiller, fut envoyée dans le Grand-Nord au cours de 1899. Elle assigna des réserves aux sauvages et leur garantit certains avantages annuels en retour de l'abandon qu'ils faisaient de leurs droits au pays de leurs ancêtres. Pendant ce temps, une seconde commission conférait aux métis de la même région les titres à leurs terres et les autres privilèges dont on avait gratifié leurs compatriotes du Sud.

147. **Nominations civiles.** — M. Macintosh avait été remplacé comme lieutenant-gouverneur des Territoires par M. Malcom-C. Cameron en juin 1899. Le nouveau dignitaire ayant dû se rendre dans l'Ouest, M. Hugh Richard-

son fut nommé administrateur en son absence. Mais Cameron mourut dans l'Ontario, le 20 septembre 1898, et un Canadien-français qui vivait dans l'Ouest depuis un quart de siècle et y avait rempli des postes importants, M. Amédée-Emmanuel Forget, fut appelé à lui succéder.

Le 1er avril 1899, des élections générales eurent lieu dans les Territoires. Leur issue fut favorable à M. Haultain, bien que dans la suite sa majorité ait parfois été assez faible.



LE GOUVERNEUR FORGET.

Au Manitoba, le gouvernement Greenway fut battu le 7 décembre suivant. M. Hugh-John Macdonald fut appelé à former une nouvelle administration au commencement de 1900; mais il fut, à l'automne de la même année, remplacé comme premier ministre par M. Rodmond-R. Roblin, qui devait se maintenir de longues années au pouvoir et améliorer quelque peu la position des catholiques du Manitoba en ce qui était de l'éducation de leurs enfants.

148. **Autres Nominations.** — Pendant ce temps (1899), un nouveau district se formait pour les anglicans sous le nom de diocèse de Keewatin, et les protestants des

autres sectes couvraient le pays d'une multitude de temples, où se prêchaient les doctrines les plus divergentes.

L'Eglise catholique, qui a reçu de son divin Fondateur le dépôt de la vérité, une et indivisible, ne pouvait se laisser vaincre par ses ennemis naturels. Non seulement de nouvelles paroisses surgissaient partout, mais le *22 juillet 1901*, les vallées du Mackenzie et du Youkon furent érigées en vicariat apostolique et confiées au R. P. Gabriel Breynat, O. M. I., élevé à la dignité épiscopale sous le titre d'Adramyte. Monseigneur Grouard devenait par le fait même vicaire apostolique de l'Athabaska, et s'établissait sur le petit lac des Esclaves, à une place qui ne devait pas tarder à porter son nom.



Mgr LANGEVIN, O. M. I.

Ces nominations furent malheureusement bientôt après contrebalancées par la mort de Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, un véritable saint qui, malgré une santé délicate, avait donné près de 48 ans de sa vie aux pénibles missions du Grand-Nord et de l'Extrême-Ouest.

149. **Nouvelles Paroisses et nouveaux Colons.** — La vallée de la Saskatchewan possédait depuis déjà assez long-

temps les paroisses catholiques de Saint-Louis, Saint-Laurent, lac Canard et Batoche, ou Saint-Antoine. D'autres centres français, Domrémy, Bonne Madone, Bellevue et Marcellin, se fondaient alors dans la même région, pendant que les anciennes paroisses du Manitoba, Sainte-Anne des Chênes, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Adolphe, Saint-Eustache, Saint-Jean-Baptiste et d'autres, ou bien se fortifiaient par l'arrivée de nouveaux colons, ou bien envoyaient de leurs habitants contribuer à l'établissement de nouveaux centres plus à l'ouest. En même temps, les villes anglaises de Winnipeg, Portage-la-Prairie, Brandon et une foule d'autres, voyaient leur population croître d'une manière vraiment remarquable.

De leur côté, les Allemands et les Polonais, qui arrivaient maintenant nombreux d'Europe et des Etats-Unis, commençaient à former des groupes distincts dans le pays. Les uns et les autres s'établissaient à Winnipeg; mais, tandis que ceux des Polonais qui voulaient se livrer à l'agriculture se dirigeaient en assez grand nombre vers le nord du Manitoba, les Allemands choisissaient de préférence les vastes plaines de ce qui allait bientôt s'appeler la province de la Saskatchewan. Quant aux Ruthènes, ils étaient un peu partout, et, malgré les efforts de Mgr Langevin et de ses frères dans l'épiscopat pour leur trouver des prêtres de leur rite, un trop grand nombre restaient encore sans pasteur.

QUESTIONNAIRE.

1. Que fit le P. Lacombe pour les métis (145) ?
2. Que sont les Ruthènes (145) ?
3. Quand le P. Legal fut-il nommé évêque (145) ?
4. Quelle réorganisation se fit aux Territoires en 1897 (146) ?
5. Que savez-vous des commissions qui furent envoyées dans le Nord en 1899 (146) ?

6. Quelles nominations furent faites alors dans le monde civil du Nord-Ouest et du Manitoba (147) ?

7. Que fit l'Eglise catholique en faveur du Youkon et comment Mgr Grouard y fut-il affecté (148) ?

8. Quelles furent les fondations religieuses en Saskatchewan et au Manitoba (149) ?

9. Quelle espèce de colons arrivaient surtout (149) ?

CHAPITRE X.

DEUX NOUVELLES PROVINCES.

(1902-06).

150. **Plans et Récriminations.** — D'autres soucis préoccupaient les autorités civiles du Manitoba et des Territoires. Les premières étaient toujours mécontentes des limites restreintes de leur province. En 1902, leur législature demanda par un vote unanime que les frontières du Manitoba fussent étendues jusqu'à la baie d'Hudson, de manière à comprendre une partie des districts provisoires de l'Assiniboia et de la Saskatchewan. L'Assemblée législative des Territoires protesta immédiatement contre ce plan et demanda elle-même que les pays à l'ouest du Manitoba fussent divisés en deux provinces de grandeur égale, dont la frontière septentrionale serait le 60e degré de latitude.

Le gouvernement fédéral trouva difficile de faire droit à des demandes si contradictoires. Il n'en commença pas moins à étudier sérieusement la question de former de nouvelles provinces dans les plaines de l'Ouest, où les récoltes venaient justement d'être d'une abondance qui ne pouvait que contribuer puissamment à leur colonisation.

En attendant, de nouvelles élections s'y firent en 1902,

qui ramenèrent Haultain au pouvoir, avec 34 autres députés à l'assemblée législative.

151. **Création de nouvelles Provinces.** —Au cours de 1903, ce corps public se plaignit officiellement au gouvernement d'Ottawa de l'insuffisance du subside annuel qu'il en recevait, et renouvela sa demande de nouvelles provinces dans l'Ouest. Puis il vota l'érection d'une université qui ne devait s'organiser que quelques années plus tard.

Enfin le 21 février 1905, Sir Wilfrid Laurier présenta au parlement du Canada un projet de loi qui créait dans ces Territoires deux grandes provinces appelées respectivement la Saskatchewan et l'Alberta, qui devaient être toutes les deux bornées par la frontière américaine au sud et le 60e degré de latitude au nord et avoir le 110e degré de longitude pour limite mitoyenne.

Les provinces qu'il proposait d'établir devaient ainsi avoir la forme de deux immenses rectangles, dont une moitié, celle du sud, étant généralement dénuée d'arbres, était toute prête à produire le meilleur blé du monde, tandis que l'autre était aussi composée d'excellente terre, mais agrémentée de bosquets qui devaient singulièrement favoriser la culture mixte.

Le même projet de loi pourvoyait d'une manière très satisfaisante à l'établissement d'un système d'écoles séparées; mais les fanatiques de l'Est protestèrent si violemment contre cette proposition que Sir Wilfrid changea au détriment des catholiques la clause qui leur accordait cet avantage, et, ainsi amendé, le *bill* passa le 29 juin 1905.

152. **Constitution des nouveaux Pouvoirs.** — Cette loi, émanant du pouvoir central, devenait la constitution permanente des deux nouvelles provinces. Mais elle ne devait venir en vigueur que le 1er septembre suivant. Elle leur donnait un gouvernement régulier avec une législature

identique à celle des autres provinces du Canada. Edmonton devint alors la capitale de l'Alberta, tandis que Régina allait jouer le même rôle relativement à la Saskatchewan. M. A.-E. Forget était nommé le premier lieutenant-gouverneur de la dernière province, et M. Georges-H.-V. Bulyea devenait le premier magistrat de l'Alberta.

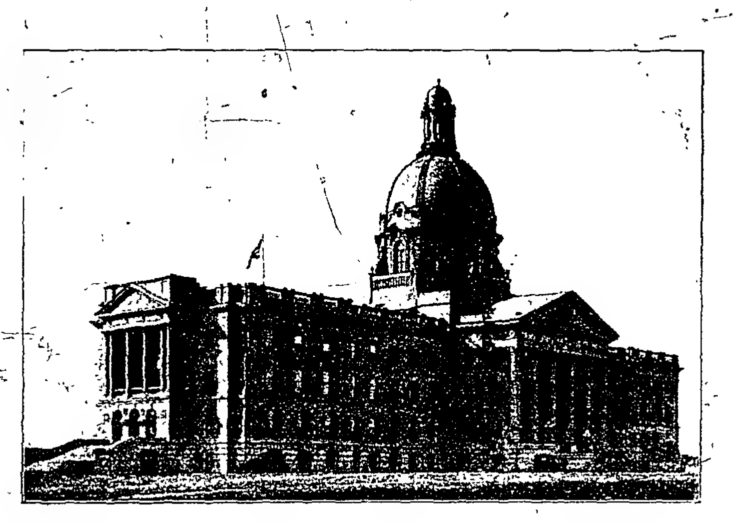
La première administration de la Saskatchewan fut ainsi composée : premier ministre et commissaire des Travaux publics, M. Walter Scott; procureur général, M. John-H. Lamont; secrétaire provincial et commissaire de l'Agriculture, M. William-R. Motherwell; trésorier provincial et commissaire de l'éducation, M. James-A. Calder. M. Haultain, qui avait sous l'ancien régime détenu si longtemps les rênes du pouvoir à Régina, était maintenant relégué dans les rangs de l'opposition et en devenait le chef.

Le premier gouvernement de l'Alberta eut à sa tête M. Alexandre-C. Rutherford, dont les collègues furent M. William-T. Finlay, secrétaire provincial et ministre de l'Agriculture, et M. Henri Cushing ministre des Travaux publics. Le premier ministre devait en outre remplir les fonctions de trésorier provincial et de ministre de l'éducation.

153. **L'Education dans les nouvelles Provinces.** — De par leur constitution, ces nouvelles provinces ont des écoles publiques et des écoles séparées. Les premières sont établies par la majorité des contribuables d'une localité, et les secondes peuvent être érigées par la minorité du même endroit. L'enseignement doit se faire en anglais dans les unes comme dans les autres, mais un cours primaire en français peut s'y donner sur demande. Chacune de ces écoles est entretenue par des taxes prélevées sur la partie de la population qui en bénéficie, auxquelles s'ajoutent des octrois du gouvernement basés sur la quantité et la qualité de l'instruction donnée.

Le pays est divisé en districts scolaires, qui sont gouvernés par des commissaires élus par la population intéressée et qui ont le droit de nommer les instituteurs — lesquels doivent toujours être munis d'un diplôme accordé ou reconnu par la province où ils enseignent.

C'est là un système qui, entre les mains d'une adminis-



PALAIS LÉGISLATIF D'EDMONTON.

tration bienveillante, a depuis fonctionné à la satisfaction d'à-peu près tout le monde.

154. **Premiers travaux des nouvelles Législatures.** — La première législature de la Saskatchewan s'ouvrit le 29 mars 1906. Elle se composait de vingt-cinq membres, et M. Thomas MacNutt en fut élu président. La province comprenait déjà les villes, ou « cités » (comme on dit au Canada) de Régina et de Moosejaw. On permit alors à celle-ci d'étendre ses limites, et le 25 mai 1906 la ville de

Saskatoon, sur la branche nord de la Saskatchewan, fut érigée en « cité » malgré son extrême jeunesse.

La législature de l'Alberta s'était ouverte deux semaines plus tôt (15 mars). Elle aussi se composait de vingt-cinq membres, auxquels M. Charles-W. Fisher fut donné pour président. Trois autres centres de population furent élevés par elle au rang de « cité » en mai 1906, après Edmonton et Calgary qui possédaient déjà ce titre. C'étaient les villes de Wétaskiwin (1er mai), Medicine-Hat et Lethbridge (3 mai).

Bien plus, elle s'empressa de pourvoir à l'enseignement supérieur, et, le 8 mai 1906, elle passa une loi qui autorisait la fondation d'une université. Celle-ci fut établie à Strathcona, nouvelle place située sur la rive droite de la Saskatchewan, en face d'Edmonton. Plus tard, la ville de Calgary voulut aussi avoir une institution du même genre.

155. **Progrès et Fondations.** — Au moment de leur création en 1905, les deux provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta ne comprenaient encore qu'un total de 154.301 âmes, dont la première en avait 91.460 et la seconde 72.841. Mais elles n'allaient pas tarder à se développer d'une manière merveilleuse.

L'Eglise catholique, dont les membres établis dans leur territoire comptaient pour au moins un septième de la population, faisait plus que de marcher de pair avec les institutions civiles du pays. Son clergé, et celui du Manitoba, s'augmentaient alors de plusieurs congrégations religieuses, telles que les Clercs de Saint-Viateur, les Pères de Chavagnes et ceux de Tinchebray, les missionnaires de la Salette et ceux du Sacré-Cœur. Les Rédemptoristes se trouvaient déjà au Manitoba depuis 1898.

A ces congrégations d'hommes s'ajoutaient un grand nombre d'instituts de femmes, dont la plupart avaient

pour objet des œuvres de charité. Malheureusement ceux qui s'occupaient d'éducation venant de France, leurs membres ne parlaient guère l'anglais. Pour obvier à cet inconvénient, Mgr Langevin avait lui-même commencé en 1905 la formation d'une société d'Oblates du Sacré-Cœur et de Marie Immaculée qui a depuis progressé d'une manière si satisfaisante que, huit ans seulement après son établissement, elle ne comptait pas moins de sept maisons. C'est la seule congrégation religieuse qui ait eu son berceau dans l'Ouest.

QUESTIONNAIRE.

1. Quelles étaient les réclamations du Nord-Ouest (150)?
2. Comment les nouvelles provinces furent-elles formées (151)?
3. Quelle était leur condition au point de vue matériel (151)?
4. Qui furent les premiers membres des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta (152)?
5. Expliquez le système d'éducation dans ces provinces (153).
6. Quels furent les premiers travaux des nouvelles législatures (154)?
7. Quelle était alors la population des nouvelles provinces (155)?
8. Quels ordres religieux se trouvaient alors dans l'Ouest (155)?
9. Quel institut de femmes y fut créé (155)?

CHAPITRE XI.

CONSTRUCTIONS ET PROGRÈS.

(1907-10).

156. **L'Université de la Saskatchewan et Promotions politiques.** — De son côté, le gouvernement de la Saskatchewan veillait sur les intérêts de l'enseignement supé-

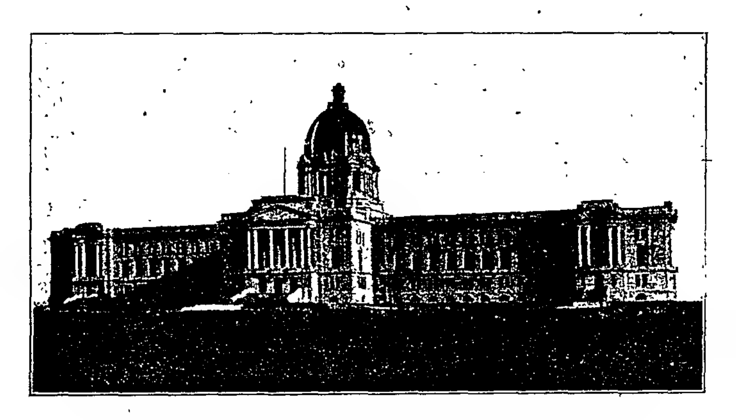
rieur, tels qu'il les comprenait. Il établit donc, le 3 avril 1907, une université provinciale, dont le siège devait être à la ville déjà si florissante de Saskatoon. Le premier chancelier en fut M. Edouard-L. Wetmore, juge en chef de la province, et le 20 août de l'année suivante le Dr Walter-C. Murray, professeur de philosophie à Halifax, en était nommé le premier président. Les classes y commencèrent le 28 septembre 1909 avec 70 étudiants, dans un local provisoire, en attendant les superbes bâtiments qu'on devait bientôt élever sur le vaste terrain affecté à la nouvelle institution.

A la capitale de la même province, un jeune mais très capable avocat, M. W.-F.-Alphonse Turgeon, était élevé, le 23 septembre 1907, au rang de procureur général de la Saskatchewan, tandis qu'un converti au catholicisme, M. Nicolas-D. Beck, était admis la même année parmi les juges de la Cour Suprême de l'Alberta. En 1908, ce dernier devenait en outre le premier vice-chancelier de l'université de cette province.

157. **Cathédrales catholiques.** — Cependant la cathédrale qui avait remplacé à Saint-Boniface celle que les flammes avaient détruite en 1860 était devenue absolument trop petite pour contenir les foules qui eussent voulu se presser dans son enceinte. Pour remédier à cet état de choses, Mgr Langevin jeta, au printemps de 1906, les fondations d'un édifice monumental destiné à lui succéder. Le 4 octobre 1908, cette nouvelle cathédrale était bénite et livrée au culte au milieu d'un immense concours de fidèles de toutes nationalités et des rites latin et ruthène. Une cathédrale de moindres dimensions, mais pourtant assez imposante, avait déjà été commencée à Saint-Albert; mais elle devait prendre de longues années à s'achever, et, pour une raison que nous verrons bientôt, sa destination première devait sous peu subir une altération notable.

Au nord-ouest, la vallée de la Saskatchewan prenait de plus en plus les apparences d'un pays colonisé et doté de toutes les institutions de la vie civilisée. Pour ne pas rester en arrière, Rome y créa, le 6 janvier 1908, évêque de Prince-Albert, Mgr Pascal qui n'avait été jusque-là que vicaire apostolique de la Saskatchewan.

De nouvelles paroisses, comme Vonda, Howell et plus



PALAIS LÉGISLATIF DE RÉGINA.

tard Saint-Denis et Henribourg, sans compter un certain nombre de centres allemands, s'étaient récemment fondées, ou allaient incessamment se fonder, dans la vallée de la Saskatchewan.

158. **Palais législatif et Elections.** — L'avenir de la province civile de ce nom paraissait déjà si brillant que celle-ci ne recula point devant la lourde tâche d'élever pour les délibérations de ses députés et les travaux de ses différents ministères un palais législatif monumental tel qu'on n'en voit que dans les pays en possession d'une population

assez dense et de ressources considérables. Le 2 avril 1908, son lieutenant-gouverneur annonçait officiellement que les plans de cet édifice étaient à peu près terminés et qu'on allait incessamment en commencer les travaux. Deux ans plus tard, ce monument était presque achevé, et la province sœur de l'Alberta marchait, sous ce rapport, sur les traces de la Saskatchewan.

Cette dernière province eut, dans l'été de 1908, des élections qui ramenèrent le gouvernement Scott au pouvoir, avec 41 députés, dont deux de langue française. L'année suivante, ce fut le tour de l'Alberta. Le cabinet Rutherford en sortit également victorieux et, sur les 42 députés élus, trois, ceux de Saint-Albert, de Pékan et de l'Athabaska, étaient catholiques et canadiens-français.

L'agriculture avait déjà fait de si grands progrès dans ces vastes régions que, pour ne parler que de la Saskatchewan, la production du grain y était montée de 9.000.000 de boisseaux en 1899 à 200.000.000 en 1909.

159. **Retraites et Avènements.** — Un homme qui avait passé par presque toutes les péripéties de la vie politique pour arriver à la plus haute position inamovible du Manitoba, M. Joseph Dubuc, prenait alors (novembre 1909) sa retraite, après des services au tribunal qui n'avaient pas duré moins de trente ans et avaient été couronnés par son élévation, en 1903, au rang de juge en chef de sa province d'adoption.

Pendant que le juge Dubuc se déchargeait ainsi des soucis de la magistrature, Mgr Grouard, vicaire apostolique de l'Athabaska, où l'immigration blanche commençait déjà à se faire sentir, appelait l'un de ses prêtres, le R. P. Célestin Joussard, O. M. I., à partager sa charge pastorale, et le Souverain Pontife approuvait son choix en élevant celui-ci à la dignité épiscopale en septembre 1909.

L'année suivante, le lieutenant-gouverneur Forget faisait place, comme premier magistrat de la Saskatchewan, à M. Georges-W. Brown, qui parlait des services de son prédécesseur en termes les plus flatteurs au cours de son premier discours officiel à la législature de cette province.

160. **Nominations épiscopales.** — Une des meilleures preuves de l'expansion que prenait la civilisation dans ces immenses plaines naguère encore peuplées uniquement de hordes sauvages, consiste dans l'organisation et les nominations que l'Eglise catholique crut devoir faire au cours de la seule année 1910. L'administration du diocèse de Saint-Boniface étant devenue trop onéreuse pour une seule tête, Rome en détacha, le 4 mars de cette année-là, le territoire qui se trouvait dans les limites de la Saskatchewan, dont elle fit un diocèse régulier avec siège à Régina. La moitié méridionale de cette province contribua à former la nouvelle division ecclésiastique, et le populaire Mgr Olivier-E. Mathieu, déjà prélat romain et dignitaire de l'Empire britannique, en fut nommé le premier évêque.

Le nombre de ses diocésains s'était, peu auparavant, considérablement augmenté par une campagne d'immigration française qui avait eu pour résultat la fondation de Gravelbourg et d'autres centres catholiques, à côté des paroisses de N.-D. d'Auvergne et de Meyronne, dont l'origine remonte à peu près à la même époque.

Puis les territoires incultes immédiatement au nord-est du diocèse de Prince-Albert furent organisés en vicariat apostolique sous le nom de Keewatin et mis sous la houlette d'un autre nouvel évêque, Mgr Ovide Charlebois, O. M. I., le 8 août 1910. Celui-ci établit alors ses quartiers généraux, dans la ville naissante du Pas, sur la basse Saskatchewan, là où, près de cinquante ans auparavant, s'était manifestée cette passion anti-catholique qui avait eu pour résultat le meurtre de M. Darveau.

QUESTIONNAIRE.

1. Racontez la fondation de l'Université de la Saskatchewan (156).

2. Nommez les deux catholiques éminents qui se trouvaient alors en Saskatchewan et dans l'Alberta (156).

3. Quand et comment fut érigée la dernière cathédrale de Saint-Boniface (157) ?

4. Qui fut alors élevé au siège de Prince-Albert (157) ?

5. Quand fut érigé le palais législatif de Régina (158) ?

6. Quel fut le résultat des élections de 1908 et 1909 (158) ?

7. Où en était alors l'agriculture dans l'Ouest (158) ?

8. Que savez-vous du juge Dubuc et de Mgr Joussard (159) ?

9. Qui succéda au gouverneur Forget et quand (159) ?

10. Quelles furent les nominations épiscopales de 1910 (160) ?

CHAPITRE XII.

DERNIERS ÉVÈNEMENTS.

(1911-14).

161. **Chemin de fer et Cyclone.** — Le développement de l'Ouest canadien était dû en très grande partie à l'introduction des chemins de fer. Les lignes de deux grandes compagnies, celles du Pacifique-Canadien et celle du Nord-Canadien, sillonnaient déjà dans tous les sens les immenses prairies naguère encore peuplées exclusivement d'Indiens. Dans le but de rendre ce développement encore plus intense, une troisième compagnie, celle du Grand-Tronc-Pacifique, qu'avait surtout favorisée le gouvernement Laurier, construisait depuis quelques années une ligne allant des provinces de l'Est à la côte nord du Pacifique. En attendant l'achèvement de cette ligne, elle terminait en 1911 un embranchement qui reliait Melville à Régina.

Cette dernière ville fut rudement éprouvée, le dimanche 30 juin 1912, par un cyclone qui détruisit tout sur son passage. Un vent irrésistible transporta à de grandes distances, des bateaux qui se trouvaient en face du palais législatif, fit voler briques et planches, et rasa jusqu'à leurs fondations les édifices compris dans la zone étroite sur laquelle il s'abattit. Il y eut même plusieurs pertes de vie.

Quelques mois plus tard (19 octobre 1912), la province dont la capitale était ainsi éprouvée recevait un nouveau juge en chef dans la personne de M. Haultain dont nous avons déjà plus d'une fois parlé.

162. **Le Manitoba agrandi.** — Mentionnons maintenant l'élévation au rang de chevalier de l'ex-magistrat qui devenait par là Sir Joseph Dubuc, ainsi que celle du premier ministre du Manitoba, Sir Rodmond Roblin (14 juin 1912). M. Robert-L. Borden ayant succédé à Sir Wilfrid Laurier, battu aux élections générales de septembre 1911, les limites du Manitoba furent enfin étendues, l'année suivante, de manière à comprendre la plus grande partie de ce qu'on avait précédemment appelé le Keewatin, jusqu'au 60° de latitude nord et la baie d'Hudson. Cette province acquérait par là certains ports de mer qui promettaient de lui être de la plus grande utilité, en vue surtout de la construction déjà commencée d'un chemin de fer reliant les prairies canadiennes à la baie d'Hudson, par où l'on pensait pouvoir exporter beaucoup de blé.

Malheureusement, cette extension même des frontières provinciales fut l'occasion d'un nouveau sujet de mécontentement. Les catholiques du Keewatin avaient eu jusque-là des écoles séparées reconnues par les autorités civiles : Borden refusa de pourvoir à leur continuation dans l'acte qui ajoutait ce territoire au Manitoba, ce qui augmenta encore le malaise qui régnait dans le pays tout

entier par suite de la position anormale dans laquelle se trouvaient, au point de vue de l'éducation, des citoyens amis de l'ordre qu'on forçait à payer double taxe ou à violenter leur conscience.

163. **Education catholique.** — En mars 1912, une mesure avait pourtant été prise par la législature du Manitoba qui, dans l'intention de celui qui l'avait proposée, M. Georges-R. Coldwell, ministre de l'éducation, devait mettre un terme à cette pénible situation. Cette mesure n'eut malheureusement pas les résultats qu'on avait en vue.

Les catholiques de Winnipeg essayèrent bien d'en profiter en offrant de mettre leurs écoles sous le contrôle du bureau d'Education local, afin de pouvoir jouir des octrois dont bénéficiaient les écoles publiques de cette ville (1913). Mais ce bureau ne voulut les admettre qu'à des conditions qui en auraient essentiellement changé le caractère, ce à quoi la conscience catholique s'opposa.

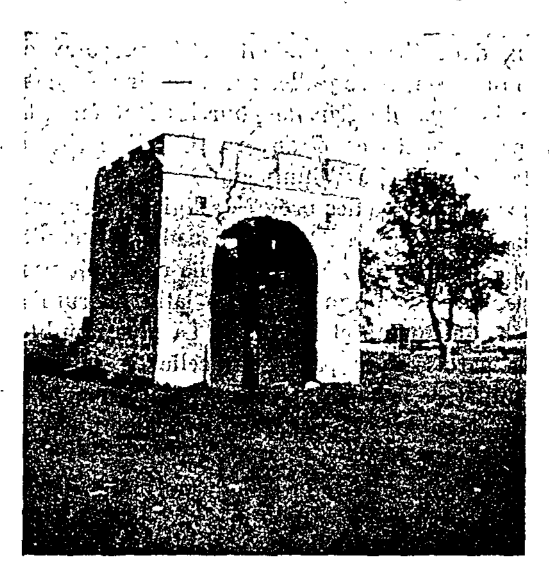
Plus heureux étaient alors ceux d'Edmonton. Non seulement ils se créaient à leur gré des écoles primaires reconnues par le gouvernement, mais les Jésuites, par l'intermédiaire du P. Théophile Hudon, y établissaient, dans l'automne de 1913, un collège qui promet beaucoup pour l'avenir.

Cette même année, les Bénédictins d'Angleterre avaient voulu doter Calgary d'une semblable institution, mais leurs efforts n'avaient point abouti.

164. **Progrès catholiques.** — Au cours de 1913, on créa un nouveau diocèse catholique dont le siège fut à cette ville et qui fut confié à un prêtre de l'Est, l'abbé John-T. McNally, pendant que celui de Saint-Albert était transféré à Edmonton et son titulaire, Mgr Legal, promu à la dignité archiépiscopale. Le nouveau métropolitain avait dès lors pour suffragants l'évêque de Calgary, le vicaire

apostolique de l'Athabaska et celui du Mackenzie, tandis que celui de Saint-Boniface conservait dans sa province les évêques de Prince-Albert et de Régina avec le vicaire apostolique du Keewatin.

Au point de vue politique, les catholiques pouvaient



TOUT CE QUI RESTE DU FORT GARRY.

aussi se réjouir de nouveaux progrès dans l'Extrême-Ouest. Grâce à une intelligente campagne de colonisation française qui s'y était faite et s'y continuait, l'élément catholique s'était tellement fortifié dans le nord de l'Alberta que, lors d'élections provinciales qui ramenèrent au pouvoir M. A. Sifton, premier ministre depuis 1910, pas moins de quatre députés canadiens-français y furent élus par leurs compatriotes, tandis qu'un cinquième était appelé à représenter un comté anglais.

Enfin, comme conséquence de l'extension de ses frontières, le Manitoba imitait l'exemple de ses deux provinces sœurs de l'Ouest et commençait (1913) l'érection d'un palais législatif digne de son rang et de son ancienneté.

165. **Paroisses urbaines et Ministres de Langue française.** — Cependant les colons galiciens, maintenant très nombreux dans l'Ouest, avaient vu leurs vœux comblés par la nomination, le 10 juillet 1912, de Mgr Nicétas Budka au poste d'évêque du Canada pour les Ruthènes, rite auquel appartiennent ces étrangers. Le siège du nouveau prélat était alors fixé à Winnipeg.

Pour avoir une idée des progrès religieux accomplis dans les principaux centres de l'Ouest canadien, il suffit de savoir qu'à la fin de 1913 Winnipeg ne comptait pas moins de 11 paroisses catholiques, de rite latin ou ruthène, Edmonton, 8, Calgary, 5 et Régina 2. La plus nombreuse de toutes les paroisses du pays était celle de Saint-Boniface qui, en juillet de la même année, avait reçu pour pasteur un évêque, Mgr Arthur Béliveau, précédemment nommé auxiliaire de Mgr Langevin.

En même temps, dans le monde politique deux nominations honoraient les catholiques de l'Ouest. C'étaient celle de M. Joseph Bernier, qui devenait membre du gouvernement Roblin avec le portefeuille de secrétaire provincial du Manitoba (17 avril 1913), et celle de M. Wilfrid Gariépy qui, un peu plus tard (28 novembre), était promu au rang de ministre des Affaires municipales pour l'Alberta. Comme M. A. Turgeon était déjà depuis longtemps procureur général de la Saskatchewan, il s'ensuit que les Canadiens-français étaient dès lors représentés par un des leurs dans le gouvernement de chacune des trois provinces de l'Ouest.

166. **Nationalités représentées dans l'Ouest.** — Au com-

mencement de 1914, l'extension des limites du Manitoba dans le nord, et l'accroissement de sa population dans le sud portèrent son gouvernement à augmenter de 42 à 49 le nombre de ses divisions électorales. La plus grande partie de ces espèces de comtés sont peuplés de gens dont l'anglais est la langue maternelle. Quelques-uns ont pourtant une majorité galicienne, et dans d'autres l'élément allemand domine. Quant aux Canadiens-français, dont les ancêtres découvrirent ce pays, ils dépassent en nombre les représentants d'autres nationalités dans cinq ou six comtés de ce qui est aujourd'hui le Manitoba.

Il en est ainsi des autres provinces de l'Ouest. Les Allemands ont de populeuses colonies au centre et dans le sud de la Saskatchewan; les Galiciens se sont surtout établis près de Saskatoon, et deux groupes importants de langue française se trouvent dans les environs de Prince-Albert et au sud-ouest de Moosejaw respectivement. Ce dernier élément est plus compact dans l'Alberta : il y est surtout représenté au nord, à l'est et à l'ouest d'Edmonton. Depuis quelques années, la vallée de la rivière de la Paix attire aussi beaucoup l'attention des colons, et Grouard, autrefois la mission catholique de Saint-Bernard, sur le petit lac des Esclaves, est devenu un centre important avec plusieurs succursales aux alentours.

Dans l'été de 1914, la population de l'Alberta était d'environ 435.000 âmes, celle du Manitoba de 512.000, et celle de la Saskatchewan de 548.000, formant avec les Territoires du Nord un grand total de 1.500.000.

167. **Principaux Centres de l'Ouest.** — La ville la plus importante de tout l'Ouest canadien est naturellement Winnipeg, dont la population était montée de 135.430 qu'elle était en 1911 à 203.000 en 1914. Brandon, ancien fort de la compagnie de la baie d'Hudson sur l'Assiniboine, avait en 1914 une population, surtout anglaise, de

13.837; Saint-Boniface, la ville par excellence aux institutions religieuses et charitables, comptait 7.717 âmes à la même époque, et Portage-la-Prairie, l'ancien fort la Reine de Lavérendrye, en avait alors 5.885.

Régina, capitale de la Saskatchewan, ville bien bâtie au centre d'une superbe plaine à blé, peut avoir aujourd'hui (1914) 55.000 habitants. Moosejaw, sur le Pacifique-Canadien un peu à l'ouest de la capitale, en avait 13.824 au dernier recensement (1911), mais a considérablement plus que doublé depuis, remarque qui s'applique également à Saskatoon, sur la branche sud de la Sasktchewan, qui avait alors 12.002 habitants. Prince-Albert, ville aux riches ombrages et aux côtes pittoresques, n'a pas grandi si vite; le recensement de 1911 lui donnait 6.254 habitants. Une nouvelle ville a surgi depuis dans la Saskatchewan centrale; c'est Battleford-Nord (en face du vieux Battleford), qui se vante aujourd'hui d'avoir près de 8.000 habitants.

Dans l'Alberta, Calgary et la capitale, Edmonton, se disputent la suprématie comme population et importance commerciale. La première a très probablement le dessus, bien que la seconde ait fait de grands progrès dans ces dernières années. La population d'Edmonton était de 72.000 âmes en 1914. Lethbridge, dans le sud, et Medicine-Hat, à la traverse de la Saskatchewan par le Pacifique-Canadien, avaient respectivement 8.048 et 5.572 habitants en 1911.

168. **Institutions publiques.** — Outre de nombreuses écoles, primaires et secondaires, chacune de ces villes a généralement un hôpital public et quelquefois aussi un hôpital catholique. Parmi les institutions de ce genre sous des auspices catholiques, nous pouvons citer l'hôpital de Saint-Boniface, le plus important de tous, et ceux de Saskatoon, Régina, Prince-Albert, Calgary, Edmonton et Végreville.

La ville de Selkirk est le site d'un asile pour les aliénés du Manitoba. On vient aussi d'en établir un pour la Saskatchewan près de Battleford-Nord, et dans l'Alberta une institution semblable se trouve à Ponoka, sur la ligne d'Edmonton à Calgary.

Le pénitencier du Manitoba est situé à Stony-Mountain; celui de la Saskatchewan se trouve non loin de Prince-Albert, et la capitale de l'Alberta possède celui qui est affecté à cette province.

Dans l'intérêt de ceux qui s'adonnent au noble labeur des champs, le gouvernement fédéral entretient en outre des fermes modèles à Brandon, Manitoba; Indian-Head, Rosthern et Scott, Sakatchewan; Lethbridge et Lacombe, Alberta.

Nous connaissons déjà les collèges établis à Winnipeg, Saint-Boniface et Edmonton. On peut leur ajouter celui de Brandon, qui est dirigé par des protestants. De leur côté, outre leurs collèges pour ceux qui se destinent à rester dans le monde, les catholiques ont un petit séminaire à Saint-Boniface et à Saint-Albert, où sont élevés les jeunes gens qui aspirent à l'honneur de la prêtrise, sans compter d'autres institutions du même genre telles que les juniorats des Oblats à Saint-Boniface et à Edmonton. Nous pourrions aussi mentionner en terminant les orphelinats catholiques de Winnipeg, Saint-Boniface, Prince-Albert, Saint-Albert, et autres, qui font partie du mgnifique système d'institutions de bienfaisance dû à l'initiative de l'Eglise catholique dans l'Ouest canadien.

QUESTIONNAIRE.

1. Que savez-vous du Grand-Tronc-Pacifique et du cyclone de Régina (161) ?

2. Comment commença l'administration de M. Borden pour le Manitoba et les catholiques (162) ?

3. Que fit-on pour l'éducation catholique en 1912-13 (163) ?

4. Quelle fut la réorganisation des autorités catholiques dans l'Ouest en 1913 (164) ?

5. Dites le nombre des paroisses catholiques dans les principales villes de l'Ouest (165).

6. Quelles furent, en 1913, les deux importantes nominations politiques au Manitoba et dans l'Alberta (165) ?

7. Décrivez les différentes nationalités de l'Ouest (166).

8. Quels sont les principaux centres de l'Ouest et leur population (167) ?

9. Enumérez les principales institutions publiques qui se trouvent dans ces centres (168).



LISTE des GOUVERNEURS et LIEUTENANTS-GOUVERNEURS DE L'OUEST CANADIEN.

PERIODE DES EXPLORATIONS.

Gouverneurs des « Postes de l'Ouest. »

	Nommé en
P. G. de Lavérendrye. . . .	1731
C.-J. de Noyelle	1744
L. de Saint-Pierre	1750
Saint-Luc de la Corne . . .	1753
Gouverneur rappelé	1755

PERIODE DE LA COLONIE.

Gouverneurs de l'Assiniboia.

Miles Macdonell	1812
Alex. McDonell	1817
A. Bulger	1822
Robt. Pelly	1823
Donald McKenzie	1825
Alex. Christie 1°	1833
Duncan Finlayson	1839
Alex. Christie 2°	1844
Maj. Caldwell	1848
F.-G. Johnson	1855
Wm McTavish	1858

PERIODE DE LA CONFEDERATION.

Lieutenants-Gouverneurs.

Manitoba		*Territoires du Nord-Ouest*	
A.-G. Archibald	1870	Alex. Morris	1873
Alex. Morris	1872	David Laird	1876
Joseph Cauchon	1877	Edgar Dewdney	1881
J.-C. Aikins	1882	Joseph Royal	1888
J.-C. Schultz	1888	C.-H. Macintosh	1893
J.-L. Patterson	1895	M.-C. Cameron.	1898
D.-H. McMillan	1900	A.-E. Forget	1898

Manitoba		*Saskatchewan*		*Alberta*	
D.-C. Cameron	1911	A.-E. Forget .	1905	G.-H.-V. Bulyea	1905
		G.-W. Brown .	1910		



GLOSSAIRE

Aborigènes, premiers habitants.
Abroger, annuler, abolir.
Abstraction faite de, sans compter.
Accéder à, accorder.
Acerbe, dur, tranché, sévère, âpre.
Achoppement, pierre d', difficulté imprévue.
Actionnaire, qui a des actions, des « parts », dans une société.
Adhérent, qui s'attache à un parti, à une secte.
Affluer, survenir en grand nombre.
Ajourner, remettre à plus tard.
Aliéné, fou.
Allocation, action d'accorder (une somme d'argent) ; cette somme même.
Alternative, l'une ou l'autre de plusieurs choses.
Ambassadeur, représentant d'un prince, d'un Etat souverain.
Ambulant, qui va de place en place.
Amender, modifier, changer (en parlant d'une loi).
Amnistie, pardon d'une faute politique.
Amputer, couper.
Animosité, haine, désir de nuire.
Annexer, ajouter (un pays à un autre).
Anormal, pas conforme aux règles.
Antagoniste, adversaire.
Anti-, au commencement d'un mot signifie : contre, opposé à.
Approprier, s', prendre pour soi.
Archiépiscopal, qui se rapporte à un archevêque.
Assujettir, soumettre.
Auspices de, sous les, dans les circonstances (favorables) relatives à.
Auxiliaire, aide.
Avènement, élévation à une haute dignité.
Belliqueux, porté à la guerre.
Bénéficiaire, celui qui profite de.
Bill, projet de loi dans les législatures de langue anglaise.
Briguer, chercher à avoir par des voies détournées.
Broncher, chanceler, hésiter.
Bulle, lettre du Pape instituant un évêque, ou promulguant une constitution de caractère général.
Cabinet, au sens politique : ensemble des ministres d'un gouvernement.

Calciné, brûlé.
Capitaux, sommes d'argent, fonds.
Capture, prise.
Chancelier, dignitaire qui a la garde des sceaux; le premier dans une université.
Charte, document accordant des droits, des privilèges.
Château de cartes, petit édifice que les enfants s'amusent à bâtir avec des cartes.
Chérif, principal officier d'un comté, chargé de l'exécution des ordres d'un tribunal; le *sheriff* des Anglais.
Chômer, fêter en cessant de travailler.
Circonscription, district.
Clandestin, fait en cachette.
Clause, disposition particulière d'une loi, d'un contrat.
Cocagne, pays de, où tout est supposé se trouver.
Cohésion, force qui tient ensemble les parties d'un tout.
Collègue, membre d'un même corps.
Commuer, changer (généralement en quelque chose de moins pénible).
Communes, chambre basse dans les pays anglais.
Communion, union dans une même foi; secte.
Confédération, alliance, réunion de différentes provinces sous un gouvernement central.
Conflit, choc, combat, dispute.
Conique, qui est plat et rond à la base et se termine en pointe.
Conseil Privé, le plus haut tribunal de l'Empire britannique, qui siège à Londres.
Contrecarrer, s'opposer directement à.
Contribuable, celui qui paie des taxes.
Convoitise, désir ardent, déréglé.
Coopérer, travailler avec, aider.
Coreligionnaire, de la même religion qu'un autre.
Crénelé, qui a des créneaux, espèces de dents au haut d'un mur.
Criminel, au, en ce qui regarde les crimes.
Cumuler, occuper plusieurs emplois à la fois.
Cupidité, désir immodéré de posséder.
Cyclone, vent qui, se produisant sur un espace très restreint, est de force à tout détruire sur son passage.
Déchéance, détérioration morale ou sociale, chute.
Décimer, faire périr en grand nombre.
Défectueux, qui a un ou plusieurs défauts.
Densité, état de ce qui est compact, dont les parties sont serrées.
Déprécier, rabaisser la valeur ou le mérite.
Désavouer, refuser d'approuver.
Despotique, qui est dur pour les autres.
Détracteur, qui rabaisse indûment le mérite.
Diligence, voiture qui fait des courses à jours fixes; le *stage* des Anglais.

Disparate, sans liaison, sans unité.
Dissuader, détourner.
Distiller, extraire l'essence d'un liquide.
Drame, événement fâcheux de nature violente.
Eclaireur, soldat qui va à la découverte.
Eclipser, surpasser.
Economique (condition), qui se rapporte aux intérêts d'ordre matériel.
Edicter, ordonner par édit, porter.
Effectif, nombre réel, force qui opère.
Effigie, représentation.
Effréné, sans frein.
Ehonté, sans honte.
Elargissement (d'un prisonnier), sa mise en liberté.
Eliminer, retrancher.
Elite, ce qu'il y a de mieux.
Embaucher, entraîner à sa suite.
Encyclique, lettre solennelle du Pape.
Ephémère, de courte durée.
Equivoque, sens incertain.
Ere, commencement d'une époque remarquable.
Eventualité, ce qui peut arriver.
Excentrique, qui a des habitudes contraires aux usages reçus, drôle.
Exiguïté, petitesse.
Ex-magistrat, qui a été magistrat.
Expansif, qui se répand, qui aime à communiquer ses impressions.
Expert, très habile dans un art ou une science.
Exploitation, action de faire valoir.
Exportation, action d'envoyer des produits à l'étranger.
Factorerie, fort, ou comptoir; se dit surtout de ceux qui se trouvaient sur la baie d'Hudson, et qui étaient gouvernés par des « facteurs ».
Fauteur, auteur (d'une mauvaise action).
Fédéral, qui se rapporte à un gouvernement ayant autorité sur plusieurs provinces.
Férir, sans coup, sans combat ou difficulté.
Fiasco, échec complet.
Flanqué de, qui a sur les côtés des constructions à deux faces ressortant du corps principal.
Foncière, propriété, biens-fonds comme terres, maisons.
Fructueux, qui produit beaucoup de fruits.
Fugitif, qui fuit.
Fusilier, soldat dont l'arme est le fusil.
Gaélique, langue première des Ecossais, qui ressemble au bas-breton.
Hebdomadaire, qui a trait à une semaine.

Honoraire, paiement des services professionnels.
Houlette, bâton de berger; au figuré, crosse d'évêque, et, par extension, soins, garde.
Immémorial, si ancien qu'on n'en connaît plus l'origine.
Inamovible, dont on ne peut être destitué, qui est pour la vie ou jusqu'à ce qu'on s'en retire volontairement.
Inaugurer, consacrer, ouvrir, commencer.
Incarcérer, mettre en prison.
Incendiaire, auteur volontaire d'un incendie.
Incriminer, accuser d'un crime.
Indigènes, gens du pays, Indiens.
Infraction, violation, manquement.
Inhérent, qui se trouve naturellement dans, ou avec.
Initial, du commencement.
Initiative, faculté de commencer quelque chose.
Innovateur, qui introduit quelque chose de nouveau, différent de ce qui a été en usage.
Insubordination, action de désobéir; manque de soumission.
Intercepter, arrêter en chemin, détourner de sa destination.
Intrigue, acte secret dont le but est de faire réussir ou manquer une affaire.
Itinéraire, parcours, route suivie.
Judiciaire, relatif à la justice, à son administration.
Latitude, liberté.
Légal, conforme à la loi.
Législatif, qui a trait aux lois ou à la place où on les fait.
Lésé, qui a subi un tort.
Litige, procès.
Lucratif, qui rapporte du gain.
Magistrature, ensemble des magistrats; leur dignité.
Maint, plusieurs.
Majeure partie, plus grande partie.
Martiale, cour, tribunal composé de soldats.
Mennonite, espèce de protestant de Russie.
Mental, qui se rapporte à l'esprit.
Mentalité, état d'esprit.
Méridional, du sud.
Métropole, ville mère, grande cité.
Métropolitain, archevêque, ou ce qui se rapporte à son rang.
Milice, troupes.
Minuscule, très petit.
Mitoyen, qui sépare deux propriétés.
Mitrailleuse, arme composée de plusieurs canons qui se déchargent mécaniquement et très vite.
Monopole, privilège de se livrer à un certain commerce à l'exclusion de tout autre.
Muskégong, membre d'une certaine tribu de la nation des Cris.

Myriade, très grand nombre.
Néophyte, nouveau converti.
Nominal, de nom seulement, sans réalité.
Numérique, qui se rapporte à un nombre, en nombre.
Objectif, but.
Objurgation, vive réprimande, menace.
Obsédé, constamment préoccupé.
Obvier, remédier.
Occidental, de l'ouest.
Octroi, concession.
Octroyer, concéder.
Œcuménique, Concile, auquel sont convoqués tous les évêques du monde.
Onéreux, qui est à charge, difficile à remplir.
Ontarien, d'Ontario.
Opportunité, bonne occasion, bonne raison.
Oriental, de l'est.
Pair, de, d'une manière égale.
Parer à, empêcher une chose d'avoir lieu.
Patent, évident, manifeste.
Pécuniaire, qui se rapporte à l'argent.
Pelleteries, fourrures.
Pérégrinations, courses, voyages.
Péripéties, suite de divers états de fortune.
Pierrier, petit canon qu'on chargeait de pierres, de cailloux.
Pontifical, qui se rapporte au Pape.
Portefeuille, au sens politique : ministère.
Pourvoir à, prendre des mesures dans l'intérêt de.
Poussière, mordre la, être tué dans un combat.
Précurseur, qui vient avant.
Prélever, lever (une taxe, etc.) auparavant.
Prématuré, qui vient trop tôt.
Prémédité, sur lequel on a réfléchi auparavant.
Prépondérant, qui a plus de poids qu'un autre.
Préposer, établir en autorité.
Prérogative, avantage particulier.
Primaire, école, où l'on commence son éducation.
Promotion, action d'élever à un rang supérieur; état de celui qui a été ainsi élevé.
Proroger (une législature), suspendre ses séances.
Pusillanime, qui manque de courage.
Quadrant, ancien instrument pour déterminer les latitudes.
Raser (un fort), le détruire de telle sorte qu'il n'en reste plus rien.
Rayonner, au figuré : aller et venir à partir d'un point central.
Recrue, personne choisie pour en remplacer une autre, et, par extension, toute personne destinée à en aider une autre.
Recrutement, action de trouver un personnel.

Régir, gouverner.
Relever (une côte), l'explorer et la décrire sur le papier.
Respectivement, séparément, relativement à chacun.
Revendication, demande de ce qui nous revient.
Saillant, qui ressort, qui est plus en évidence que les autres.
Scandinave, appartenant à la race qui peuple le nord-ouest de l'Europe.
Scolaire, qui se rapporte aux écoles.
Sédition, révolte populaire.
Septentrional, du nord.
Solde de, à la, payé par.
Solution, action de résoudre; fin d'une difficulté.
Spiritueux, qui contient de l'esprit-de-vin, qui est enivrant.
Stable, durable, qui ne change point.
Stationnaire, qui reste en place.
Steppe, plaine vaste et stérile.
Sterling, conforme à la valeur déterminée par le gouvernement britannique.
Stipuler, énoncer dans un contrat, mettre comme condition.
Stratégique (point), important pour les opérations de guerre.
Subalterne, inférieur, sujet.
Submergé, dans l'eau.
Subordonné, qui est moins qu'un autre, sous lui.
Subside, secours d'argent accordé par un pouvoir supérieur.
Succursale, poste qui dépend d'un autre.
Suffragant, évêque sous un archevêque.
Suprématie, premier rang.
Surcroît, augmentation.
Teinture de, un peu de.
Temple, en parlant des protestants, se dit de leurs églises.
Titulaire, évêque qui porte le titre de, qui occupe la position de.
Transférer, faire passer dans un autre lieu.
Transfert, acte par lequel on donne à un autre la propriété d'une chose.
Transition, passage d'un état de choses dans un autre.
Tributaire, qui paie tribut; cours d'eau qui se jette dans un autre.
Urbain, de ville.
Véhicule, ce qui sert à charrier, voiture.
Vétéran, vieux soldat à la retraite.
Vindicatif, qui aime à se venger.
Virulent, qui agit violemment comme un poison.
Zone, espace sur la terre généralement beaucoup plus long que large.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

PÉRIODE DES EXPLORATIONS

DEUXIÈME PARTIE

PÉRIODE DE LA COLONIE

TROISIÈME PARTIE

PÉRIODE DE LA FÉDÉRATION

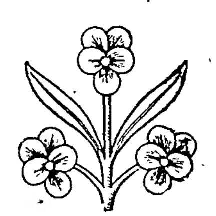


TABLE DES GRAVURES

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie
RUE DU METZ, LILLE. — 1720 a.

